MONTRÉAL · MATIN

Vol. XXV — N° 54 Fin de semaine: beau MONTREAL-MATIN, SAMEDI, 4 SEPTEMBRE 1954 CINQ CENTS 28 PAGES

Importantes déclarations de l'hon. Duplessis

Octroi de $3 millions à l'hôpital St-Luc

[Voir page 5]

La Session provinciale s'ouvrira le 17 novembre

[Voir page 31



Chasse à l'homme dans un hôpital! **Un vif émoi a été causé hier soir, à l'hôpital St-Luc, alors que deux agents de police durent se lancer à la poursuite d'un prévenu qui voulait prendre la clé des champs après avoir tenté quelques heures plus tôt de s'enlever la vie dans les cellules de la police municipale. Les policiers durent tirer deux coups de feu dans les corridors de l'hôpital. Ci-haut, les agents Adrien Bleau et Marcel Gauthier, qui prirent part à la chasse à l'homme, et le prévenu, photographié sur son lit d'hôpital. L'individu avait été appréhendé pour fins d'interrogatoire, la police le soupçonnant d'avoir allumé le gigantesque incendie qui détruisit les abattoirs, le 17 août dernier. (Voir nouvelle, page 2.)** (Photos "Montréal-Matin" — par David Bier)

Chasse à l'homme dans un hôpital !

Elle se déroule dans les corridors de l'hôpital Saint-Luc, hier après-midi — Vif émoi causé dans l'institution de la rue Saint-Denis par les détonations — Un présumé incendiaire voulait prendre la clef des champs

L'hôpital St-Luc a été le théâtre, hier après-midi, d'une chasse à l'homme assez mouvementée à travers les corridors de cette institution. La chasse a été ponctuée de cinq coups de feu.

Inutile de dire que les détonations ont causé tout un émoi parmi les patients et le personnel de l'hôpital. L'incident, qui devait avoir son épilogue dans un hôpital, a tout d'abord débuté au quartier général de la police, sur la rue Champ-de-Mars, où était détenu Roger Deslauriers, 36 ans, le présumé incendiaire de l'abattoir de la Pointe-St-Charles, il y a quelques semaines.

Deslauriers avait été appréhendé, dans l'est de la ville, jeudi soir. Vers quatre heures, hier après-midi, un constable s'est rendu à la cellule où le suspect était détenu afin de le conduire dans le bureau de l'inspecteur-détective Jean Tassé et du capitaine-détective C. Rowe. Les limiers désiraient interroger l'homme relativement à l'incendie qui a causé pour plus de $100,000 de dégâts.

Deslauriers, au lieu de se diriger vers la porte de sortie de la cellule, s'est lancé, la tête première, sur un calorifère, se faisant une large entaille à la tête, ce qui a nécessité quinze points de suture.

Comme le suspect perdait beaucoup de sang, on fit mander l'hôpital St-Luc qui transporta l'homme, à demi inconscient, à cette institution. Le constable Marcel Gauthier, de la police municipale, a été chargé d'accompagner le blessé à l'hôpital où il devait le surveiller.

Coups de poings

En arrivant à l'hôpital, Deslauriers a été dirigé vers la salle des rayons X, où on lui a pris une radiographie. En sortant de la salle, l'homme, passablement ranimé, s'est rué sur le constable Gauthier dans l'intention de lui enlever son arme. L'agent a eu juste le temps de parer à la manoeuvre de son agresseur. Il s'ensuivit un échange de coups de poings entre les deux hommes.

Atteint à la jambe

Deslauriers, profitant d'un moment propice, a emprunté une porte donnant dans le corridor et s'est enfui à toute jambe. L'agent Gauthier lui a crié d'arrêter, sinon il ferait feu. Rien n'y fit. Le constable tira trois coups de feu dans les murs pour effrayer le fuyard et l'inciter à arrêter.

Ce fut encore vainement. L'agent rejoignit Deslauriers et l'on en vint au coups. Les deux hommes tombèrent sur une porte vitrée et la vitre vola en éclats. Deslauriers s'empara d'un morceau de vitre et en frappa le policier à la figure, sur le côté droit, lui faisant une large entaille.

Comme l'homme tenta encore de fuir dans une autre direction, l'agent fit feu pour une quatrième fois, mais en direction du fuyard. Ce dernier fut atteint dans la jambe droite et continua sa course. L'agent Adrien Bleau, de la circulation municipale, qui se trouvait au dispensaire, a attendu des coups de feu, ce qui a attiré son attention. Il s'est rendu à l'endroit d'où le bruit provenait. L'agent a vu Deslauriers qui tentait encore de fuir. Il prit son arme et tira, atteignant le suspect pour la deuxième fois dans la jambe droite.

Cette fois, l'homme s'immobilisa. Il fut transporté, saignant abondamment, à la salle d'opération où on le pensa. Il fut par la suite placé sous une tente d'oxygène à St-Luc.

Le général de Castries est enfin libéré par les rouges

Hanoï, samedi, 4 (U.P.) — Le brigadier-général Christian de Castries, le héros de Dien Bien Phu, a été libéré par les communistes, aujourd'hui, après quatre mois de détention dans une camp communiste de prisonniers. Le général, qui est âgé de 52 ans, a été rendu à la liberté à Viet Ri, à trente-quatre milles au nord-ouest de Hanoï.

De Castries avait été capturé à son poste de commandement à Dien Bien Phu, le 7 mai dernier, quand des forces communistes écrasantes avaient finalement submergé le bastion qui avait tenu pendant trois mois devant les assauts communistes et qui a perdu 20,000 hommes au cours de ce long siège.

La dernière fois qu'il avait été vu, il arborait encore son casque rouge qu'il n'avait jamais voulu remplacer par le casque d'acier. Il était placé à bord d'une jeep communiste. On rapporte qu'il a été interné à une douzaine de camps communistes dans le nord de l'Indochine.

Au moment de la libération du célèbre prisonnier, une fanfare communiste a fait entendre ses flons flons et un groupe de paysannes s'est réuni pour chanter des hymnes à la paix.

Le général était vêtu de l'uniforme français ramené d'Hanoï pour remplacer sa défroque verte de prisonnier. Après un arrêt et un examen médical dans cette dernière ville, de Castries se rendra en avion à Saigon, dans le sud de l'Indochine.



Héros libéré

Pour la France

De Saigon, il s'embarquera pour la France où sa femme l'attend. La dernière fois qu'il lui a parlé, c'était la veille de la chute de Dien Bien Phu. Les deux époux avaient communiqué par radio.

C'est le haut commandement français qui a annoncé la libération du fameux général. Il a été libéré de sa prison peu de temps avant que la période prévue pour l'échange des prisonniers n'expire.

Les communistes avaient d'abord prévu son relâchement pour jeudi, mais on l'avait retardé pour des causes encore inconnues jusqu'à aujourd'hui.

Révélations étonnantes d'un forçat qui échappe au garde qui l'escortait jusqu'au train

Winnipeg, 3 (B.U.P.) — Un homme qui venait à peine d'être libéré du pénitencier Stony Mountain, au Manitoba, a échappé au garde qui l'avait escorté jusqu'au train qui devait l'amener vers l'Est pour se rendre à un journal et révéler que les détenus de cette institution sont sur le point de se révolter à la suite des "terribles conditions" qui y existent.

Lionel Essiambre, 27 ans, avait été transféré au Manitoba du pénitencier de St-Vincent-de-Paul, il y a trois mois afin de terminer une sentence de trois ans d'emprisonnement pour vol avec effraction et port d'une arme offensive. Il a provoqué une alerte générale de la police de Winnipeg quand il s'est échappé et s'est précipité dans un taxi.

Trente minutes plus tard

Il était appréhendé une demi-heure plus tard dans les bureaux de la "Winnipeg Tribune", mais auparavant, il avait eu le temps de raconter son histoire, de révéler les traitements brutaux dont sont victimes les détenus, selon lui, et de l'inquiétude qui règne à la prison de Stony Mountain, située à 15 milles de Winnipeg.

Il a cité le cas d'un prisonnier qui aurait été attaqué par 5 gardes pour une offense mineure. Selon lui, on lui a passé les menottes et on l'a battu à tour de rôle, lui brisant la mâchoire et le nez.

"C'est la vraie situation, a conclu Essiambre. Et c'est terrible. Les prisonniers sont sur le point de se révolter devant la brutalité des gardes."

Hold-up dans un garage

Deux gunmen ont volé la somme de $75, hier soir, dans un poste d'essence au 6211, rue Côte-des-Neiges, près de l'avenue Van Horne.

Les deux suspects, nous a déclaré le constable Jean-Paul Bélanger, sont entrés dans l'établissement et ont sommé le gérant, M. Réal Lagacé, à la pointe du revolver, de leur remettre le contenu de la caisse, soit la somme de $75 et des chèques d'un montant inconnu.

Puis, les deux apaches ont pris la fuite dans une ruelle où, apparemment, une automobile les attendait.

VOTE FEMININ

C'est au cours de l'élection générale de 1921 que les femmes ont voté au même titre que les hommes pour la première fois au Canada.

Exigez le GIN MELCHERS CROIX-D'OR
Ça c'est du VRAI gin !
Complètement distillé
100% de grains

Il s'en est fallu de peu que la Nouvelle-Angleterre ne soit de nouveau dévastée

Boston, 3 (U.P.) — Les orages prédits pour la Nouvelle-Angleterre ont perdu de leur intensité et ne posent plus de danger pour cet Etat, annonce ce soir le bureau météorologique.

Dans un bulletin spécial émis à 8 heures, la météo déclare que la tempête épargnera la Nouvelle-Angleterre. Vers 4 h. de l'après-midi, on avait prévu que de violents orages isolés, dont quelques-uns avec des vents de 50 à 75 milles à l'heure, allaient frapper l'est du Massachusetts, le sud du Maine, le New-Hampshire et le nord du Rhode-Island, au cours de la soirée.

Soulignons que la plupart des régions dévastées par l'ouragan Carol sont encore sans électricité. Le nombre des victimes s'élève maintenant à 55. Onze marins à bord d'un navire de pêche sont portés disparus depuis mardi et présumés morts.

Plus de deux millions de personnes sont privées de lumière électrique depuis mardi. Ils font face à la triste perspective d'un long congé sans crème glacée et sans repas chauds.

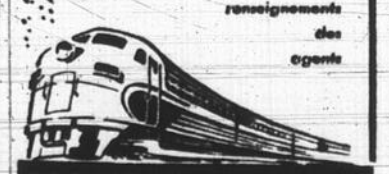
Les autorités craignaient qu'une recrudescence du vent ne viennent nuire aux efforts des équipes d'urgence qui réparent les circuits dévastés.

Le gaspillage des aliments, à la suite d'une insuffisance de réfrigération demeure le principal problème, forçant les ménagères à faire chaque jour de menus achats.

Plusieurs secteurs de la côte du Rhode Island, du Connecticut et du Massachusetts sont encore fermés aux visiteurs.

TEMPÉRATURE

Dorval annonce qu'il fera beau et frais en fin de semaine. Peu de changement dans la température. Pour aujourd'hui, on annonce un maximum de 72 degrés à Montréal. On prévoit des nuages pour dimanche soir. Sommaire pour la fin de semaine : beau.

CHANGEMENTS AUX HORAIRES DES TRAINS
En vigueur le dimanche,
26 sept., 1954
Tous renseignements des agents

PACIFIQUE CANADIEN
CANADIEN NATIONAL

L'Ecole des Sciences Ménagères
461 est, rue SHERBROOKE
(autrefois Ecole Ménagère Provinciale)
L'inscription aux divers cours commencera le mardi 7 septembre, à 3420, rue Berri, angle Sherbrooke.
COUTURE — CUISINE — CHAPEAUX — TRAVAUX A L'AIGUILLE — COUPE — MOULAGE, DECORATION D'INTERIEUR, etc.
Leçons de deux heures par semaine, avant-midi, après-midi, ou soir au choix.
Porspectus envoyé sur demande
Mlle C. Cloutnez, directrice HA. 4980

Ouverture de la session le 17 novembre

Ce sera la troisième de la 24e Législature provinciale — Importante décision prise par le conseil des ministres, cette semaine — Un avis aux intéressés qui ont un délai de deux mois et demi, souligne l'hon. Maurice Duplessis

Québec, 3 (D.N.C.) — La troisième session de la vingt-quatrième législature provinciale s'ouvrira le 17 novembre prochain. Telle est l'importante décision que le Conseil des ministres a prise cette semaine et que le premier ministre a apprise aux journalistes au cours de sa conférence de presse, cet après-midi.

"Nous avons décidé maintenant la date de la convocation des Chambres afin que tous les intéressés en soient avertis à l'avance et que le travail puisse s'accomplir avec toute la diligence compatible avec l'exercice total des prérogatives des députés.

M. Duplessis a ajouté qu'avant l'Union nationale les sessions de la législature donnaient un délai insuffisant et avant même que le gouvernement ait commencé à préparer sa législation. Il est évident, a-t-il souligné, que le travail parlementaire provoque des dépenses considérables, mais nécessaires. Il faut, notamment, un personnel additionnel.

"Il convient donc, a déclaré encore le premier ministre, que ceux qui ont des projets de loi de caractère privé les présentent en temps et suivant les formalités prescrites afin d'épargner à la province des dépenses inutiles et d'assurer l'exécution du travail avec célérité. Nous donnons aux intéressés un délai de deux mois et demi pour ce faire. Il n'y a aucune raison pour que les intéressés ne soient pas prêts. Le gouvernement espère qu'ils coopéreront avec lui dans sa tâche de faciliter le travail sessionnel et se conformeront aux règlements existants de façon à éviter des dépenses considérables et empêcher que le gouvernement ne prenne les mesures appropriées contre les retardataires, ce qu'il ne veut pas."

Kert Meyer libéré mardi prochain par les autorités britanniques

Ottawa, 3 (B.U.P.) — Le major-général Kurt Meyer, le seul criminel de guerre d'importance que détenait le Canada, sera libéré mardi par les autorités britanniques de la prison militaire de Werl, en Allemagne. C'est ce qu'a annoncé ce soir le ministre de la Défense, M. Ralph Campney.

Meyer est âgé de 43 ans. Les autorités britanniques doivent annoncer officiellement sa remise en liberté. Le célèbre prisonnier était sous la garde des Anglais en Allemagne depuis son transfert du pénitencier de Dorchester, au Nouveau-Brunswick. Quelque temps plus tard, sa sentence d'emprisonnement à vie était réduite à 14 ans, par un tribunal de revision du Royaume-Uni.

Protestations

On sait que des protestations avaient été faites au Canada le 15 janvier dernier, quand le ministre de la Défense d'alors, M. Brooke Claxton, qui a quitté le cabinet canadien, le premier juillet dernier, avait révélé aux Communes cette décision britannique.

M. Claxton avait déclaré alors que des prisonniers d'autres pays, qui avaient été condamnés à la prison à vie pour des offenses beaucoup plus sérieuses que celles reprochées à Meyer avaient été libérés.

Six crimes

Le major-général Meyer avait été capturé aux derniers jours de la guerre en Europe et accusé par le Canada de six crimes différents, dont l'un avait été d'avoir incité et conseillé à ses troupes de n'afficher aucune pitié pour les prisonniers de guerre. On l'avait accusé également d'avoir ordonné la mort de 7 prisonniers de guerre canadiens. Quatre autres concernaient la fusillade par ses troupes de choc de prisonniers près de Caen, en France, dont il avait été tenu responsable. Dans les 4 cas, 41 soldats canadiens avaient été tués.

Une cour martiale l'avait trouvé coupable de deux de ces fusillades dont les victimes étaient pour la plupart des soldats du North Nova Scotia Highland Regiment. Il avait été également reconnu coupable d'avoir incité ses troupes à la cruauté.

Un seul prisonnier

Il ne reste plus maintenant qu'un ancien nazi emprisonné pour des crimes de guerre commis contre les troupes canadiennes. Il s'agit de Johann Neitz, un sergent canonnier dans les défenses antiavions allemandes.

Il avait été trouvé coupable d'avoir fait feu sur l'officier de section Rudolph A. Roman, de Regina, pendant qu'il l'escortait vers un camp de prisonniers. Il sera probablement libéré le 21 novembre. Roman avait réussi à gagner la côte allemande après la chute de son bombardier en mer du Nord. Il s'était livré au gardien d'un phare isolé. Neitz, qui avait été envoyé pour servir d'escorte au Canadien, a prétendu plus tard qu'il avait tenté de s'enfuir, mais Roman, qui a survécu à ses blessures, avait affirmé le contraire.

Aneurin Bevan acclamé à Tokio

Tokio, 3. (UP) — M. Aneurin Bevan, antiaméricain notoire et leader de l'aile gauche du parti travailliste anglais, a déclaré aujourd'hui devant une foule enthousiaste de 3,000 socialistes japonais que, soit les alliances militaires, soit "l'arbitrage de la bombe-H" réglera les problèmes mondiaux.

M. Bevan a déclaré que les délégués réunis à Manille en vue de former une alliance du sud-est asiatique ne représentent pas l'Asie. "L'ouvrier anglais, dit-il, l'homme de la rue n'approuvera pas une alliance en Extrême-Orient qui vise à l'exclusion d'une ou de plusieurs nations".

Il s'est dit convaincu que la Chine communiste se développera à un rythme plus grand que l'URSS.

Chiffres éloquents

Québec, 3. — Au cours de sa conférence de presse, cet après-midi, le premier ministre a cité un relevé de la "Canadian Tax Foundation", établissant que la province de Québec est avec celle du Manitoba, celle dont le gouvernement dépense avec le plus de modération, proportionnellement à sa population.

Selon ce relevé, les dépenses des divers gouvernements provinciaux, pour l'année courante, sont les suivantes:

Colombie, $162; Alberta, $140; Saskatchewan, $117; Terre-Neuve, $101; Nouveau-Brunswick, $98; Nouvelle-Ecosse, $92; Ontario, $86; Ile-du-Prince-Edouard, $81; Québec, $74; Manitoba, $66.

Pour projectiles aéroguidés

Champ de tir de 5,000 milles

Washington, 3. (UP) — L'aviation américaine est en train d'aménager un vaste champ de tir de 5,000 milles dans le sud de l'Atlantique pour des essais avec des projectiles aéroguidés.

Cette nouvelle fait dire aux observateurs que les Etats-Unis font des progrès en vue de la mise au point d'une arme aéroguidée intercontinentale. De sources diplomatiques, on rapporte que les Etats-Unis négocient avec la Grande-Bretagne pour l'établissement d'un poste observatoire sur l'île Ascension, dans le sud de l'Atlantique. L'île, qui a été un point d'arrêt entre l'Amérique du Sud et l'Afrique au cours de la dernière guerre pour les avions de transport, est située à 5,000 milles de Camp Carnaveral, à Cocoa, en Floride, d'où les projectiles aéroguidés sont lancés.

Un projectile qui pourrait parcourir cette distance peut également atteindre le coeur de la Russie s'il est lancé des bases avancées américaines. Une telle arme changerait du tout au tout les méthodes de guerre, mais la guerre par robots est encore une échéance lointaine.

Oslo. — La pêche au thon qui se poursuit généralement jusqu'à la fin d'octobre a bien débuté, cette année, au nord de la Norvège. Durant les deux premières semaines, elle a rapporté aux pêcheurs 3,000 tonnes de poissons, comparativement à 6,700 pour toute la saison dernière.

GROS SAUMON

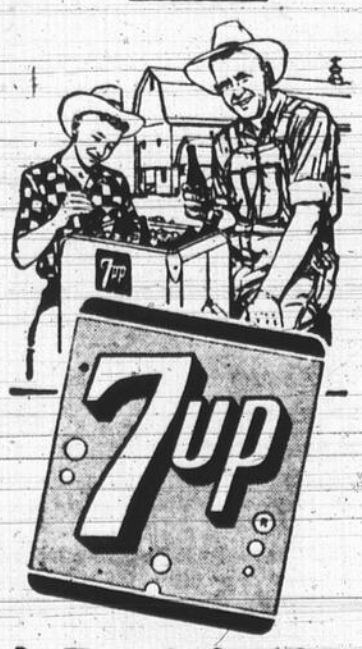
Corner Brook, Terre-Neuve. — Le gendarme fédéral (RCMP) Bill Marche a pris dernièrement, au prix de trois quarts d'heure d'efforts, un saumon de 25 livres, au lac Eddie, près d'ici. C'est le plus gros saumon pêché dans la province cette année.



LE SOLEIL ET SES CHAUDS RAYONS DONNENT SOIF AU TEMPS DES MOISSONS!

QUOI BOIRE AVEC UNE FAIM DE LOUP?

SEVEN-UP TOUJOURS ET PARTOUT.



Pour Toute la famille!

865 MP

Pas de journal lundi matin

Lundi, le 6 septembre, jour de la fête du Travail, "Montréal-Matin" ne sera pas publié.

Nouveau brûleur à l'huile peu coûteux

$29.50 pour fournaises

$14.75 pour poêles

Mitchell, Dakota-S. — Grâce à un célèbre inventeur, il est maintenant facile de faire un brûleur à l'huile d'une fournaise ou d'une chaudière, de même que d'une cuisinière, buanderie, couveuse, ainsi que d'un poêle à cuisson ou à chauffage.

Ce brûleur Universal consomme les huiles à fournaises peu coûteuses, huile distillée, kérosène ou huile diesel ou à chauffage. Vous obtiendrez le feu le plus rapide, le plus chaud et le moins dispendieux qui soit.

Le manufacturier a une telle confiance aux mérites de son nouveau brûleur à l'huile, qu'il offre une garantie de remboursement de 60 jours.

Vous pouvez recevoir le prix d'agence et autres détails complets en

Contrat d'assurance-vie renouvelé pour les fonctionnaires civils

Québec, 3. (DNC) — Par un arrêté en Conseil approuvé lors de la séance du cabinet, cette semaine, le gouvernement vient de renouveler le contrat pour l'assurance-vie des fonctionnaires civils de la province.

En annonçant cette décision, le premier ministre, l'hon. Maurice Duplessis, a déclaré aux courriéristes parlementaires:

"Parmi les avantages nombreux que nous avons accordés aux employés civils, se trouve le paiement d'une police d'assurance-vie de $1,000 pour chaque employés marié et de $500 pour chaque célibataire. Les primes sont entièrement payées par le gouvernement. Depuis la mise en application de cette initiative, au cours de l'année 1947-48, jusqu'à la fin de l'année 1952-53, la province a payé pour ces primes d'assurance un montant total de $581,406.35, au bénéfice des employés civils.

GROSSE COLONIE

Le Kenya, colonie anglaise de l'Afrique orientale, a une superficie

COMMISSION D'APPRENTISSAGE DES METIERS DE LA CONSTRUCTION DE MONTREAL

Capitaine de groupe, ROY H. FOSS, O.B.E., A.E.A., B.Sc., P. Enrg. — président

HORACE LAVERDURE
LEOPOLD FRANCOEUR — vice-présidents

Le Centre d'Apprentissage, par ses cours de jour, a pour but immédiat de préparer des apprentis, futurs ouvriers qualifiés dans les métiers de :—

BRIQUETAGE — PLATRAGE — TUILE — CHARPENTE — PEINTURE — PLOMBERIE ET CHAUFFAGE — ELECTRICITE — METAL EN FEUILLES — SOUDURE

Une invitation pressante est faite aux jeunes gens de 16 à 23 ans, qui se sentent des aptitudes appropriées, de venir s'y préparer un avenir intéressant. De leur admission à la fin de leurs études, un service d'orientation leur est assuré, ainsi que des spécialistes éminents, pour leur conditionnement physique et moral. Le Centre dispose également d'un bureau de placement, à l'intention de ses diplômés.

Pour renseignements, s'adresser à :
5205, rue Parthenais — Gi. 3711

INSCRIPTION : Tous les jours de la semaine du lundi au vendredi inclusivement

LE CENTRE D'APPRENTISSAGE DES METIERS DE LA CONSTRUCTION DE MONTREAL

Le Directeur — M. Armand E. Bourbeau, Ing.P.

MONTREAL-MATIN

Publié et imprimé par
la Fédération des Journalistes Canadiens Incorporée
Adresse postale: C.P. 6032 Montréal 3.

1124 est, rue Marie-Anne MONTREAL

MONTREAL et ENVIRONS
12 mois $12.00
6 " 6.50
3 " 3.75

MEMBRE DE L'ABC
C.D.N.A.

Téléphone : FAlkirk 1171

PROVINCE DE QUEBEC
12 mois $10.00
6 " 5.50
3 " 3.00

ETATS-UNIS — $15.00 — $7.50 — $4.00
AUTRES PROVINCES — $12.00 — $6.50 — $3.75

Payable d'avance par mandat postal ou chèque au pair à Montréal
Autorisé comme envoi postal de deuxième classe,
ministère des Postes, Ottawa

MONTREAL, SAMEDI, 4 SEPTEMBRE 1954

La Fête du Travail

Dimanche et lundi, des cérémonies religieuses et des réjouissances civiles marqueront la Fête annuelle du Travail. Tous s'uniront alors pour rendre hommage à ces ouvriers, manuels et autres, dont le labeur assure, en même temps que la prospérité de la nation, le progrès de la société dans la concorde et la paix.

Dans le Québec, en particulier, les travailleurs auront raison de se réjouir des améliorations apportées à leur sort en ces dernières années et de leur contribution accrue au développement de leur province.

Chiffres à l'appui, l'hon. M. Antonio Barrette, ministre du Travail dans le gouvernement de l'hon. M. Duplessis, démontrait il y a quelque temps que l'ouvrier du Québec jouissait présentement des plus hauts salaires versés au pays dans les industries basées sur l'exploitation des ressources naturelles.

S'il en est ainsi, c'est parce que le gouvernement de l'Union nationale croit que les ressources naturelles appartiennent au peuple et que l'on doit d'abord en faire profiter ceux qui exploitent ces ressources, les travailleurs.

Il y a de nombreuses années que se célèbre, dans notre province, la Fête du Travail. Longtemps, cependant, nos ouvriers ne possédaient que peu de sujets de réjouissance et d'espoir. Leur sort laissait lamentablement à désirer parce qu'à cette époque les gouvernants ne se préoccupaient aucunement des travailleurs et les laissaient péricliter dans une situation intolérable.

Chaque année d'administration par l'Union nationale a apporté certaines améliorations au traitement de nos travailleurs. Chaque session a été marquée de nouvelles mesures profitables aux travailleurs.

Dès 1936, l'Union nationale corrige des injustices flagrantes en donnant libre choix du médecin à l'accidenté du travail et en nommant un représentant ouvrier à la Commission des accidents du travail.

L'année suivante, l'Union nationale reconnaissait le droit de la classe ouvrière de se syndiquer et décrétait un salaire minimum pour les hommes, choses que les administrations libérales avaient toujours refusées aux travailleurs.

Constamment, par la suite — sauf durant une période d'administration libérale — les travailleurs virent bon nombre de leurs revendications satisfaites, bon nombre de leurs suggestions et recommandations acceptées.

Aujourd'hui, des observateurs étrangers admirent notre législation ouvrière qui rend entière justice au travailleur et le favorise de façon particulière, sans toutefois nuire en quoi que ce soit au bien général.

Puissent les travailleurs du Québec accomplir encore de nouveaux progrès et jouir de conditions de vie encore plus appréciables, ce qui ne pourra manquer de se réaliser tant que le travail consciencieux et le capital sain et honnête, facteurs de grandeur et de bonheur, continueront de collaborer ensemble à la prospérité et au bien-être de tous et de chacun.

A la réunion d'Evanston

A Evanston, Illinois, des protestants — de toutes dénominations — se réunissaient à l'occasion d'un Conseil mondial des Eglises. On y trouvait des représentants de 48 pays et des cinq continents:

Or, parmi les résolutions adoptées par ce Conseil, il en est une qui exprime sa confiance dans l'entreprise privée parce que celle-ci, en respectant la liberté individuelle, a su favoriser le progrès économique. Le Conseil croit que l'Etat ne doit intervenir que dans des cas exceptionnels, c'est-à-dire pour éviter des abus ou des excès. Et cette intervention doit être "décentralisée, limitée et souple".

On constate avec intérêt que ce Conseil mondial des Eglises protestantes appuie dans ce cas la thèse toujours soutenue par l'Eglise catholique qui, en maintes circonstances, a réclamé le respect de la liberté de l'individu pour n'approuver l'intervention de l'Etat que dans des cas exceptionnels.

C'est Pie XI, notamment, qui écrivait, dans **Quadragesimo anno**: "L'économie, pas plus d'ailleurs qu'aucune branche de l'activité humaine, n'est de sa nature une institution d'Etat."

Quant à Pie XII, glorieusement régnant, il a déjà déclaré (août 1950) que la fonction de l'Etat, c'était "plutôt de favoriser, aider, promouvoir l'intime coalition, l'active coopération dans le sens d'une unité plus haute des membres qui, tout en respectant leur subordination à la fin de l'Etat, pourvoient de la meilleure façon au bien de toute la communauté, précisément en tant qu'ils conservent et développent leur caractère particulier et naturel. Ni l'individu ni la famille ne doivent être absorbés par l'Etat. Chacun garde et doit garder sa liberté de mouvement dans la mesure où elle ne risque pas de porter préjudice au bien commun."

Il ne se trouve plus donc que socialistes et communistes pour réclamer une intervention toujours plus grande de l'Etat et un rôle toujours plus restreint de l'entreprise privée.

Grandeur chrétienne du travail

Il ne faut pas y voir uniquement une fatigue des membres dépourvue de sens et de valeur; pas davantage une humiliante servitude. Le travail est service de Dieu, vigueur et plénitude de vie pour l'homme, lui méritant le repos éternel. Levez et dressez haut la tête, travailleurs! Regardez le Fils de Dieu, qui, avec son Père éternel, créa et organisa l'univers. Devenu homme et semblable à nous, au péché près, il croît en âge et entre ainsi dans la grande communauté du travail; puis il use et consume sa vie terrestre à remplir sa mission de salut. Rédempteur du genre humain, c'est lui qui, pénétrant de sa grâce notre être et notre activité, élève et ennoblit le travail honnête quel qu'il soit, celui d'en haut et celui d'en bas, grand ou petit, agréable ou pénible, matériel ou intellectuel, lui conférant aux yeux de Dieu une valeur de mérite surnaturel et joignant ainsi l'accomplissement des multiples ouvrages de l'homme en une même glorification constante du Père qui est aux cieux.

PIE XII.

Les expositions agricoles

Nous sommes à l'époque des expositions agricoles régionales. Il s'en tient à peu près dans tous les coins de la province et elles suscitent toutes un vif intérêt. On les considère, à juste titre, comme de véritables stimulants pour le progrès de l'agriculture, de même qu'une école d'apprentissage en élevage, un facteur de publicité pour les bons éleveurs et un facteur d'amélioration de la valeur héréditaire de notre cheptel.

Par l'intermédiaire de son ministère de l'Agriculture, le gouvernement de l'Union nationale accorde des subventions à de nombreuses expositions de ce genre. Il s'agit de placements avantageux à cause des bienfaits qui résultent de ces foires au cours desquelles éleveurs et cultivateurs se groupent et s'affrontent dans une saine émulation.

Le gouvernement de l'hon. M. Duplessis ne néglige rien pour assurer le progrès de notre agriculture et l'octroi de subventions à ces expositions n'est qu'une initiative entre mille.

Pas de congé pour la Mort!

Chacun — et cela est bien légitime — voudra profiter du dernier grand congé des vacances. D'autant plus que la température s'est montrée particulièrement rebelle durant tout juillet et août et que la plupart des gens ont vu leurs projets de vacances entièrement gâchés par la pluie ou le froid. Si le soleil se montre le moindrement généreux, il y aura foule sur toutes les routes et dans tous les lieux de villégiature.

Dans ces conditions, il faudra à tout prix que chacun redouble de prudence. Les automobilistes ne prendront aucun risque et observeront le mieux possible les règlements de la circulation. Ceux qui se baigneront ne se montreront pas trop audacieux, ni téméraires. Enfin, chacun s'efforcera de conserver le sang-froid et la maîtrise de soi qui permettent d'éviter tant de tragédies.

Beaucoup pourront s'offrir un congé à l'occaion de la Fête du Travail, mais si l'on n'y prend garde, la Mort, elle, ne prendra pas congé et voudra s'en donner de plus belle. Voyons à déjouer ses plans.

Le message de l'hon. Duplessis à tous les travailleurs du Québec

Québec, 3. (DNC) — Au cours de sa conférence de presse hebdomadaire, cet après-midi, le premier ministre de la province nous a remis le texte de son message aux travailleurs à l'occasion de la fête du Travail. En voici la teneur:

Célébrer la fête du Travail, c'est une bien louable coutume; en outre, c'est mettre en lumière de fécondes et salutaires vérités.

La loi du travail est fondamentale parce qu'elle est d'institution divine. Elle a été décrétée par Celui qui, sur la terre, fut aussi l'apprenti de Joseph de Nazareth; elle n'est pas susceptible d'amendements ou de modifications, encore moins d'abrogation.

La divine Providence a gratifié notre chère province de ressources matérielles abondantes et riches. Elle a doué notre peuple de talents variés et particulièrement remarquables. Elle a fait les deux tiers du chemin, il nous appartient de faire l'autre tiers.

Les développements gigantesques, dont bénéficie notre province depuis 1945, laissent entrevoir des perspectives extraordinairement brillantes et nous offrent des possibilités de progrès et de prospérité quasi illimitées.

C'est notre impérieux devoir, à tous et à chacun, de contribuer de notre mieux à la réalisation complète de ces perspectives et de ces possibilités, surtout à notre époque où, contrairement à ce qui existait dans le passé, nous avons à notre disposition des facilités innombrables.

Lacordaire l'a proclamé avec raison: "L'homme juste est celui qui mesure son droit à son devoir".

Puisse, à la lumière des imprescriptibles préceptes évangéliques, une saine et indispensable coopération se maintenir entre deux grands facteurs de prospérité nationale, le travail consciencieux et le capital honnête collaborant, dans le respect des droits de chacun et de tous, au bien-être et au progrès de notre chère province, en général, de la Mauricie, en particulier, et, tout spécialement, de la population de mon cher comté des Trois-Rivières.

Message de l'hon. Antonio Barrette à l'occasion de la fête du Travail

Québec, 3. (DNC) — A l'occasion de la fête du Travail, le ministre du Travail de la province, l'hon. Antonio Barrette, adresse à la population ouvrière le message que voici:

Certes, le capital et le travail sont des alliés naturels-solidaires et non adversaires.

Mais la priorité de l'ouvrier sur la machine — la primauté du capital humain — ne se discute pas.

Le travail joue un rôle essentiel dans l'économie et tient une place vitale dans la vie de la nation. Il convient en conséquence qu'un jour de l'année soit réservé et marqué pour la célébration de la fête des travailleurs.

Un pays ne peut se dérober impunément à la grande loi universelle du travail.

La prospérité matérielle d'un peuple dépend en ligne directe de son travail manuel.

Le jour de la fête du Travail apporte l'occasion à la population de réfléchir sur les droits et les devoirs, les besoins et les intérêts, de la classe ouvrière.

Or, les intérêts du capital et du travail sont nécessairement complémentaires, puisque profits et salaires apparaissent naturellement inséparables.

Récemment, à Joliette, un syndicat ouvrier formulait la juste remarque suivante en marge de la conclusion d'un contrat de travail: "Il est à noter que n'eussent été les conditions de travail et les salaires (dans les autres secteurs de l'industrie en cause) le syndicat aurait pu obtenir plus et la compagnie elle-même aurait probablement aimé à donner plus, mais, le syndicat, comprenant cette situation de l'entreprise, et la concurrence, en est venu à signer cette convention, qui, sans être idéal, est acceptable."

C'est exactement là l'esprit que tous les hommes de bonne foi et de bonne volonté désirent voir s'établir, se maintenir et s'épanouir, dans le vaste champ des relations patronales-ouvrières.

La législation actuelle fournit à notre mouvement ouvrier des possibilités et des facilités d'organisation incomparables, dont il sait d'ailleurs généralement tirer parti avec une sage efficacité.

Au mouvement ouvrier de chez nous, je souhaite donc, à l'occasion de la fête du Travail, une expansion accrue.

Pour les ouvriers de ma province, je formule des souhaits sincères de bonheur au foyer, de sécurité au travail, de succès au syndicat.

La paix résulte du progrès dans l'ordre.

Aux travailleurs de Joliette en particulier, j'offre mes meilleurs voeux de santé et prospérité en ce jour de la fête du Travail.

Octroi de $3,000,000 à l'hôpital St-Luc

L'hon. Maurice Duplessis l'annonce au cours de sa conférence de presse — Les raisons qui ont motivé cet important octroi à l'institution de la rue Saint-Denis — Nombreuses améliorations rendues possibles dans le domaine de la santé et de l'éducation par la loi affirmant les droits de la province en matière fiscale — Déclarations de principe du premier ministre

Québec, 3 (D.N.C.) — Après avoir annoncé aujourd'hui, au cours de sa conférence de presse hebdomadaire, qu'un octroi de $3,000,000 venait d'être accordé à l'hôpital St-Luc, à Montréal, le premier ministre a déclaré que la sauvegarde de la santé publique est une des plus grandes contributions au bien-être de la province et du pays et qu'il est inconvenant de la part de l'autorité fédérale de vouloir entraver un résultat aussi bienfaisant en accaparant les revenus auxquels les provinces ont droit.

Le premier ministre a aussi souligné les améliorations très considérables rendues possibles dans le domaine de l'éducation, grâce à la loi affirmant les droits de la province, en matière fiscale, et qui ne représente que 15 pour cent de l'impôt sur le revenu perçu dans la province.

Nous sommes fiers, a dit M. Duplessis, des résultats féconds et des améliorations bienfaisantes, rendus possibles par l'exercice des droits incontestables de la province, en matière d'impôt sur le revenu.

L'aide à St-Luc

Comme on le sait, a dit M. Duplessis, l'hôpital St-Luc est situé sur la rue St-Denis, dans un endroit facile d'accès et où des centaines, sinon des milliers de personnes, victimes d'accidents, sont tout naturellement transportées. A quelque distance, sur la rue Dorchester, il y a l'hôpital Général qui reçoit aussi un nombre considérable d'accidentés, mais qui est sur le point d'être désaffecté, par suite de la construction d'un nouvel hôpital. Par suite de cette désaffectation, beaucoup plus de patients iront à l'hôpital St-Luc. D'autres raisons péremptoires justifient également l'octroi que nous venons d'accorder.

Depuis 1945, a poursuivi le premier ministre, nous avons contribué à la construction et à l'agrandissement de 91 hôpitaux et sanatoriums. De plus, nous avons porté de $4,500,000 à $36,000,000 les contributions du gouvernement pour fins d'assistance publique. Cela représente une augmentation de 900 pour cent en faveur des pauvres soignés et hospitalisés gratuitement dans les hôpitaux.

Taux réduit de 75%

Aucune province, a fait remarquer le premier ministre, ne peut invoquer des améliorations aussi considérables dans le domaine de la santé. Grâce à ces améliorations, le taux des décès par la tuberculose a été réduit de 75%. Tous ces progrès immenses, que nous avons réalisés graduellement, ont requis des fonds considérables. Mais les argents dépensés pour la santé publique constituent les meilleurs placements pour le présent et pour l'avenir.

Les problèmes de l'hospitalisation, a noté le premier ministre, relèvent des provinces et il n'est que naturel et raisonnable que les provinces aient les sources de revenus nécessaires à l'accomplissement de leurs devoirs et à l'exercice de leurs droits.

M. Duplessis insiste ensuite sur la nécessité de sauvegarder la santé publique, et s'étonne de voir l'autorité fédérale tenter de paralyser des résultats aussi bienfaisants, en accaparant les revenus auxquels les provinces ont droit.

Depuis la loi affirmant les droits de la province en matière fiscale, a dit M. Duplessis, nous avons pu réaliser d'immenses améliorations dans deux domaines vitaux qui sont de la juridiction des provinces, la santé publique et l'éducation. Celui qui empêcherait quelqu'un de s'instruire et de se soigner jouerait un rôle certainement peu recommandable. C'est le rôle que jouent les autorités fédérales, lorsqu'elles mettent des entraves à l'action des provinces pour assurer le progrès de la santé et de l'éducation.

L'impôt provincial sur le revenu ne représente que 15 pour cent de l'impôt sur le revenu perçu dans la province. Demander 15 cents dans la piastre, sur le montant payé à Ottawa, et cela pour des fins de santé publique et d'éducation, ce n'est certainement pas demander quelque chose d'irraisonnable.

La province de Québec qui progresse à pas de géant dans tous les domaines est particulièrement intéressée à la santé de l'unité nationale, bien entendue. Ceux qui refusent, sans motif convenable, de respecter les droits des provinces, dans les domaines fondamentaux, s'attaquent à la santé de l'unité nationale. Ils paralysent en même les progrès de la santé physique et intellectuelle.

Nous sommes fiers, a poursuivi M. Duplessis, des résultats féconds et des améliorations bienfaisantes rendus possibles par l'exercice des droits incontestables de la province, en matière d'impôt sur le revenu.

Pour l'éducation

Au cours de l'exercice financier de 1953-54, le gouvernement a consacré à l'éducation dans la province, plus de 55,000,000. C'est un montant qui dépasse de beaucoup tous ceux qui ont été consacrés à l'éducation dans le passé. Cela place la province de Québec au premier rang dans ce domaine. C'est notre intention de continuer dans la voie des améliorations et de continuer également à revendiquer les sources de revenus indispensables à la poursuite de ces améliorations.

C'est dans le Québec que les minorités sont traitées avec le plus de justice

Une affirmation de l'hon. Maurice Duplessis — Le premier ministre déclare que sous ce rapport "la province donne un exemple au monde entier" — La représentation des protestants à l'Assemblée législative

Québec, 3 (D.N.C.) — Un journaliste représentant un journal d'une autre province a posé des questions, cet après-midi, au premier ministre, l'hon. Maurice Duplessis, pendant sa conférence de presse, sur l'imbroglio scolaire de la secte des Témoins de Jéhovah, à Rouyn. Il lui a demandé ce qu'il en pensait.

Le premier ministre a répondu aux questions en disant qu'il ne craint pas d'affirmer, sans crainte d'être contredit, que la province de Québec est l'endroit au monde qui rend l'éducation la plus accessible à tous, sans distinction de race ou de croyance. Elle traite les minorités avec la plus grande mesure de justice.

Exemple au monde entier

"Je crois que la province donne, sous ce rapport, un exemple au monde entier et dont on devrait s'inspirer partout, a-t-il ajouté. Nous avons ici ce que nous appelons les écoles confessionnelles. Les catholiques envoient leurs enfants dans leurs écoles; les protestants font de même pour leurs enfants. Quand un catholique donne un avis qu'il ne désire plus envoyer ses enfants à l'école catholique, il appartient aux protestants de décider s'ils vont les accepter."

Le premier ministre a déploré ce qu'il a appelé la tendance de certaines personnes à se montrer conciliantes pour les Témoins de Jéhovah et dures pour les catholiques.

M. Duplessis a cité encore l'exemple de la province pour ce qui concerne la représentation des protestants à l'Assemblée législative. "Nous tenons à ce que les prostestants soient représentés à la Chambre, parce que c'est leur droit, a-t-il déclaré. "Encore hier, à East-Angus, j'ai demandé aux Canadiens français de voter pour un candidat anglo-protestant parce que les citoyens de la minorité ont droit d'avoir un représentant à la Législature. C'est notre façon de protéger les droits des minorités et je suis sûr qu'il n'y a aucun endroit au monde où les minorités sont traitées avec plus de justice".

Evadés le 14 août, ils sont repris hier à Matane

Deux jeunes gens, qui s'étaient évadés du centre Laval du pénitencier de St-Vincent-de-Paul, le 14 août dernier, ont été capturés, hier matin.

Le lieutenant Gaston Vanier, de la Sûreté provinciale a identifié les évadés comme étant Jean-Louis Beaulieu et Laurence Caron. Ces derniers ont été appréhendés à Matane.

Les deux adolescents avaient pris la fuite avec deux autres compagnons de bagne, le 14 août dernier, vers huit heures du soir. Deux avaient été arrêtés peu de temps après.

La police a aussi révélé que depuis leur évasion, Beaulieu et Caron auraient commis 14 vols et cambriolages. Ils seront donc traduits devant les tribunaux pour répondre à l'accusation d'évasion et de cambriolages.

AVIS IMPORTANT

La Chambre de Commerce de Ste-Adèle désire annoncer que la fête champêtre qui devait avoir lieu le 6 septembre a été contremandée. Le prix de présence consistant en un cottage moderne sera attribué au détenteur du billet chanceux, au cours du Carnaval d'hiver qui se tiendra le 26 février 1955... Avis aux intéressés.

LA CHAMBRE DE COMMERCE
DE STE-ADELE

Augmentation du coût de la vie pour le troisième mois consécutif

Ottawa, 3 (B.U.P.) — L'indice des prix au consommateur a affiché une hausse pour le troisième mois consécutif au cours de juillet. Le 2 août dernier, il était de 117, soit une augmentation de huit dixièmes de point.

Ce chiffre est le plus élevé depuis que cet indice est devenu le principal indicateur du gouvernement sur les fluctuations du coût de la vie. Il est basé sur les prix de 1949 et sur les habitudes d'achat du consommateur. Il remplaçait, l'année dernière, l'indice du coût de la vie basé sur les prix de 1939.

Le prix des aliments

Des prix plus élevés pour les aliments à travers la nation sont responsables pour cette nouvelle hausse. Les prix du boeuf, du mouton, des oeufs, des oranges, des citrons, du thé et des conserves sont plus élevés. Par ailleurs, les prix des légumes frais et du porc ont une tendance à la baisse.

Aucun changement radical dans les prix des vêtements ou des articles de ménage n'a été noté. Cependant on note une hausse légère dans le coût du logement.

Bien que les prix de détail aient affiché une augmentation en juillet, on note une diminution des prix de gros au cours du mois d'août. Il est descendu de 223.3 à 222.7, les prix du porc, du boeuf, des peaux, du caoutchouc brut, du sucre, de l'étain, du blé de l'ouest, du cuivre, du minerai de fer et de quelques variétés de bois de pulpe affichant une baisse.

L'indice des prix du marché pour les articles agricoles est descendu également de 211.5 à 206 au cours de la même période.

La construction des logis grâce à une loi provinciale

Québec, 3. (DNC) — La construction des logements se continue toujours à un rythme encourageant, a déclaré aujourd'hui l'hon. Maurice Duplessis. Au 31 août dernier, 23 538 prêts avaient été accordés pour un montant de $160,185,670.13.

Pour assurer et faciliter ces prêts la province s'est engagée à payer, jusqu'ici, pour sa part d'intérêt de 3 p.c., un montant de $46,865,358 80, ce qui revient à dire que chaque emprunteur a reçu du gouvernement, en moyenne, un montant de $1,991.05.

La loi provinciale a assuré la construction de 27,156 logements qui abritent actuellement environ 120 mille personnes. La valeur de ces maisons et des terrains sur lesquels elles sont construites est de $217,610,598. Il s'ensuit que les corporations municipales et scolaires de même que les paroisses bénéficient d'une nouvelle source de revenus s'élevant à $217,310,598.

NU-WAY
DELICATESSEN
maintenant ouvert
24 heures par jour
Pour les meilleurs et les plus chauds
SMOKED MEAT
en ville!
NOUS SERVONS AUSSI
24 HEURES PAR JOUR
Patates frites juliennes avec vinaigre et ketchup .10
Hot Dog Jumbo (Swift Premium) sur petit pain grillé. Moutarde relish ou oignons .10
Hamburger Jumbo (maigre) sur petit pain grillé. Moutarde relish ou oignons .15
NU-WAY
DELICATESSEN
4493, PAPINEAU
(Coin Mont-Royal)
NOUS LIVRONS
CH. 0237

Entrepreneurs
CYPRIEN GAGNON
ENTREPRENEUR
Chemins - Drainage - Travaux publics
DRUMMONDVILLE — QUE.

Téléphone 12513 Rue Elm
MAURICE & CLAUDE
ENRG
ENTREPRENEURS GENERAUX
Construction de chemins — Excavation
WINDSOR MILLS, QUE.

CARTES PROFESSIONNELLES
Avocats
Asselin, Gingras, Trudel, Saylor
AVOCATS
Hon. Ed. ASSELIN, C.R.
Joseph GINGRAS, C.R.
Gérard TRUDEL, C.R.
Norman SAYLOR, C.R.
1403 EDIFICE ALDRED
507, Place d'Armes PL. 8451

REOUVERTURE LE 7 SEPTEMBRE
du doyen des restaurants français de Montréal
chez Stien
au 1549, de la rue MacKAY
Téléphone : PLateau 9139

PETITES ANNONCES

DRIVING SCHOOL

Pour apprendre à bien conduire consultez Normandin Driving School, 4137, Delorimier. FR. 0336. Le soir : VI. 6257. M-1

MAISON NEUVE

4 apts, 1er étage, meublés avec gout, poêle électrique, réfrigérateur, vendra le tout pour $1,200. Loyer $65 par mois. Bail pour deux ans ou plus, très bien située, cause mortalité, reelle occasion, voir le soir après 6 heures, 2533, Cadillac. M-2

TRANSPORT

AGONA TRANSPORT LTEE. Déménagement local et campagne. Assurance. Service jour et nuit. Pour inf. : VI. 5445. M-2R

$375. COMPTANT

JE PEUX vous livrer Ford, Monarch, Zephyr, Consul, Prefect; avec une période de 36 mois pour payer la balance. Appelez Paul Baribeau, HA. 8-31, jusqu'à 10 heures p.m. M-3

DRIVING SCHOOL

à l'A B C Driving School. Aussi simple que A B C, double contrôle, transmission automatique ou régulière. Nous allons vous chercher et vous ramenons sans aucun frais supplémentaire. 4869, St-Denis, HA 9545. M-4

ATTENTION ! SPECIAL !

FAITES COUVRIR vos planchers par un expert : prélarts, tuiles de caoutchouc, tuiles d'asphalte, aux plus bas prix en ville. Estimés gratuits. C. Langlois, VI. 1895. M-5

A VENDRE

Bois de l'armée bien sec, $11.00 le gros voyage livré par nous, Georges Boichon, WI. 2303. M-6

TRANSPORT

ROUSSILLE Transport. Déménagement ville, campagne et longue distance. Spécialité : pianos, poêles, réfrigérateurs. VEndome 3766. M-7

MAGASIN A VENDRE

MAGASIN GENERAL. Beau stock comm'l, équipement moderne, gros chiffre d'affaires. Etabli depuis 1933. Vente pour cause de maladie, reelle aubaine. S'adresser à J.-A. Bissonnette, la Minerve, comté Labelle. M-8

APPRENEZ A CONDUIRE

MONT-ROYAL DRIVING SCHOOL où l'élève conduit et non l'instructeur. Double contrôle, transmission régulière ou automatique. Entièrement assurés. Instructeurs patients et compétents. Attention spéciale pour l'obtention de permis. Ecoutez CHLP, à 2 h. 50 p.m., tous les dimanches. Plateau 6087, 112 EST, rue MONT-ROYAL. J. Parlev, prop. M-9

LAVEUSES A LOUER

LAVEUSES à louer, 75 cents par semaine, plus transport. Nous réparons aussi toutes marques. CH 9032; le soir : CH. 7484. M-10

A TEMPS PARTIEL — AUGMENTEZ VOS REVENUS !

Comment gagner $1,000 en travaillant à la maison (36 façons différentes). Détails gratuits. Ecrire à Home Business Reg'd, Dépt 6, Boite 22, Station Hochelaga, Montréal. M-11

ATTENTION !

SEULEMENT hommes bilingues avec références. Payons salaire plus élevé que la moyenne. Devront se présenter personnellement à 620 Cathcart, coin Union, chambre 508. Carré Philippe. M-12

FREINS NEUFS POUR $16

FAITES REMPLACER vos freins maintenant avec des garnitures de freins "Bonded", pour le prix infiniment bas de $16. Travail garanti. REgent 8-4634. M-13



OVATIONNEE—Mme Chiang Kai-shek, épouse du chef nationaliste chinois, a été chaudement ovationnée lorsqu'elle a porté la parole à la convention de la Légion américaine, à Washington. Elle a dit que la Russie avait réduit la Chine continentale en esclavage, mais que "nous Chinois nous ne resterons pas pour longtemps esclaves".

M. Dulles se dit confiant à son arrivée à Manille

Manille, 3. (UP) — M. John Foster Dulles, à son arrivée à Manille, a déclaré ce soir que les alliés trouveront un moyen de contribuer à l'indépendance et à la liberté des autres nations. M. Dulles est sur le point d'entreprendre des pourparlers pour la mise au point d'un traité du sud-est asiatique.

La conférence débute lundi, mais auparavant M. Dulles s'entretiendra avec les autorités philippines sur les meilleurs moyens de renforcir le traité de défense mutuelle

AUTOS A VENDRE

NOUVEAUX FORDS 1954 — Autos usagées — "Square Deal" en téléphonant personnellement à Issie Sternthal, tél. MA. 1671. M-14

LAVEUSES A LOUER

75c par semaine, plus transport. 6 mois d'emploi, gratis. UN. 1-3009; CA. 4902, soir. M-15

A LOUER

TOURIST APT A LOUER, 2 et 3 chambres avec baignoire et cuisine, à partir de $5 par jour, tout fourni. Tousignant, 65, Oak, Plattsburg M-17

APPRENEZ A CONDUIRE

NORTH END DRIVING SCHOOL. Double contrôle. Entièrement assurés. Instructeurs compétents. Attention spéciale pour votre licence. CR. 1404 — 6975, rue St-Denis M-18

COMMERCE A VENDRE

MAGASIN avec atelier de réparation de radios, téléviseurs, accessoires électriques. Comptoir de disques. Cause maladie. 357 est, Mont-Royal. Jour : HA. 9830; soir : MA. 2094. M-19

AGENTS DEMANDES

VENDEURS, VENDEUSES, porte en porte, augmentez vos revenus, ajoutant à votre ligne du nouveau venant directement de New-York. C. P. 142, St-Casimir, P. Q. M-20

SITUATIONS OUVERTES

Au Canada, Etats-Unis, Amérique du Sud, Europe. Jusqu'à $15,000. Voyage payé. Ecrivez : Employment Information Center, Room C-90, 316, Stuart Street, Boston. M-23

EMPLOI DEMANDE, FILLE

JEUNE FILLE expérimentée et très fiable désire emploi comme waitress dans restaurant. Appelez PL. 8335, local 18. M-24

L'hon. Rivard ouvre officiellement l'exposition provinciale de Québec

Québec, 3 (D.N.C.) — Le ministre des Transports et Communications et solliciteur général de la province, l'hon. Antoine Rivard, représentait le gouvernement de la province, ce soir, à la cérémonie solennelle d'ouverture de l'Exposition provinciale de Québec.

M. Rivard a chaleureusement félicité les organisateurs de l'exposition, du theme qu'ils ont choisi pour donner un sens particulier à cet événement. L'exposition de cette année est un hommage à la femme rurale du Québec. Le ministre en a profité pour déclarer que "la femme rurale du pays de Québec constitue la plus belle noblesse que nous ayons: celle du coeur et de l'esprit".

"Insoucianie des fastes et des honneurs qu'on prodigue à d'autres aristocraties, a-t-il déclaré, la noblesse féminine rurale de chez nous est satisfaite et glorieuse dans son âme et consciente d'accomplir parfaitement son devoir d'épouse et de mère. La femme de notre campagne québécoise accepte sans amertume, sans chagrin et sans dépit des conditions de vie matérielle où le confort est absent et où l'effort, le sacrifice et la souffrance physique sont constants. Après avoir assuré sur les rives du St-Laurent la revanche des berceaux, elle a voulu que non seulement ses enfants qui seront demain les remueurs de terre dont nous avons besoin, apprennent sur ses genoux les vérités premières de la religion qui éclaire notre route, mais qu'également ils gardent sur leurs lèvres ces syllabes chères au doux parler qui nous conserve frères. Elle a voulu aussi dans la routine pénible de sa vie quotidienne nous donner sans forfanterie, ni apparat, des leçons essentielles dont tous nous pouvons tirer notre profit.

"Leçons de fidélité à sa mission d'être la source même de la vie nationale dans la succession progressive des générations. Leçons de fidélité aux préceptes de l'Evangile, aux traditions nationales et familiales, qui assurent et protègent la survivance et l'épanouissement de l'âme nationale. Leçons de sérénité alors que ni l'âpreté de la vie, la dureté des travaux pénibles qu'elle accomplit chaque jour, la rigueur des devoirs devant lesquels elle n'a jamais reculé, n'ont empêché la femme rurale de chez nous de garder le sourire, la calme lumière du regard, la paix de l'âme qui est bien le reflet le plus sûr de la paix de la conscience.

Leçons d'endurance

"Il y a un an, à Paris, ayant l'occasion de porter la parole devant un groupe important de nos frères de la vieille France, je me permettais de dire que depuis la dernière guerre ils croyaient avoir trouvé un nouveau mode de patriotisme: la résistance, et je me permettais d'ajouter, vous avez peut-être baptisé la chose lors de la dernière guerre, nous l'avions inventée et pratiquée depuis la conquête. Et si nous avons été des résistants tant au point de vue religieux qu'au point de vue national, il faut dire que l'épouse, la mère canadienne-française, a pratiqué depuis toujours dans nos campagnes cette méthode méritoire et particulièrement ardue du véritable patriotisme.

"Profitons de cette occasion heureuse pour apporter à la femme de la campagne québécoise l'hommage de notre gratitude sincère et de notre respectueuse admiration, a conclu M. Rivard. Le souvenir de ses mérites, la constatation de ses vertus, le sentiment de la reconnaissance que nous lui devons, occuperont nos esprits d'une façon plus spéciale durant les jours qui vont suivre. Elle a toujours peiné dans l'ombre et dans l'oubli. Elle mérite bien d'être à l'honneur maintenant."

◆

Sir Henry Roscoe, décédé en 1915, à l'âge de 82 ans, était professeur de chimie au collège Manchester à l'âge de 24 ans.

Imposantes funérailles de M. Paul Provençal

Une foule nombreuse a rendu un dernier hommage, hier matin, à M. Paul Provençal, député de Montréal-Laurier à l'Assemblée législative, décédé subitement mardi soir dernier.

Les porteurs d'honneur se composaient de députés provinciaux : MM. Daniel Johnson, de Bagot ; Edgar Hébert, de Beauharnois ; Azellus Lavallée, de Berthier; Hercule Riendeau, de Napierville-Laprairie; Gérard Thibault, de Montréal-Mercier, et Omer Barrière, de Laval.

Au premier rang du cortège précédé de neuf landaus de fleurs, on remarquait les honorables Omer Côté, secrétaire de la province, Edouard Asselin, leader du Conseil législatif, Odilon Renaud, conseiller législatif, et Hormisdas Delisle, ancien ministre d'Etat.

Le deuil était conduit par MM. Jean, André et Alexandre Provençal, les frères du défunt.

La levée du corps a été faite par l'abbé J.-A. Gariépy, curé de la paroisse Ste-Cécile. Le service a été chanté par le Rév. P. Roland Provençal, P.M.E. Les diacre et sous-diacre étaient l'abbé Isidore Provençal, curé de Notre-Dame-de-Lourdes, de St-Jean, et le Rév. P. Jean-Luc Provençal, C.S.V.

On remarquait dans le cortège, également, MM. Redmond Roche, député de Chambly, Dave Rochon, député de St-Louis, Yvon Dupuis, député de Ste-Marie, le notaire Eugène Poirier, M. Lucien Croteau, membre de l'exécutif, MM. Alfred Gagliardi et Jean-Paul Hamelin, conseillers municipaux ;

MM. Adhémar Raynault, Arsène Ménard, Arsène Gagné, Jean Miquelon, avocat, Médéric Gervais, Albert Surprenant, dentiste, J.-S. Dextraze, Léopold Pouliot, Pierre Desrosiers, L.-O. Jalbert, Jean Hétu, avocat, Paul Hurteau, shérif, Léopold Rioux, Gaston Parent, Paul Bériault ;

MM. Candide Rochefort, René Ladouceur, Armand Ferland, le Dr J.-E. Turgeon, MM. Marc-André Blain, avocat, Jean Barrette, Jacques Thériault, Henri Choquette, Léopold Trottier, Ubald Legault, Fernand Hébert, Henri Lippé et autres.

Comparution de "tristes" sires

L'ampleur de la vigoureuse campagne que mène la police pour débarrasser la métropole de tous les anormaux qui s'y trouvent, campagne qui a redoublé d'intensité depuis quelques semaines, est apparue de façon inusitée, ce matin, lorsque l'on a noté que neuf des douze accusés qui attendaient de comparaître devant le juge Armand Cloutier avaient été incarcérés au cours des dernières 24 heures pour des délits relevant de l'immoralité: grossière indécence, attentat à la pudeur et exposition de personne.

Des neuf accusés, cinq ont reconnu leur culpabilité sur-le-champ, trois l'ont niée et la comparution du dernier a été momentanément ajournée, parce que le dossier n'avait pas été écomplété, dans son cas.

$109 millions prêtés aux cultivateurs

Québec, 3. (DNC) — Le 31 août dernier, a annoncé le premier ministre, aujourd'hui, l'Office du crédit agricole de la province, établi en 1936, avait prêté aux cultivateurs $109,781,520.

Sur ce montant, les cultivateurs ont remboursé, à date, $33,751,416.27, dont $14,712,066 représentent des paiements réguliers ou à échéance et $19,039,357 des paiements par anticipation.

Le total des prêts s'élève maintenant à 42,365, dont 17,944 représentent des prêts consentis afin de permettre à des jeunes de s'établir sur la terre.

Un autre fait remarquable à noter, a déclaré M. Duplessis, c'est que depuis le début des opérations de l'Office, en mars 1937, jusqu'à la fin de décembre 1953, les pertes se chiffrent au montant minime de $302.21, c'est-à-dire 36 cents par $100,000 ou 3 cents par $10,000. Ce sont là des résultats merveilleux, excessivement rares dans le monde actuel des affaires, a conclu le premier ministre

Vente par le Shérif

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tels que mentionnés plus bas.

No 313159

LEO STRASBOURG demandeur; vs MARCEL DESROCHERS défendeur.

Un emplacement ayant front Chemin St. Clare, en la Ville Mont-Royal, composé:

a) De la partie sud-est de la subdivision deux cent cinquante-trois du lot originaire numéro six cent quatorze; aux plans et livre de renvoi officiels de la paroisse St-Laurent, mesurant trente-six pieds de largeur par cent vingt pieds de profondeur et borné en front par le Chemin St. Clare, en arrière par le numéro 614-251, d'un côté par le résidu dudit lot numéro 614-253, et de l'autre côté au sud-est par la partie nord-ouest du lot numéro 614-254.

b) La partie nord-ouest du lot numéro deux cent cinquante-quatre de la subdivision officielle du lot originaire six cent quatorze, du même cadastre, mesurant quarante pieds de largeur par cent vingt pieds de profondeur, et borné en front par l'Avenue St. Clare, en arrière par une ruelle, d'un côté au sud-est par le lot No 614-254 et de l'autre côté au nord-ouest par le numéro 614-253 du même cadastre, avec la bâtisse y érigée portant le numéro civique 1640, rue St. Clare.

Pour être vendu à mon bureau, en la cité de Montréal, le VINGT-QUATRE SEPTEMBRE 1954, à DIX heures du matin.
Bureau du Shérif.

Montréal, 2 septembre 1954.

Le Shérif,
CAISSE & HURTEAU.

Une autre somme de $500,000 mise à la disposition de l'Office de l'électrification rurale

Québec, 3 (D.N.C.) — Au cours de la dernière séance du Conseil des ministres, nous a annoncé le premier ministre cet après-midi, un arrêté en Conseil a été approuvé pour placer une somme additionnelle de $500,000 à la disposition de l'Office d'électrification rurale.

Cette mesure porte à $19,400,000 le montant que l'Office aura dépensé jusqu'ici pour assurer le bénéfice de l'électricité aux campagnes et aux paroisses.

En annonçant cette nouvelle, l'hon. M. Maurice Duplessis a déclaré qu'en 1944, le nombre des fermes électrifiées était de 20 p.c., à peine. Et cependant, a-t-il ajouté, la province de Québec est la plus riche en ressources hydroélectriques, puisqu'elle possède environ 51 p.c. des forces hydroélectriques présentement utilisées au Canada.

M. Duplessis a souligné que l'électrification rurale rend la campagne plus attrayante, facilite le travail du cultivateur ainsi que le travail de son épouse et de ses filles, puis permet de résoudre le problème de la pénurie de main-d'oeuvre.

"Tous ces avantages existaient du temps de nos adversaires mais les cultivateurs en étaient privés", a déclaré M. Duplessis. Il ne fait aucun doute que l'électrification rurale a haussé d'environ $60 millions la valeur de nos fermes, tout en stabilisant l'agriculture et en arrêtant dans une large mesure l'exode des campagnes vers les villes.

Déclarations contredites

M. Duplessis a rappelé que lorsque la loi de l'électrification rurale a été présentée, "l'opposition libérale l'a violemment combattue et s'est constituée prophète de malheur en prédisant l'échec de cette initiative." Les faits, a-t-il dit, ont contredit ces déclarations. Depuis que la loi a été mise en vigueur, à la fin de 1945, 16,241.52 milles de lignes de transmission ont été construites et aujourd'hui, plus de 80 p.c. des fermes de la province sont électrifiées. L'électricité, a-t-il ajouté, pénètre jusque dans les campagnes les plus reculées et les compagnies ne pratiquent plus la politique d'écrémage d'antan, lorsqu'elles choisissaient les paroisses à électrifier.

Enfin, le premier ministre a assuré que l'électrification rurale complète le bien qu'a accompli la loi du prêt agricole, qui a assuré aux cultivateurs la propriété de leurs bâtiments.

Soumissions et travaux autorisés par l'Exécutif

Le Comité exécutif de la Cité a, hier après-midi, approuvé divers rapports de chefs de départements ayant trait à l'exécution de travaux.

Sur la recommandation de M. Lucien L'Allier, le directeur du service des travaux publics, il a accordé les contrats pour le pavage du boul. Rosemont entre la 26e Avenue et la rue Lacordaire, et pour la construction à cet endroit des trottoirs là où jugé nécessaire. Il en coûtera $422,000 pour la construction du pavage, et $36,400 pour les trottoirs. Le Conseil a déjà voté des crédits respectifs de $450,000 et de $42,500.

Les commissaires ont également adjugé le contrat pour l'élargissement de la rue Sherbrooke, entre les limites de Westmount et la rue Marcil. En tenant compte des travaux corrélatifs, la dépense s'élèvera à $186,400.

Le Comité exécutif a aussi autorisé la demande de soumissions pour la construction de l'égout collecteur Somerled-Madison, qui se déversera dans le collecteur Chester. Le rapport de M. L'Allier explique que la construction de cet égout, au coût estimé de $400,000, remédiera au refoulement des égouts dans les rues Hampton, Hingston, Beaconsfield, Grand-Boulevard et Kensington.

Les commissaires ont enfin décidé de faire exécuter en régie des travaux d'enxiron $60,000 à l'ancien hôtel Viger. Ils ont trait à la construction d'une bâtisse qui reliera la gare au bâtiment principal, dont on est à reconstruire l'intérieur. Des soumissions seront également demandées pour des ouvrages en métal à l'ancien hôtel Viger. On calcule qu'ils devraient coûter environ $75,000.

L'île de Quemoy bombardée par les Chinois

Washington, 3. (UP) — Les communistes chinois ont bombardé hier les îles Quemoy, à quelques milles au large du continent. Selon les rapports reçus, les rouges ont lancé un barrage d'artillerie et de mortiers d'îles avoisinantes.

Les autorités de la Défense, à Washington, ont déclaré toutefois que la situation n'était pas grave et qu'il ne fallait pas s'alarmer outre mesure. Depuis le retrait à Formose des forces nationalistes, il y a toujours eu des raids et des duels d'artillerie entre les deux camps en présence. La semaine dernière, les Chinois avaient annoncé que des commandos étaient descendus à Quemoy et y avaient tué une dizaine de soldats nationalistes, en tuant un.

Modification de deux circuits d'autobus à Verdun et à Hampstead

La Commission de transport de Montréal annonce que deux de ses circuits réguliers d'autobus seront modifiés et améliorés à partir de demain. Il s'agit des services "Beurling", à Verdun, et "Hampstead", dans la municipalité du même nom.

Le parcours "Beurling", route 80, sera désormais comme suit: de l'intersection de la rue Wellington et de l'avenue Woodland, vers le nord par Woodland, vers l'ouest, avenue Beurling, vers le sud, avenue Stephens, et vers l'est, boulevard Lasalle, jusqu'à Woodland.

A titre d'essai, pour une période de deux mois, les autobus du circuit "Hampstead" circuleront désormais le dimanche et les jours de fête. Et dès vendredi prochain, le 10 du courant, le service sera prolongé d'une heure à la fin de la journée, le vendredi, et le samedi soir. Ces soirs-là, de même que le dimanche soir, le dernier départ de l'intersection Queen-Mary et boul. Décarie se fera à 1.00 a.m.; les autres jours de la semaine, à minuit.

VASTE REGION

Les territoires du Nord-Ouest couvrent une superficie de 1,304,903 milles carrés tandis que le Canada tout entier comprend 3,845,774 milles carrés.

Commentaires de M. Duplessis sur la situation du Sénat

Québec, 3 (D.N.C.) — La situation concernant le Sénat canadien n'est pas conforme à l'esprit qui a présidé à son établissement, a déclaré cet après-midi le premier ministre en réponse à une question de notre représentant qui lui demandait ce qu'il pensait de l'idée de conférer aux provinces le droit de nommer un certain nombre de sénateurs.

Quel est le moyen de remédier à cela ? a poursuivi M. Duplessis. Il y en a peut-être plusieurs. Certaines gens prétendent qu'il s'agit d'une question qui relève exclusivement du fédéral. A mon sens, c'est une erreur. Dans le domaine de la représentation des provinces, il y a un recul évident sous une apparence fictive d'amélioration.

Le Sénat, a dit le premier ministre, a été constitué comme gardien des droits de la minorité et de la Constitution.

Sans se prononcer sur les moyens d'améliorer la situation, le premier ministre a déclaré que bien qu'il ne lui appartienne pas de régler la question, il espère sincèrement qu'une formule sera trouvée pour la régler.

Trois policiers molestés par des piqueteurs irrités

Détroit, 3 (U.P.) — Trois policiers ont été molestés aujourd'hui pendant qu'ils tentaient de retenir un groupe de piqueteurs qui lançaient des oeufs, des cailloux et des tomates.

C'est le deuxième jour de violence depuis que la compagnie Square D. Co. a brisé ses relations avec l'United Electrical Workers Union et a fait appel aux ouvriers demeurés loyaux pour qu'ils mettent fin à la grève de 81 jours.

La foule

Aux portes de la compagnie, il y avait 300 piqueteurs irrités, 100 ouvriers attendant d'entrer dans l'usine, un nombre égal de gens cherchant de l'emploi et 150 policiers armés.

Les ouvriers, qui ont marché en groupe vers les barrières, ont été lapidés. Plusieurs piqueteurs, écartant les policiers, ont réussi même à les frapper. Deux policiers, dans la mêlée, ont été jetés à terre et le patrouilleur James Baker a reçu des coups de pieds dans les côtes en tentant de relever un de ses camarades.

La police montée est venue prêter main-forte aux agents et finalement a réussi à contenir la foule qui voulait pénétrer de force dans l'usine pour faire un mauvais parti aux employés fidèles.

La compagnie a annoncé que la production avait repris sur une base limitée. C'était la première fois que telle chose se produisait depuis que les 1,200 ouvriers de cette entreprise déclaraient la grève le 15 juin.

Eugène Pallette meurt à Hollywood

Hollywood, 3. (UP) — Eugène Pallette, l'acteur de cinéma, qui un jour quittait Hollywood, parce qu'il pensait que cette ville serait l'un des principaux objectifs d'un bombardement atomique, est mort aujourd'hui après une longue maladie. Il était âgé de 65 ans.

Pallette, qui était issu d'une famille très bien connu socialement, était retourné à Hollywood en 1948, abandonnant son ranch à La Grande, Oregon, après deux ans de retraite. Ses sombres appréhensions ne s'étaient pas réalisées.

Le volumineux Pallette était une figure bien connue dans les milieux cinématographiques et il avait joué des rôles secondaires, mais typiques, dans de nombreux films. Il était reconnu pour sa bonne humeur et sa façon joviale d'envisager la vie. En 1944, il achetait le ranch de 3,500 acres dans l'Oregon et y enfouissait une grande quantité d'aliments rares et de conserves. Il n'avait jamais voulu dire pourquoi il craignait tant que Hollywood serait bombardé.

Peine de mort pour espionnage en temps de paix

Denver, 3. (UP) — Un projet de loi prévoyant la peine de mort pour espionnage en temps de paix a été signé aujourd'hui par le président Eisenhower. Il doit également signer deux autres bills, celui de l'aide étrangère et celui qui prive de leur citoyenneté les communistes qui se sont rendus coupables d'une offense.

L'hôtel de ville sera fermé lundi

Lundi prochain, Fête du Travail, l'hôtel de ville sera fermé, et il n'y aura pas non plus d'enlèvement des ordures ménagères. Seuls les marchés ouvriront ce jour-là.

M. Mendès-France ira à New-York

Paris, 3. (UP) — Le président du conseil, M. Pierre Mendès-France, a annoncé ce soir qu'il se rendra aux Etats-Unis à la fin du mois à l'occasion de l'ouverture de l'Assemblée générale des Nations-Unies.

De sources renseignées, on révèle que l'un des buts du voyage sera de consulter les autorités américaines sur le plan substitut à adopter pour remplacer le projet de communauté de défense européenne rejeté par l'Assemblée nationale française.

M. Mendès-France a remanié son cabinet à la suite de cette crise qui a provoqué la démission de six ministres, dont trois aujourd'hui. Le cabinet français s'est réuni pour la première fois depuis le vote de lundi.

"J'irai à New-York"

"J'irai certainement à New-York, assister aux séances de l'Assemblée générale de l'ONU, a-t-il déclaré, mais je n'y serai pas présent pour l'ouverture, le 21 septembre prochain."

M. Mendès-France fera le voyage en sa qualité de ministre des Affaires étrangères et il verra plutôt M. John Foster Dulles que le président Eisenhower.

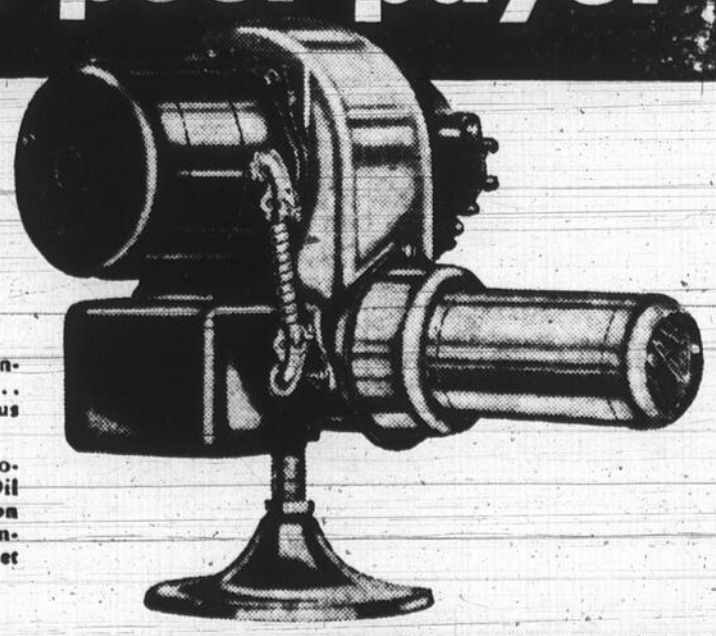
Il aura l'opportunité également de rencontrer les leaders russes, dont Andrei Vishinsky, ministre adjoint des Affaires étrangères en URSS et chef de la délégation soviétique à l'ONU. Des rapports circulent que M. Mendès-France aimerait entrer en pourparlers avec les Russes.

QUI S'Y CONNAÎT EXIGE IMPERIAL!

Vous avez jusqu'à 3 ans pour payer

(avec un minimum de frais de crédit)

VOTRE BRÛLEUR À L'HUILE Esso



Moyennant un léger paiement comptant et des versements mensuels peu élevés, vous disposerez d'un brûleur à l'huile Esso ... le mode de chauffage le plus rapide, le plus propre et le plus efficace qui soit!

Le brûleur à l'huile Esso est un appareil de chauffage économique et pratique — garanti pour un an par l'Imperial Oil Limited. Cette garantie porte sur tout défaut dans la fabrication ou dans les matériaux et vous assure une mise au point complète de l'installation, des essais, des inspections à domicile et une vérification gratuite.

Voyez un vendeur autorisé de brûleurs Esso ou adressez-vous au bureau le plus proche de IMPERIAL OIL LIMITED

LES MOTS CROISÉS

La solution de ce problème paraîtra dans notre prochaine édition



Horizontalement

1 — Azote
2 — Adverbe de lieu. — Assembler.
3 — Action de faire défaut. — Dynamite.
4 — Saison. — Lettre grecque.
5 — Brin de bois soufré.
6 — Grand-père. — Grande étendue d'eau salée.
7 — Adverbe de lieu. Notre-Seigneur. — Fait tort.
8 — Garnit. — Sans lustre.
9 — Affirmer qu'une chose n'est pas vraie. — Règles obligatoires.
10 — Comique. — Article.
11 — Nom de Voltaire. — Inflammation des synoviales du poignet.

Verticalement

1 — Clignotement.
2 — Ville du Pérou. — Pousser des cris.
3 — Rôdeur de nuit.
4 — Enveloppe pour serrer quelque chose. — Difficile.
5 — Parure. — Ile de l'Atlantique.
6 — Du verbe avoir Part.
7 — Deux consonnes. — Mou.
8 — Pas vêtu. — Femelle du sanglier.
9 — Mets léger qu'on sert avant le dessert.
10 — Fille de Cadmus. — En les. — Mesure chinoise.
11 — Adresse. — Evêque de Lyon.

Solution de notre édition précédente



Au Pinehurst Inn

C'est dimanche soir qu'aura lieu le "Staff Party" de l'hôtel Pinehurst Inn à Val Morin. Une pléiade d'artistes invités seront au programme en cette occasion en plus d'un formidable spectacle de choix. Il y aura attractions, musique et danse continuelles. Deux orchestres. Souvenirs pour tous: ballons, serpentins, flûtes, etc... La direction n'a rien épargné pour faire de cette soirée la plus belle de l'année. Plusieurs prix de présence seront distribués.

Au St-Denis

Une nouvelle version du sujet célèbre "Les Deux Gosses", prend l'affiche aujourd'hui au St-Denis. Le public sera vivement intéressé par cette nouvelle version, de style moderne, de cette célèbre histoire qu'il a pu déjà voir mais qui se présente à lui dans un style très différent. Les malheurs d'une jeune femme, injustement accusés d'infidélité sont le pivot de l'action où les scènes touchantes sont fournies par la présence de deux enfants maltraités par une "logeuse" sans coeur et son mari pas plus reluisant. On a conservé au sujet son cadre fin du XIXe siècle, ce qui rend plus plausibles les aventures et intrigues complexes que racontent le film. Le roman célèbre de Pierre Decourcelles conserve tout ce qui a fait son attrait, et les malheurs de l'héroine et des deux enfants vont très sûrement émouvoir. Yves Deniaud et Marie Bizet, Massimo Serato et Léa Padovani ont le grand mérite de garder ici le cadre français intact. Ils infusent au film le rythme qui lui convient.

En programme double: "Des Quintuplés au Pensionnat". Cette histoire bien nouée évoque un charme touchant du "Mioche" du même scénariste, avec, en plus, une certaine cocasserie joyeuse. La présence de cinq bébés dans le lit d'une chaste directrice de pensionnat, les ruses pour les cacher aux jeunes filles, la complicité des adolescentes et des professeurs, la visite de l'inspecteur, la fraicheur des réunions de jeunes filles, tout cela compose un ensemble gracieux et gai sans vulgarité. Admirablement interprété par Valentine Tessier, Armand Bernard, Maurice Escandre, Jeanne Fusier-Gir, Jean Carmet et Milly Mathis, ce film saura plaire à tous.



DEUX AMOUREUX CELEBRES — Clark Gable et Vivien Leigh, les deux célèbres amoureux de l'écran, photographiés dans une scène du magistral film "Gone with the Wind", qui entreprend une troisième semaine au Loew's. Ce film dure trois heures.



mardi soir
7 septembre
GRANDE SOIRÉE de GALA!

avec le sensationnel et populaire chanteur
STEVE EVANS



★ Princesse Yum Yum
jolie danseuse exotique
★ CARMEN PIZZERA
chanteuse parisienne
★ GORDON & OLIVIA
lanceurs de couteaux
★ GENE STRAUH
nouveautés musicales

MERCREDIS SOIRS
soirées du bon vieux temps
avec BOB MARTIN et son trio

Don CARLO et son orch.
★ Emile D'AMATO et son trio
CHARLIE LAVOIE
nouveau gérant

au "42" café du Palais
42 est, NOTRE-DAME — MA. 8917
HEURES DES SPECTACLES :
Tous les soirs: 11 h. et 2 h.; sam.: 10 h., 12 h., 2 h

Feuilleton de MONTREAL-MATIN No 26

Ils n'auront pas ma peau

roman d'aventures policières
par RENE VALENTIN

Publié en vertu d'un traité avec la Société des Gens de Lettres

— D'accord, d'accord; mais tout ça, ça fait pas mal de suppositions gratuites.

— Aussi, si nous voulons y voir clair, est-il grand temps que nous éclairions mieux notre lanterne. Jusqu'à présent, nous avons travaillé en ordre dispersé, sans aucune ligne de conduite nettement définie. Il s'agit maintenant de se mettre à la besogne avec méthode, chacun de son côté. Qu'en penses-tu ?

— Va bien ! approuva Hugh. On arrête son plan de bataille ?

VIII

Nous avions quitté l'Auberge du Cheval Blanc et, après avoir parcouru un mille ou deux, nous venions de nous asseoir sur la berge d'un cours d'eau, bien loin de la ville et à l'abri des oreilles indiscrètes.

— Comme ça, ton plan de campagne, il se dessine ? demanda Hugh en se calant contre le talus avec tout le confort que l'endroit permettait.

— Il est tout tracé, dis-je. Et d'abord, je pense qu'il serait utile de nous adjoindre notre vieille connaissance.

— Tu songes à Ralph Baxter ?

— C'est un garçon dont le concours nous sera particulièrement nécessaire. Lui seul peut nous aider à voir clair dans le meurtre de Miss Rawson.

Hugh Palmerston approuva du chef.

Il faut vous dire que Ralph Baxter nous avait, en maintes circonstances, rendu d'appréciables services. Après une dizaine d'années passées au Criminal Investigation Department, il avait lâché le métier à la suite d'un confortable héritage qui lui était tombé du ciel. Quand un homme se trouve, du jour au lendemain, devant trente ou quarante mille dollars de rente, il est assez normal qu'il ne se sente plus la moindre envie de poursuivre un métier où à chaque heure que le bon Dieu nous fait voir, on risque de se faire démolir. Mais quand ce même bougre a la carrière dans le sang, il est inévitable que, tôt ou tard, il regrette sa décision. C'était exactement ce qui était arrivé à Ralph Baxter. Malheureusement, entre-temps, l'âge-limite était passé et le brave Baxter avait laissé échapper l'occasion de raccrocher. En désespoir de cause, il s'était rabattu sur quelques agences privées auxquelles il avait fait ses offres de services, mais sous l'expresse réserve qu'il resterait libre d'accepter ou de refuser les collaborations qu'on lui proposerait. Car il était fin gourmet, Baxter. Il lui fallait des histoires où les coups de pétard partaient tout seuls, par des affaires à l'eau de rose. Lui-même aimait d'ailleurs jouer du revolver et le judo était son sport de prédilection. Bref, c'était vraiment l'homme qui convenait dans le combat inégal que nous livrions en ce moment à Roy Rogers.

Avec cela, ses nombreuses relations parmi la police de plusieurs Etats lui ouvraient bien des portes qui, pour d'autres, seraient demeurées obstinément closes. C'était là un atout non négligeable dans la plupart des cas.

— Tandis que Baxter s'occupera de réunir tous les renseignements possibles sur les circonstances du drame de Republican Street, tu iras faire un tour à Péoria d'abord, à Bloomington ensuite, continuai-je.

— Que ferai-je à Péoria ?

— Tu iras trouver la mère et la soeur d'Eleanor Rawson et tu tâcheras de savoir tout ce qui est susceptible de nous apporter des éclaircissements touchant les relations qu'entretenaient entre eux Eleanor et Joe. Tu vois ce que je veux dire ? Comment ils se sont connus; pourquoi la mère Rawson flirt; quand la petite a quitté la maison paternelle, les endroits où ils se sont successivement établis, tout la lyre, quoi !

— Bon ! Et à Bloomington ?

— Là, tu t'occuperas plus spécialement de notre petit copain Reynolds. Inutile de te détailler ce qui nous intéresse : tout ce qui le concerne de près ou de loin... Si tu peux remonter la filière plus loin, vas-y. Ce que je te demande, surtout, c'est de faire vite. Je te fixe rendez-vous après-demain à Springfield, à l'hôtel "California", dans la soirée. Tu demanderas M. Varon; toi, tu seras M. Cheeps. Ça colle ?

— Ça colle !... Tu te charges de prévenir Baxter ?

— Je fais le nécessaire dès mon retour en ville. En cas d'imprévu, la note habituelle dans la "Chicago Tribune" !

— Noté ! Et toi, qu'est-ce que tu fabriques de bon pendant ce temps-là ?

— Je me tourne les pouces ! Si, entre-temps, je changeais d'avis, peut-être bien que j'irais dire un bonjour en passant à ton camarade Ike !

Il me regarda avec de yeux de merlan frit, fut sur le point d'éructer un juron, puis me tourna le dos sans me serrer la main. Je rigolai intérieurement. Hugh serait toujours le même.

Lorsqu'il eut disparu au détour de la route, je me dirigeai délibérément vers le faubourg d'Aurora où j'avais abandonné ma voiture.

(A Suivre)



A L'IMPERIAL — Danny Kaye, Mai Zetterling et sa poupée parlante dans une scène de la nouvelle comédie "Knock On Wood", à l'affiche du cinéma Imperial. Le film est en couleurs par technicolor.

Les spectacles à voir dans nos théâtres en fin de semaine

A l'Alouette

"Anna", mettant en vedette Silvana Mangano, avec sa soeur, la belle Patricia Mangano, Raf Valone, Vittoria Gassman et les célèbres artistes français Jacques Dumesnil et Gaby Morlay, est présentement à l'affiche au cinéma Alouette.

Soeur Anna (Silvana Mangano), jeune religieuse qui n'a pas encore prononcé ses voeux, est infirmière dans un grand hôpital de Milan. Médecins et malades l'adorent car elle se montre gentille, active, charitable.

Une nuit, on conduit à l'hôpital un homme blessé (Raf Valone). Soeur Anna, qui le reçoit, reconnaît en lui Andrea. Pendant que le médecin-chef de l'hôpital, le professeur Ferri (Jacques Dumesnil) opère le blessé, Anna revit son passé. Cet Andréa a été son fiancé. Ils se sont connus dans une petite boîte de nuit où elle chantait et dansait. Andréa dirige une très grosse ferme dont il est le propriétaire. Quand il vit Anna pour la première fois, il décida immédiatement de l'épouser.

Mais celle-ci menait une double vie; elle avait un ami, Walter (Vittorio Gassman), qui, chaque soir, venait la chercher.

Pourtant devant l'amour d'Andréa, Anna décida de quitter Walter. Mais Walter la retrouve et la prie de revenir. Comme elle refuse, Andrea intervient et tente d'éloigner Walter. Ils engagent une lutte au cours de laquelle Walter est tué.

Avant de se constituer prisonnier, Andrea chasse Anna: à cause d'elle, il est devenu un vulgaire assassin.

Après quelques jours de convalescence, son ancien fiancé lui confesse qu'il n'a jamais cessé de l'aimer et lui demande à nouveau de l'épouser.

Au Loew's

"Gone with the Wind", l'un des films les plus célèbres de l'histoire du cinéma, garde l'affiche du Loew's une troisième semaine.

Le film met en vedette Vivien Leigh, Olivia de Havilland, Clark Gable et d'autres acteurs de premier ordre. It dure plus de trois heures.

Au Palace

Le film en cinémiascope "River of no Return", ave Marilyn Monroe et Robert Mitchum, reste à l'affiche du Palace pour une deuxième semaine. Tourné dans les Rocheuses canadiennes, il montre des images d'une impressionnante grandeur.

Au Capitol

La dernière comédie de Jerry Lewis et Dean Martin, "Living it Up", est l'adaptation d'une comédie musicale du même nom. Elle comédiens, Janet Leigh, Edward Arnold, Fred Clark et la nouvelle danseuse Sheree North.

Jerry Lewis y joue le rôle d'un homme qui s'en vient à New-York après avoir appris qu'il était radioactif, et n'avait que très peu de temps à vivre. Une journaliste, Janet Leigh, l'aidera à devenir célèbre et il mènera la grande vie jusqu'au jour où on le trouvera sain comme une mule. Le médecin de campagne (Dean Martin) avait fait un diagnostic erroné.

Au Princess

Au Princess, une vraie mule est la vedette, la mule parlante Francis. A vrai dire, les aventures sont plutôt celles de son ami Donald O'Connor, et de son vieil ennemi le général.

Dans "Francis Joins the Wacs", nous voyons Donald affecté par erreur à une compagnie de Wacs. En fin de compte, avec l'aide de Francis, notre homme réussit à s'imposer à ces dames, et à leur faire réussir une impressionnante opération de camouflage.

A l'Orpheum

Une nouvelle version cinématographique de l'immortel roman de Daniel Defoe, "The Adventures o Robinson Crusoe", est à l'affiche au cinéma Orpheum. Le film a été tourné en Pathécolor sur une île sauvage du Mexique, et les personnages de Robinson Crusoe et Vendredi sont interprétés par Dan O'Herlihy et James Fernandez. Il a été mis en scène par Luis Bunuel, à qui l'on doit "Los Olvidados", "Terre sans pain" et "Le chien andalou", des classiques du cinéma. La production est d'Oscar Danigers et Henry Enlich. Bunuel a également rédigé le scénario avec la collaboration de Phillip Roll.

Imperial

Danny Kaye est considéré comme l'un des meilleurs comiques qui soient jamais passés à Hollywood. Et "Knock on Wood", comme son meilleur film, il est repris à l'Imperial, avec "Men of the Fighting Lady".



AU CAPITOL — Dean Martin, Jerry Lewis et Janet Leigh, dans l'une des scènes de la comédie "Living It Up", actuellement à l'affiche au Capitol. Les pessimistes sont invités à se rendre en foule au Capitol. Tous leurs soucis disparaîtront d'un coup tellement ils riront à gorge déployée.

Conçu, produit et mis en scène par Norman Panama et Melvin Frank, "Knock on Wood", convient parfaitement à Danny Kaye. On l'y voit dans le rôle d'un ventriloque qui est amené à consulter un psychiatre, parce que son mannequin lui donne la réplique. Lequel psychiatre se trouve être la belle actrice suédoise Mai Zetterling. Coup de foudre, évidemment.

SILVANA MANGANO dans Anna
en plus "AU PAYS DES MAU-MAU"
avec GABY MORLAY VITTORIO GASSMAN
à l'affiche ALOUETTE air climatisé

HER MAJESTY'S Ce soir à 8 h. 30
Mat. merc. et sam. à 2 h. 20
9 autres représentations d'ici le 11 sept.
IVA WEBB WITHERS TILTON
dans
South Pacific
SOIREES: 4.50, 3.94, 2.82, 2.25
MATS: 3.38, 2.82, 2.25, 1.69. Taxe incl.
- PAS DE COMMANDES TELEPHONIQUES -

GREATER ON WIDE SCREEN! FULL LENGTH UNCHANGED
3e semaine
GONE WITH THE WIND
in Technicolor
CLARK GABLE VIVIEN LEIGH LESLIE HOWARD OLIVIA de HAVILLAND
Horaire: 9.00, 12.45, 4.30, 8.20
LOEW'S

HER MAJESTY'S
UNE SEMAINE SEULEMENT A COMPTER DU 13 SEPT. MATINEES: MERC. ET SAM.
LA PLUS GRANDE COMEDIE MUSICALE DE GERSHWIN directement du Broadway et de l'Europe
PORGY & BESS
by GEORGE GERSHWIN and DU BOSE HEYWARD
Billets en vente lundi
Soir: Orch. 4.50, 1er Bal. 4.50, 3.94, 2e Bal. 2.82, 2.25.
Mat.: Orch. 3.94, 1er Bal. 3.94, 3.38, 2e Bal. 2.82, 2.25.
TAXE COMPRISE
PAS DE COMMANDES TELEPHONIQUES

CINEMA de PARIS 2e sem.
EXCELLENTE CLIMATISATION
Un boulanger pas ordinaire
FERNANDEL dans LE BOULANGER DE VALORGUE
avec HENRI VIDBERT et PIERRETTE BRUNO
GEORGES CHAMARAT et FRANCIS LINEL

CINEMASCOPE
20th Century-Fox presents
Color by TECHNICOLOR
River of No Return
with ROBERT MITCHUM MARILYN MONROE
Air climatisé
PALACE 2e semaine

NOUVEAU GRAND DERBY
STUDIO 1 affiche
CLIMATISATION PARFAITE
Nouvelle version
Les DEUX GOSSES
YVES DENIAUD - MARIE BIZET
EN PROGRAMME DOUBLE AVEC
Un Film hilarant
DES QUINTUPLES AU PENSIONNAT
avec Quinze vedettes

DEAN MARTIN and JERRY LEWIS
"LIVING IT UP"
Color by TECHNICOLOR
JANET LEIGH - EDWARD ARNOLD
Air climatisé
A L'AFFICHE
CAPITOL

Francis JOINS THE Wacs
Starring DONALD O'CONNOR - JULIA ADAMS
A L'AFFICHE CHILL WILLS - MAMIE Van DOREN
Francis the Talking Mule
air conditioned
PRINCESS

OUVERTURE CE SOIR
DE L'HOTEL
LA-RIVIERA
Laprairie, route No 3
à quelques milles de Montréal!
• SPECTACLE ET DANSE •
CONTINUELLES
ORCHESTRE REPUTE
BIERE ET VINS

DANNY KAYE in KNOCK ON WOOD
Color by TECHNICOLOR
Air Conditioned
IMPERIAL
also MEN OF THE FIGHTING LADY
Color
VAN JOHNSON - WALTER PIDGEON
LOUIS CALHERN - DEWEY MARTIN
KEENAN WYNN - FRANK LOVEJOY
An M-G-M Picture
A L'AFFICHE

POUR TOUTE LA FAMILLE
ADVENTURES OF ROBINSON CRUSOE
Released thru UNITED ARTISTS
also SPECIAL "NO PETS ALLOWED" en Technicolor
aussi "TRIAL BY TRIGGER"
A L'AFFICHE
ORPHEUM
air conditioned
A L'AFFICHE

AVIS

L'honorable Antonio Barrette, ministre du Travail, donne avis, par les présentes, conformément aux dispositions de la Loi de la convention collective (S.R.Q. 1941, chapitre 163 et amendements), que les parties contractantes ci-après mentionnées lui ont présenté une requête à l'effet de rendre obligatoire la convention collective de travail intervenue entre,

D'UNE PART,

The Manufacturers Council of the Ladies Cloak and Suit Industry for the Province of Quebec Inc., The Raincoat and Sportswear Manufacturers Association,

ET D'AUTRE PART:

The Montreal Joint Council of the Cloak, Coat and Suitmakers Union, of the International Ladies Garment Workers Union,

pour les employeurs et les salariés de l'industrie et des métiers visés suivant les conditions ci-après décrites:

I. *Juridiction industrielle:* 1° Le décret s'applique à tous les employeurs, les manufacturiers et les personnes s'occupant de la fabrication, pour les personnes du sexe féminin, de mantes, manteaux, (coats, overcoats, topcoats), costumes, jaquettes, pèlerines, capes, imperméables et canadiennes (station wagon coats) faits de tissus de toutes sortes, et de jupes en tissus de laine, que telle fabrication soit faite ou que ce soit de quelque façon que ce soit ou par qui que ce soit dans la province de Québec, et qu'elle constitue l'occupation principale ou accessoire de tel employeur, manufacturier ou individu. Le décret régit aussi l'emploi de toute personne s'occupant de tout ou de fabrication, soit en entier ou en partie, n'importe où dans la province de Québec, soit dans des fabriques ou autres locaux de l'employeur ou de ses agents, ou en quelque endroit que ce soit.

2 Sans restreindre la portée du paragraphe précédent, cette juridiction comprend les vêtements suivants:

a) Les "Vêtements de la classe A", c'est-à-dire tous les vêtements dont la fabrication est régie par le décret, à moins qu'il n'en soit spécifié autrement.

b) Les "Vêtements de la classe B", c'est-à-dire les imperméables et canadiennes (station wagon coats), tels que définis ci-après: costumes et jaquettes de ski fabriqués pour des personnes du sexe féminin, à moins qu'il n'en soit spécifié autrement aux présentes, lorsque les vêtements sont:

i. tailles et fabriqués en quantités et ne sont pas faits selon des tailles, mesures ou exigences individuelles;

ii. fabriqués selon un système de production sectionnée tel qu'utilisé dans l'industrie du vêtement pour hommes et garçons, et le travail sur la machine à coudre est réparti en un nombre varié d'opérations distinctes;

iii. faits avec les tissus mentionnés au présent article.

Pour se prévaloir des dispositions relatives aux vêtements de la classe B, tout manufacturier ou employeur s'occupant de la fabrication de vêtements de la classe B doit d'abord s'enregistrer comme tel en soumettant par écrit les types de vêtements confectionnés de même que le rapport de la liste de paye pour chaque mois. Les inspecteurs du Comité paritaire ont le droit de s'enquérir de la sorte de vêtements confectionnés et de tissus utilisés dans l'établissement de tel manufacturier ou employeur et d'obtenir tout autre renseignement nécessaire pour la mise à exécution du décret.

Dans le cas d'un différend entre le Comité paritaire ou ses inspecteurs et un employeur quant au classement d'un vêtement, le différend doit être soumis à la décision d'un sous-comité formé de deux représentants nommés par le Comité paritaire et de deux manufacturiers de vêtements de la classe B; le président ou le vice-président du Comité paritaire agira comme président dudit comité.

Ce sous-comité doit siéger aussitôt que possible dans la semaine qui suit sa formation et doit étudier tous les conflits et autres questions se rapportant à la classe et à la sorte de vêtement confectionné par un employeur. Une décision majoritaire de ce sous-comité détermine et règle tout différent; elle est finale et obligatoire.

Le classement des vêtements déterminé par telle décision entre en vigueur à compter de la date où a commencé la fabrication de tels vêtements.

Définitions particulières: Le mot "canadienne" (station wagon coat), pour les fins du décret, désigne un manteau de toute longueur (plus bas que la hanche) qu'on porte l'hiver; le rang extérieur est soit imperméable ou réfractaire à l'eau et est fait de coton, rayonne ou nylon de toute pesanteur, ou d'un tissu synthétique existant présentement tel que bemberg, orlon, dacron, acétate, viscose, ou d'un mélange de ceux-ci; toute ou une partie de sa doublure est ouatée ou est embourrée d'un tissu textile ou est en peau de mouton. Le manteau est confectionné avec ou sans collet en peau de mouton ou en mouton.

Les mots "manteaux de pluie" (rain coats), pour les fins du décret, désignent un manteau fait de coton, rayonne ou nylon imperméable ou réfractaire à l'eau, de toute pesanteur, ou d'une combinaison quelconque de ces tissus, ou de tout tissu synthétique existant présentement tel que: bemberg, orlon, dacron, acétate, viscose, ou de mélanges de ceux-ci; ou s'en sert surtout en cas de pluie. Il doit porter une étiquette (cousue ou non) avec les mots "Rain-coat".

3 Le décret s'appliquera à tous les manufacturiers, détaillants, contracteurs, entrepreneurs ou autres sous-agents, qui manufacturent directement ou indirectement dans leurs ateliers ou ailleurs dans la province de Québec, les vêtements ci-haut mentionnés.

4 Les personnes suivantes seront exemptées de la juridiction du décret:

a) Les patrons manufacturant des vêtements pour les petits enfants et les enfants jusqu'à l'âge de 14 ans et quand ces vêtements sont manufacturés sous les conditions suivantes (laquelle preuve incombe aux manufacturiers eux-mêmes), tels:

i. Lesdits vêtements d'enfants ou d'adolescents devront être manufacturés entièrement par la même méthode ou manière de production normalement employée dans l'industrie des vêtements pour hommes et garçons.

ii. Ledit patron ne devra pas être manufacturier, contracteur ou entrepreneur principalement engagé dans l'industrie des mantes, manteaux et costumes pour dames au-dessus de 14 ans.

iii. Lesdits vêtements d'enfants et d'adolescents ne devront pas être faits ni directement ni indirectement avec l'intention et dans le but de venir en contravention avec les dispositions du décret.

b) Jupes désappareillées et séparées;

i. ne faisant pas partie d'un costume;

ii. et qui ne sont pas fabriquées par une personne engagée dans l'industrie des mantes, ni des manteaux et costumes pour dames ou ne venant en aucune manière en contravention avec les dispositions du décret;

iii. pourvu que lesdites jupes, si elles sont fabriquées d'un tissu de laine, ne pèsent pas plus que 5 onces par verge carrée.

II. *Juridiction territoriale:* La juridiction territoriale du décret comprendra la province de Québec en entier.

III. *Définitions des métiers:* Les définitions suivantes s'appliquent au décret:

VÊTEMENTS DE LA CLASSE "A"

1. *Coupeurs très compétents:* Ceux qui sont capables d'assortir les grandeurs sur les tissus, de marquer, d'étendre, de tailler aux ciseaux ou à la machine, suivant les règles de l'art, tous les tissus employés à la confection des vêtements.

2. *Coupeurs moins compétents:* Ceux qui sont capables de faire une partie seulement du travail des coupeurs très compétents mais qui ne peuvent marquer ni assortir les grandeurs sur les tissus.

3. *Coupeurs de fournitures:* Ceux qui sont capables d'assortir les grandeurs, étendre, marquer et couper suivant les règles de l'art, tous les tissus employés à doubler et à garnir les vêtements.

4. *Tailleurs de fourrure compétents:* Ceux qui sont capables d'épingler et de coudre les garnitures de fourrure suivant les règles de l'art.

5. *Aides-tailleurs de fourrure:* Ceux qui sont capables de faire quelques-unes des opérations des tailleurs de fourrure compétents, mais qui n'épinglent pas les fourrures.

6. *Poseurs de boutons:* Ceux qui sont capables de poser les boutons, agrafes, oeillets, boucles et ornements.

7. *Ouvriers généraux et examinateurs:* Ceux qui sont capables d'examiner, de nettoyer un vêtement après qu'il est fini et d'épingler les ceintures.

8. *Opérateurs qui travaillent ensemble (section operators):* Où plus de deux (2) personnes travaillent ensemble dans la confection d'un vêtement, ces opérateurs doivent se nommer "*section operators*".

9. *Opérateurs compétents:* Ceux qui sont capables de faire sur la machine à coudre, quelques-unes des opérations suivantes, selon les règles de l'art, à savoir: assembler le corsage, poser les manches, les revers et cols, et ceux qui, étant "*section operators*", sont capables de faire sur la machine à coudre, une ou plusieurs des opérations suivantes, à savoir: piquer les cols, faire les manches, poser les revers, assembler les coutures du corsage et les coutures de la doublure, faire les cols et les poches, joindre les doublures, etc., ainsi que les opérateurs qui, suivant les règles de l'art, sont capables de faire, sur la machine à coudre, toutes les opérations nécessaires pour compléter tout genre de vêtement.

10. *Opérateurs moins compétents:* Bien que n'étant pas des "*section operators*", ceux qui sont capables de travailler à la machine à coudre mais ne peuvent faire des vêtements complets ni accomplir le travail d'un opérateur compétent, tel que: assembler le corsage, poser les manches, les revers et cols.

11. *Presseurs de dessus:* Ceux qui sont capables de presser et de compléter le pressage d'un vêtement une fois la doublure posée par les finisseurs.

12. *Presseurs à la machine:* Ceux qui sont capables de presser au moyen d'une machine Hoffman ou d'une autre machine à vapeur.

13. *Sous-presseurs:* Ceux qui sont capables de presser toutes coutures, manches et doublures, et de compléter le pressage d'un vêtement pour qu'il soit prêt pour le finisseur.

14. *Presseurs de pièces:* Ceux qui sont capables de faire tout le pressage nécessaire secondaire ou de pièces pour que le vêtement soit prêt pour l'opérateur compétent.

15. *Faiseurs de doublures:* Ceux qui sont capables de faire les doublures de vêtements à la machine à coudre ou de les coudre.

16. *Finisseurs:* Ceux qui sont capables de coudre à la main des doublures complètes sur les vêtements ou de finir les cols et les doublures de cols ou rabattre les boutonnières, les bas et les manches.

17. *Faiseurs de jupes:* Ceux qui sont capables de faire à la machine à coudre toutes les opérations nécessaires pour compléter les jupes.

18. *Faufileurs à la machine:* Ceux qui sont capables de faire du faufilage à la machine.

19. *Faufileurs à la main:* Ceux qui sont capables de faire du faufilage à la main.

20. *Opérateurs de machines spéciales:* Ceux qui sont capables de travailler sur n'importe quelle machine spéciale employée à la confection de vêtements pour le rabattage, le faufilage, la confection de boutonnières, le remplissage et le surjetage.

VÊTEMENTS DE LA CLASSE "B"

Département du coupage

1. *Coupeur très compétent:* Toute personne capable d'assortir les grandeurs sur les tissus, de marquer, d'étendre, de couper aux ciseaux, au couteau ou à la machine, selon les règles de l'art, tous les tissus employés à la confection de vêtements.

Cette définition comprend également ceux dont l'occupation principale consiste à marquer ou assortir les grandeurs.

2. *Coupeur de garnitures:* Toute personne capable d'assortir les grandeurs, de marquer, d'étendre et de couper au couteau, aux ciseaux ou à la machine, selon les règles de l'art, tous les tissus utilisés pour doubler ou garnir les vêtements.

3. *Coupeur moins compétent (chopper):* Toute personne capable de faire une partie du travail du coupeur très compétent; il coupe aux ciseaux, au couteau, à la machine ou au couperet (cropping knife); il étend et empile mais il ne marque pas et n'assortit pas les grandeurs sur les tissus.

4. *Assortisseur:* Toute personne qui fait du travail général dans la chambre de coupage mais qui ne peut être classée dans aucune des opérations mentionnées ci-dessus; ce terme s'applique surtout à celui qui fait l'assortissage, qui pose les étiquettes et qui attache les paquets après l'opération du coupage.

Département du pressage

1. *Presseurs de dessus et presseurs-finisseurs:* Toute personne qui presse à la main ou à la machine à vapeur et qui termine le pressage d'un vêtement une fois celui-ci doublé.

2. *Sous-presseurs et presseurs de morceaux:* Toute personne qui presse les coutures, les manches, les doublures et autres parties connexes d'un vêtement.

Département des opérateurs

1. *Opérateur compétent:* Toute personne qui exécute une ou l'autre des opérations suivantes (couture):

a) couture des manches sur le vêtement;

b) couture autour des revers;

c) posage des parements sur le drap;

d) posage du collet;

e) posage d'une poche complète sur le vêtement;

2. *Opérateur moins compétent:* Toute personne qui exécute l'une ou l'autre des opérations suivantes (couture):

a) assemblage des pièces de drap qui constituent le corps du vêtement;

b) assemblage ou posage des manches;

c) travail de couture nécessaire pour faire le collet avant de le poser sur le vêtement de drap;

d) surjetage des poches;

e) piquage des rebords de vêtements;

f) couture de la doublure aux parements;

g) posage de fermetures éclairs;

h) travail de couture requis pour faire une poche qui fait partie d'un vêtement, y compris les bordures, passepoils et nervures de poches;

i) galonnage sur le drap;

3. *Opérateur de machine spéciale:* Toute personne qui, au moyen d'une machine spéciale, fait la couture nécessaire pour joindre le canevas au tissu qui forme le revers (lapel) d'un vêtement afin de préparer le travail de l'opérateur compétent; elle exécute aussi d'autres opérations sur machines spéciales qui consistent, entre autres, à faire les bas, à surjeter en zig-zag, à faufiler, à rabattre les boutonnières, à faire des points perdus (blind stitches) et à coudre les boutons.

4. *Faiseur de garnitures:* Toute personne qui fait le travail de couture sur les épaulettes, les pattes, les ceintures, les parements de manches mais qui ne coud pas ces parties sur le corps du vêtement.

Autres métiers

1. *Opérateur de machine à poser les collets de fourrure:* Toute personne qui coud à la machine un collet de fourrure ou des garnitures de fourrure sur le drap du vêtement;

2. *Finisseur (couture à la main):* Toute personne qui fait, à la main, l'une ou l'autre des opérations suivantes: surjetage des tours de cou, des doublures, des bas, des manches et des bourrures d'épaules, rabattage des boutonnières, réparations;

3. *Employés généraux:* Toute personne qui nettoie le vêtement dont la confection est terminée, coupe les fils, examine et plie le vêtement.

4. *Préposés à la couture des boutons:* Toute personne qui coud à la main les boutons, les boutons à pression, les agrafes et les oeillets, les fermoirs ou des ornements solides.

Collets de fourrure: Lorsqu'un collet de fourrure ou des garnitures de fourrure sont cousus à la main sur un vêtement, ce vêtement (et tout travail s'y rapportant) est exclu de la classe B et est assujetti aux dispositions de ce décret concernant les vêtements de la classe A.

Définition spéciale: Employeurs et employés: Sans limiter en aucune façon les définitions contenues dans ledit décret, tout entrepreneur détaillant ou autre personne ayant des vêtements fabriqués pour eux, est considéré comme employeur; tout entrepreneur est considéré comme employé et employeur et tout employeur faisant personnellement l'ouvrage d'un ouvrier de l'industrie du manteau et du costume pour dames est considéré comme employé suivant les clauses du décret et est assujetti à ses dispositions.

IV. *Travail exécuté par les employeurs:* 1° Excepté dans les cas prévus ci-après, un employeur ne doit pas travailler comme opérateur, presseur, coupeur ou finisseur dans son atelier durant la morte-saison ou la saison de la confection des échantillons; l'employeur pourra faire ces ouvrages en toute autre saison, pourvu qu'ils soient faits durant les heures de travail prescrites pour ses ouvriers par les clauses de ce décret.

2 Dans les cas où l'employeur est une corporation, les termes de la présente clause s'appliqueront aux directeurs et actionnaires de cette corporation.

3 Aucun employeur ou actionnaire d'une corporation lequel travaille actuellement comme opérateur, coupeur ou presseur n'a le droit d'avoir un ou plusieurs coupeurs moins compétents, un ou plusieurs sous-presseurs et un ou plusieurs presseurs à la pièce à moins qu'il n'emploie, suivant le cas, un coupeur, un opérateur ou un presseur très compétent.

V-A. *Heures de travail: Vêtements de la classe A:* 1° Une semaine de travail comprend quarante (40) heures d'ouvrage, réparties en cinq (5) jours, du lundi au vendredi de chaque semaine, le travail devant commencer à 8.00 a.m. et se terminer à 5.00 p.m., avec interruption d'une (1) heure chaque jour pour le lunch, de midi à une heure. Tout travail fait avant ou après les heures ci-haut mentionnées est considéré comme travail supplémentaire. Aucun travail ne doit être fait le samedi.

Travail supplémentaire: 2° Aucun travail supplémentaire ne doit être accompli durant la morte saison, savoir: du 1er mars au 1er août, ni du 1er octobre au 15 janvier, excepté dans la production des échantillons et des duplicata mentionnés ci-contre.

3° Durant les mois de janvier à avril inclusivement, le travail supplémentaire est permis en autant qu'il n'excède 8 heures par semaine ou deux (2) heures par jour durant les quatre (4) premiers jours seulement d'une semaine de travail, le tout cependant, durant une période de trois (3) mois seulement, laquelle période doit être déclarée par l'employeur comme étant sa saison active. Aucun travail supplémentaire ne doit être accompli les vendredi et samedi. Ce travail supplémentaire doit être payé au taux de salaire et demi.

4° Durant les mois de juillet à octobre inclusivement, le travail supplémentaire est permis en autant qu'il n'excède 4 heures par semaines à savoir, une (1) heure par jour les quatre (4) premiers jours seulement de la semaine de travail, le tout cependant, durant une période de trois (3) mois devant être déclarée par l'employeur comme étant sa saison active.

En aucun cas, le travail supplémentaire ne peut être exécuté les vendredi et samedi.

5° Aucun travail supplémentaire ne doit être permis en dehors des périodes régulières pour travail supplémentaire ci-haut mention-

(Suite à la page 11)

AVIS

(Suite de la page 10)

nées, excepté en cas d'urgence à être décidés par le Comité conjoint. Quand le travail supplémentaire est permis en dehors des heures mentionnées pour ledit travail, ce travail doit être payé au taux de une (1½) fois et demie le salaire régulier.

6° Le travail supplémentaire est permis durant la saison morte pour la production et la confection des échantillons et duplicata, mais, en aucun cas, le travail supplémentaire ne doit excéder les limites prescrites ci-dessus, et ce travail doit être payé tel que mentionné.

7° A l'exception de la confection et production des échantillons et duplicata; aucun travail supplémentaire n'est permis, s'il y a des sans-travail dans l'industrie, à moins que dans certains ateliers, toutes les machines soient employées ou le manque d'espace nécessaire empêche l'embauchage d'ouvriers supplémentaires.

8° Un employeur ne peut faire faire du travail supplémentaire à un salarié qui est à l'emploi d'un autre employeur durant la période d'emploi dudit salarié avec tel employeur et aucun salarié ne peut accepter de faire tel travail.

9 Tout travail exécuté après 5.00 p.m. est considéré comme travail supplémentaire et doit être rémunéré à raison de salaire et demi.

B. *Heures de travail: Vêtements de la classe "B":* Les heures de travail des salariés travaillant sur des vêtements de la classe B sont établies comme suit:

a) 40 heures constituent une semaine de travail, avec la répartition suivante: de 8.00 a.m. à 5.00 p.m., avec une interruption d'une heure pour le repas du midi, les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi.

Tout travail exécuté en dehors des heures ci-haut mentionnées est considéré comme travail supplémentaire et il doit être rémunéré à raison de salaire et demi.

Le travail supplémentaire ne doit pas, toutefois, dépasser 2 heures par jour ou 8 heures par semaine; le vendredi, aucun travail supplémentaire n'est permis.

Le salarié ne peut pas, si on le lui demande, refuser de faire du travail supplémentaire dans les conditions ci-haut décrites.

Aucun travail supplémentaire n'est permis entre le 1er mai et le 30 juillet, ou entre le 15 octobre et le 31 janvier, excepté pour les échantillons et les duplicata.

Entre le 1er février et le 30 avril, et entre le 1er août et le 15 octobre, les employeurs peuvent déduire du temps supplémentaire le temps perdu (n'excédant pas une heure par jour) à la suite de retards au travail ou d'absences partielles dont le salarié est responsable. Telle déduction ne doit être faite que du temps supplémentaire effectué le jour même du retard ou de l'absence partielle. Cette disposition ne s'applique pas au travail supplémentaire effectué le samedi lequel doit toujours être rémunéré au taux de salaire et demi.

C. *Rémunération pour travail supplémentaire:* Tout salarié payé sur une base horaire doit recevoir salaire et demi pour son travail supplémentaire, c'est-à-dire, son taux horaire régulier majoré de sa moitié.

Tout travailleur à la pièce doit recevoir pour chaque heure de travail supplémentaire la moitié du taux établi pour son métier plus la rémunération régulière pour le travail à la pièce effectué.

D. *Travail supplémentaire le samedi:* Le Comité paritaire peut permettre l'exécution d'un travail urgent le samedi, tel travail ne devant pas excéder quatre (4) heures, entre 8.00 a.m. et midi, au taux de salaire et demi.

VI-A. *Salaire plus élevé:* Aucune des présentes dispositions ne doit empêcher un salarié de recevoir un taux ou un salaire, soit à la semaine, à l'heure ou à la pièce, plus élevé que celui établi dans le décret.

VI-B. *Taux saisonniers pour les tailleurs et les assistants-tailleurs en fourrure:* Dans le cas de tailleurs et d'assistants-tailleurs en fourrure dont l'employeur applique un double système de rémunération pour les saisons d'automne et de printemps, les taux d'automne doivent être payés pendant une période commençant le 1er mai et se terminant le 31 octobre; et les taux de printemps s'appliquent pendant la période commençant le 1er novembre et se terminant le 30 avril.

Les dates ci-haut mentionnées déterminent les taux de salaire et non le travail fait.

VII. *a) Taux minima pour le travail à la semaine:* L'échelle suivante de salaires minima s'applique aux salariés ci-après énumérés, et ces salariés doivent travailler sur une base horaire ou hebdomadaire seulement; ils ne doivent pas travailler sur une base de travail à la pièce:

VETEMENTS DE LA CLASSE "A"

	l'heure
Coupeur très compétent	$1.35
Coupeur moins compétent	1.025
Coupeur de fournitures	1.04
Tailleur de fourrure	1.12
Aide-tailleur de fourrure	0.835
Faufileur à la machine	0.835
Opérateur de machine spéciale	0.835
Poseur de boutons	0.59
Ouvrier général	0.59
Examinateur	0.59

VETEMENTS DE LA CLASSE "B"

	l'heure
Coupeur très compétent	$1.18
Coupeur moins compétent	0.90
Assortisseur	0.65
Coupeur de garnitures	0.90
Opérateur de la machine à poser les collets de fourrure	0.98
Faufileur à la machine	0.73
Opérateur de machine spéciale	0.73
Préposé à la couture des boutons	0.60
Employé général	0.60
Examinateur	0.60

b) Taux minima pour travail à la pièce: Les salariés des métiers énumérés ci-dessous peuvent travailler sur une base de travail à la pièce ou à la semaine mais, dans un cas comme dans l'autre, l'échelle de salaire suivante s'applique:

VETEMENTS DE LA CLASSE "A"

	l'heure
Opérateur compétent	$1.35
Opératrice compétente	1.105
Opérateurs ou opératrices qui travaillent ensemble "section operators"	1.35
Presseur de dessus	1.35
Presseur à la machine	1.35
Sous-presseur	1.28
Presseur de pièces	1.025
Opérateur moins compétent	1.025
Opératrice moins compétente	0.96
Faiseur de jupes	0.835
Faiseur de doublures	0.835
Finisseur	0.835
Faufileur à la main	0.835

Les taux à la pièce doivent être fixés de telle façon que les salariés des métiers ci-haut mentionnés reçoivent les taux horaires minima ci-dessus. Les taux à la pièce sont les mêmes pour les salariés des deux sexes.

VETEMENTS DE LA CLASSE "B"

Opérateur compétent	$1.03
Opératrice compétente	1.03
Presseur de hauts de vêtements et presseur-fournisseur	1.18
Sous-presseur et presseur de morceaux	0.90
Opérateur moins compétent	0.87
Opératrice moins compétente	0.87
Faiseur de doublures	0.73
Finisseur	0.73
Faufileur à la main	0.73
Faiseur de garnitures	0.63

Les taux à la pièce doivent être fixés de façon que les salariés des métiers ci-haut mentionnés reçoivent les taux horaires minima ci-dessus. Les taux à la pièce sont les mêmes pour les salariés des deux sexes.

VIII. *Aucune réduction des salaires et des taux:* Les patrons qui paient des salaires à la semaine ou des taux à la pièce supérieurs à ceux mentionnés dans le décret, ne pourront pas les réduire et devront maintenir leurs taux et salaires supérieurs.

IX. *Apprentissage: 1 Vêtements de la classe "A":* Le nombre des apprentis ne doit pas dépasser cinq pour cent (5%) de celui des ouvriers employés dans tout établissement.

a) Apprentis-opérateurs, presseurs et tailleurs de fourrure: Un apprenti-opérateur, presseur et tailleur de fourrure est un commençant et doit être rémunéré conformément à l'échelle suivante:

par semaine	
Premier semestre	$16.20
Après le premier semestre	20.24
Après le deuxième semestre	24.28
Après le troisième semestre	28.30
Après le quatrième semestre	32.34
Après le cinquième semestre	36.38
Après le sixième semestre	40.48

b) Apprentis-faiseurs de jupes, faiseurs de doublures, finisseurs, faufileurs à la machine, faufileurs à la main et opérateurs de machine spéciale: Les apprentis-faiseurs de jupes, faiseurs de doublures, finisseurs, faufileurs à la machine, faufileurs à la main et opérateurs de machine spéciale doivent être rémunérés conformément à l'échelle suivante:

par semaine	
Premier semestre	$16.20
Après le premier semestre	20.24
Après le deuxième semestre	24.28
Après le troisième semestre	28.30
Après le quatrième semestre	33.44

c) Apprentis-coupeurs et coupeurs de fournitures: Un apprenti-coupeur et coupeur de fournitures est un commençant et il doit travailler jusqu'à sa qualification comme coupeur très compétent selon l'échelle suivante:

par semaine	
Premier semestre	$16.20
Après le premier semestre	20.24
Après le deuxième semestre	24.28
Après le troisième semestre	28.30
Après le quatrième semestre	32.34
Après le cinquième semestre	36.38
Après le sixième semestre	40.48
Après le septième semestre	47.20
Après le huitième semestre	53.92

Le Bureau des examinateurs garde sous observation chaque coupeur moins compétent et coupeur de fournitures pour une période minimum de quatre (4) années et décide s'il doit être classifié comme coupeur très compétent.

Lorsque le Bureau des examinateurs juge qu'un candidat est qualifié comme coupeur très compétent, conformément aux définitions de métiers du présent décret, tel candidat est promu au métier de coupeur très compétent et rémunéré à raison de $53.92 par semaine ou de $1.35 l'heure, tel que prévu dans le décret.

Le Bureau des examinateurs peut aussi déterminer que le candidat, quoique n'étant pas assez qualifié pour devenir un coupeur très compétent, est suffisamment qualifié pour obtenir une augmentation de son taux actuel de salaire s'il reçoit moins que $53.92 par semaine, et ledit Bureau déterminera tel taux en conséquence.

En tout temps après cette période, le candidat peut demander au Bureau des examinateurs d'être promu à la classe de coupeur très compétent et le Bureau des examinateurs doit prendre telle requête en considération conformément aux dispositions ci-haut.

d) Apprentis-poseurs de boutons, ouvriers généraux et examinateurs: 1° Les apprentis-poseurs de boutons, ouvriers généraux et examinateurs terminent leur apprentissage à l'expiration de dix-huit (18) mois et doivent être rémunérés d'après l'échelle suivante, calculée et fixée conformément aux dispositions du décret, à savoir:

par semaine	
Premier semestre	$16.20
Après le premier semestre	18.90
Après le deuxième semestre	21.58
Après le troisième semestre	23.76

2° L'apprentissage des métiers d'aide-opérateur, faiseur de doublures, faiseur de jupes, faufileur à la machine et opérateur de machine spéciale, doit être terminé à la fin de la deuxième année et, dans le cas de l'opérateur, à la fin de la troisième année, peu importe si un apprenti a été employé dans un ou plusieurs de ces métiers consécutivement ou concurremment. Après ces périodes, l'apprenti a droit au taux minimum prévu dans le décret pour le métier dans lequel il travaille.

3° L'apprentissage des métiers d'aide-tailleur, finisseur, faufileur à la main, doit être terminé à la deuxième année et, dans le cas du tailleur de fourrure, à la fin de la troisième année, peu importe si un apprenti a été employé dans un ou plusieurs de ces métiers consécutivement ou concurremment. Après ces périodes, l'apprenti a droit au taux minimum prévu dans le décret pour le métier dans lequel il travaille.

4° L'apprentissage des métiers de presseur de dessus, sous-presseur et presseur à la machine doit être terminé à la fin de troisième année, peu importe si un apprenti a été employé dans un ou plusieurs de ces métiers consécutivement ou concurremment. Après cette période, l'apprenti a droit au taux minimum prévu dans le décret pour le métier dans lequel il travaille.

5° L'apprentissage des métiers de coupeur très compétent, coupeur moins compétent et coupeur de fournitures doit être terminé à la fin de la quatrième année, peu importe si un apprenti a été employé dans un ou plusieurs de ces métiers consécutivement ou concurremment. Après cette période, l'apprenti a droit au taux minimum prévu dans le décret pour le métier dans lequel il travaille.

6° Les apprentis qui ont fréquenté une école régie par la Loi de l'Enseignement spécialisé doivent recevoir un crédit proportionné à la durée de leurs études et aux résultats de leurs examens.

2° *Vêtements de la Classe "B":* Un apprenti est un commençant qui n'a jamais été employé pour exécuter une opération régie par le décret.

a) Un apprenti opérateur qualifié sur machines à coudre — du sexe masculin ou féminin — devient opérateur qualifié après trois ans; il est rémunéré comme suit:

l'heure	
Premier semestre	$0.40
Après six mois	0.55
Après douze mois	0.70
Après dix-huit mois	0.87
Après vingt-quatre mois	0.93
Après trente mois	0.98
Après trente-six mois	1.03

b) Un apprenti faiseur de garnitures qualifié (opération de la machine à coudre) devient qualifié après un an et demi; il est rémunéré comme suit:

Premier semestre	$0.40
Après six mois	0.47
Après douze mois	0.55
Après dix-huit mois	0.63

c) Un apprenti coupeur compétent devient qualifié en 4 ans; il est rémunéré comme suit:

Premier semestre	$0.40
Après six mois	0.48
Après douze mois	0.56
Après dix-huit mois	0.64
Après vingt-quatre mois	0.72
Après trente mois	0.80
Après trente-six mois	0.90
Après quarante-deux mois	1.04
Après quarante-huit mois	1.18

d) Un apprenti assortisseur (chambre de coupage) est qualifié après un an et demi; il est rémunéré comme suit:

Premier semestre	$0.40
Après six mois	0.48
Après douze mois	0.56
Après dix-huit mois	0.65

e) Un apprenti opérateur moins compétent, du sexe masculin ou féminin, devient qualifié après un an et demi; il est rémunéré comme suit:

Premier semestre	$0.40
Après six mois	0.55
Après douze mois	0.70
Après dix-huit mois	0.87

f) Un apprenti opérateur de machine à poser les collets de fourrure devient qualifié en 2 ans; il est rémunéré comme suit:

Premier semestre	$0.40
Après six mois	0.54
Après douze mois	0.68
Après dix-huit mois	0.82
Après vingt-quatre mois	0.98

g) Un apprenti coupeur moins compétent devient qualifié après 3 ans; il est rémunéré comme suit:

Premier semestre	$0.40
Après six mois	0.48
Après douze mois	0.56
Après dix-huit mois	0.64
Après vingt-quatre mois	0.72
Après trente mois	0.80
Après trente-six mois	0.90

h) Un apprenti coupeur de garnitures ou garnisseur devient qualifié en trois ans; il est rémunéré comme suit:

Premier semestre	0.40
Après six mois	0.48
Après douze mois	0.56
Après dix-huit mois	0.64
Après vingt-quatre mois	0.72
Après trente mois	0.80
Après trente-six mois	0.90

i) Un apprenti sous-presseur et presseur de morceaux devient qualifié en deux ans; il est rémunéré comme suit:

Premier semestre	$0.40
Après six mois	0.53
Après douze mois	0.66
Après dix-huit mois	0.79
Après vingt-quatre mois	0.90

j) Un apprenti presseur de hauts de vêtements et presseur-finisseur (à la main ou à la machine à vapeur) devient qualifié en trois ans; il est rémunéré comme suit:

Premier semestre	$0.40
Après six mois	0.53
Après douze mois	0.66
Après dix-huit mois	0.79
Après vingt-quatre mois	0.90
Après trente mois	1.04
Après trente-six mois	1.18

k) Un apprenti faufileur à la machine, opérateur de machine spéciale, faiseur de doublures, finisseur, faufileur à la main devient qualifié en 2 ans; il est rémunéré comme suit:

Premier semestre	$0.40
Après six mois	0.48
Après douze mois	0.56
Après dix-huit mois	0.64
Après vingt-quatre mois	0.73

l) Un apprenti employé général couseur de boutons, examinateur devient qualifié en un ans et demi; il est rémunéré comme suit:

Premier semestre	$0.40
Après six mois	0.46
Après douze mois	0.53
Après dix-huit mois	0.60

m) Le nombre d'apprentis à l'emploi de chaque employeur classé comme manufacturier de vêtements de la classe "B" ne doit pas dépasser 15% du nombre total de salariés dans chaque métier.

n) Le nombre total d'apprentis dans un établissement ne doit jamais dépasser 15% du nombre de salariés des métiers ci-haut mentionnés.

X. Taux pour les employés produisant au-dessous de la normale: Le Comité conjoint doit déterminer un taux spécial inférieur aux minima pour les ouvriers produisant un travail en dessous de la production normale.

XI. *Salaire des ouvriers:* Aucun ouvrier travaillant à la semaine ou à la pièce n'a droit à un salaire quelconque lorsqu'il ne travaille pas; mais un ouvrier travaillant à la semaine, si on lui donne du travail, a droit à un minimum de quatre (4) heures continues de travail ou à une rémunération équivalente.

Lorsque des marchands de gros, des sous-traitants, des détaillants, des entrepreneurs, des manufacturiers ou d'autres personnes, qu'ils détiennent ou non des permis spéciaux du Comité conjoint, donnent du travail à des ateliers extérieurs, à des entrepreneurs dans leur propre établissement ou à d'autres personnes, ils sont responsables conjointement et solidairement avec la personne à laquelle le travail est donné des salaires et des conditions de travail fixés par le décret.

XII. *Aucun travail à domicile:* Tout travail à domicile est interdit. Aucun employeur n'a le droit de donner à qui que ce soit du travail à être fait à domicile et un salarié ne peut accepter tel travail.

XIII. *Contrats individuels:* Aucun employeur ne doit passer de contrat individuel avec un employé tombant sous la juridiction du décret ni demander ni accepter aucun dépôt en argent ou sécurités dudit employé ni faire de convention relative à la durée de l'emploi; cependant, l'employeur peut retenir un maximum de trois (3) jours de salaire en prévision d'un avis de départ de l'employé.

XIV. *Système de contrat:* Aucun travail fait par des entrepreneurs, sous-entrepreneurs, sous-manufacturiers n'est permis dans aucun atelier.

XIV-A. *a)* Aucun employeur ne peut faire confectionner à l'extérieur aucun vêtement ou partie de vêtement assujetti au décret par un entrepreneur, sous-entrepreneur, manufacturier ou sous-manufacturier qui n'est pas régi par le décret.

b) Lorsqu'on fait exécuter du travail par des ateliers, des entrepreneurs, des sous-entrepreneurs ou des sous-manufacturiers de l'extérieur, l'employeur qui fait exécuter tel travail doit fournir au Comité conjoint de l'Industrie de la Confection pour dames les renseignements suivants sur des formules toujours signées en duplicata lesquelles sont mises à sa disposition par le Comité:

1° la quantité des vêtements envoyés;

2° le numéro du modèle de chaque vêtement;

(Suite à la page 12)

AVIS

(suite de la page 11)

3° date à laquelle le travail a été envoyé;

4° le nom et l'adresse de la personne ou des personnes auxquelles on envoie le travail;

5° le prix à la pièce;

6° les taux de salaire en vigueur pour des vêtements semblables fabriqués dans l'atelier de l'employeur.

Ces renseignements doivent être fournis audit Comité au plus tard le jour de l'envoi du travail.

Le Comité doit fournir en tout temps, à toute partie contractante, les renseignements disponibles se rapportant aux heures de travail et aux salaires des salariés, au travail envoyé aux ateliers, entrepreneurs, sous-entrepreneurs ou sous-manufacturiers de l'extérieur ainsi que tout renseignement statistique en possession du Comité.

Tous les prix et taux pour travail à la pièce et tous les salaires et taux pour travail à la semaine payés par lesdits ateliers, entrepreneurs, sous-entrepreneurs ou sous-manufacturiers de l'extérieur ne doivent pas être inférieurs à ceux payés par l'employeur qui envoie tel travail.

XV: *Jours de fête payés:* 1° Tous les employeurs doivent accorder à leurs employés qui ont travaillé dans l'industrie pendant une année, les jours de fêtes suivants:

Le premier de l'An, le Vendredi Saint, le Jour de la Confédération, la Fête du Travail et le Jour de Noël, et doivent les payer pour ces jours de la façon suivante:

a) Travailleurs à la pièce: huit (8) heures de rémunération au taux minimum fixé dans le décret pour le métier concerné;

b) Salariés payés à l'heure ou à la semaine: huit (8) heures de rémunération au taux que reçoivent régulièrement tels salariés.

Tout salarié dont la durée d'emploi par un ou plusieurs employeurs est inférieure à trois mois à la date de l'un ou l'autre des jours de fête ci-haut mentionnés doit recevoir de chacun de ces employeurs, comme rémunération pour le jour de fête, un montant égal au treizième du salaire d'une journée de travail, tel qu'établi ci-dessus, pour chaque semaine d'emploi pendant ladite période de trois mois. Cette rémunération doit être versée lors de la cessation de l'emploi.

2° Le droit d'un salarié à telle rémunération ne doit pas être affecté par une absence due à la maladie ou par un arrêt de travail (lay off); il n'est pas affecté non plus dans les cas où un jour de fête statuaire tombe un samedi ou un dimanche ou pendant la période annuelle de vacances.

3° Un salarié peut s'absenter en tout autre jour de fête, sans rémunération.

XV-A. *Vacances payées:*

i. Tout employeur doit établir dans son atelier une période annuelle de vacances de deux (2) semaines entre le 15 juin et le premier lundi de septembre, pendant laquelle aucun salarié en vacances ne peut travailler sur aucun vêtement pour un employeur régi par le décret. De même, aucun employeur ne doit permettre à un tel salarié de travailler pendant sa période de vacances. L'employeur doit aviser ses salariés au moins trente (30) jours à l'avance de la date des vacances de l'atelier au moyen d'un avis écrit affiché à cet effet dans l'établissement.

ii. Tout employeur doit verser à chacun de ses salariés pour la période de vacances un montant égal à 4% du salaire gagné par tel salarié durant la période de service lui donnant droit à tel congé. Cette période de service commence le 1er juillet d'une année et se termine le 30 juin de l'année suivante.

iii. Si, pour quelque raison que ce soit, l'emploi d'un salarié se termine avant une année complète de service, l'employeur doit payer à tel salarié, lors de la cessation de l'emploi, à la place des vacances payées, une allocation égale à 4% du salaire gagné pendant ladite période d'emploi.

iv. Tout employeur ou association d'employeurs, conformément à l'article 13 de la Loi, peut établir ou maintenir, au moyen de conventions collectives ou particulières, un système de vacances prévoyant plus de privilèges et d'avantages qu'il n'en est accordé par le décret.

XVI. *Horloge enregistreuse:* Les employeurs doivent installer une horloge enregistreuse dans leur établissement et la garder en bon état. Les salariés doivent y poinçonner leurs heures de commencement et de cessation de travail tous les jours. Il incombe à l'employeur d'obliger les salariés à poinçonner; s'il ne le fait pas, il viole les dispositions du décret. Tous les registres ou cartes s'y rapportant doivent être gardés en bon état par l'employeur pendant une période minimum de deux (2) ans.

XVII. Toutes les listes de taux pour travail à la pièce doivent être affichées dans un endroit bien en vue et d'accès facile à tous les salariés de chaque atelier. Une copie certifiée de cette liste de taux doit être envoyée au Comité conjoint dans les trois jours suivant la date de l'établissement des taux pour travail à la pièce au commencement de chaque saison.

XVIII: *Feuillets de paye:* Tous les employeurs doivent fournir à leurs salariés les détails suivants sur un feuillet placé dans l'enveloppe de paye ou sur l'enveloppe elle-même:

1. Date de la paye.
2. Nom de l'établissement.
3. Nom du salarié.
4. Heures de travail: régulières et supplémentaires.
5. Salaires gagnés.
6. Déductions faites en détail.
7. Montant net du salaire contenu dans l'enveloppe.
8. La quantité de pièces fabriquées, les numéros des modèles ainsi que le taux de salaire pour chaque pièce; ceci ne s'applique qu'aux ouvriers travaillant à la pièce.

Les feuillets de paye doivent être d'une forme approuvée par le Comité conjoint ou fournis par ce dernier.

XIX: *Travail supplémentaire prohibé pour un employé d'un autre atelier:* Aucun employeur ne devra engager pour faire du travail supplémentaire, aucun employé régulier d'un autre atelier durant le terme d'emploi régulier de tel employé.

XX. Un seul système de travail doit être en vigueur dans tous et chacun des metiers et dans toutes et chacune des manufactures de l'employeur, que le travail soit fait à la pièce ou à la semaine, i.e., si dans une manufacture, des faiseurs de patrons ou des opérateurs sont payés à la semaine, tous les faiseurs de patrons ou tous les opérateurs doivent être payés à la semaine; si des presseurs sont payés à la pièce dans cette manufacture, tous les presseurs doivent être payés à la pièce.

XXI. Le fait de poser des étiquettes ou des marques d'identification décrivant faussement ou frauduleusement le genre, la catégorie, les mesures ou les dimensions d'un vêtement tombant sous le coup du décret, constitue une violation du décret.

XXII. *Général:* 1° Tous les salariés doivent être payés en argent comptant.

2° Il est aussi obligatoire pour tout employeur d'afficher une copie du décret dans un endroit à la vue dans son établissement, imprimée en français et en anglais, de façon que les employés puissent la lire en tout temps.

3° Le décret remplace toutes conventions individuelles qui peuvent exister entre employeurs et employés, à l'exception des conventions collectives qui existent actuellement entre les diverses parties aux présentes, sauf que dans aucun cas, les salaires payés ne doivent être au-dessous du minimum fixé par le décret et que les heures de travail ne doivent être au-dessus du maximum fixé par le décret.

4° *Taux combinés fixés pour le travail exempté et le travail non exempté et pour le travail sur vêtements pour lesquels des taux minima sont établis par plus d'un décret:*

Le Comité conjoint, sur demande d'un employeur, peut fixer un taux spécial pour les salariés travaillant à la confection de vêtements non exemptés et de vêtements exemptés, ou de vêtements définis comme vêtements de la classe B, tel que prévu dans le décret, ou de vêtements assujettis à plus d'un décret et dont les taux minima varient.

En considérant les demandes de tels employeurs, le Comité conjoint peut fixer un taux horaire basé sur le taux minimum existant pour un travail semblable exécuté dans des ateliers non assujettis au décret et sur les taux minima s'appliquant à chaque type de vêtement mentionné dans les échelles, en tenant compte des quantités de types variés de vêtements confectionnés et du temps requis pour exécuter le travail.

Les employeurs qui font une telle demande doivent tenir un registre de production donnant le type de vêtements fabriqués et doivent fournir au Comité conjoint tous les renseignements que ce dernier peut leur demander, sous quelque forme que ce soit, pendant tout le temps que restent en vigueur les taux spéciaux. Le Comité conjoint peut, en tout temps, modifier ou rescinder un taux spécial ainsi fixé.

Pour ce qui est des vêtements de la classe B confectionnés selon les présentes dispositions, dans le cas d'un différend entre l'inspecteur ou le Comité conjoint et le manufacturier, ces taux combinés doivent être fixés par le sous-comité formé pour classifier les vêtements de la classe B de la façon ci-haut prévue.

XXIII. *Durée du décret:* Le décret, avec tous ses amendements, demeurera en vigueur jusqu'au 30 juin 1955. Il se renouvellera automatiquement d'année en année par la suite, à moins que l'une des parties contractantes ne donne à l'autre partie un avis écrit à ce contraire, dans un délai qui ne doit pas être de plus de soixante (60) jours ni de moins de trente (30) jours avant le 30 juin de chaque année. Un tel avis doit également être adressé au ministre du Travail.

XXIV. Nonobstant les dispositions du décret, la fabrication des vêtements de dames par les manufacturiers et/ou entrepreneurs de vêtements d'hommes et de garçons de la province de Québec, est régie par les règlements spéciaux ci-après mentionnés:

1° *Manufacturiers dont la production de vêtements de dames est prépondérante:* Tout manufacturier et/ou entrepreneur fabriquant des vêtements pour dames, que le travail soit exécuté entièrement par les méthodes de coupe des tailleurs pour hommes ou autrement, dans la proportion de plus de vingt-cinq (25%) pour cent de sa production totale dans un trimestre, est considéré comme un manufacturier de vêtements pour dames, assujetti à la juridiction du Comité conjoint de l'industrie de la confection pour dames, en ce qui touche la confection de vêtements pour dames.

"Production", pour les fins de la présente définition, signifie le nombre total de manteaux et de costumes (coats and suits) fabriqués directement ou indirectement, dans l'établissement du fabricant, aussi bien que dans d'autres établissements et par quelque intermédiaire que ce soit. Toutefois, il ne comprend pas les vêtements fabriqués à la suite de contrats de guerre, qu'ils soient portés par les hommes ou par les femmes.

Le pourcentage de la production sera calculé sur la base de la production totale dans un trimestre, à compter de la date de sanction du décret.

S'il s'agit de prouver qu'un manufacturier et/ou entrepreneur n'est pas un manufacturier de vêtements pour dames, tel que défini, le manufacturier et/ou entrepreneur visé est lui-même tenu de le faire.

2° *Autres manufacturiers de vêtements pour dames:* Tous les entrepreneurs et/ou manufacturiers de vêtements pour hommes et garçons qui fabriquent des vêtements pour dames mais qui ne sont pas régis par les dispositions du paragraphe "1" ci-haut sont régis par le décret numéro 513, relatif à l'industrie des vêtements d'hommes et de garçons et par conséquent assujettis à la juridiction du Comité conjoint de l'industrie des vêtements d'hommes et de garçons, mais ils sont sujets aux dispositions spéciales suivantes:

a) Tous les employés travaillant pour un entrepreneur et/ou manufacturier de vêtements d'hommes et de garçons à la fabrication des vêtements pour dames, sont rémunérés suivant les taux minima prévus aux articles VI, VII et VIII du décret. (Ces articles, de même que tout autre texte ou document nécessaire à leur interprétation, doivent être affichés dans des endroits bien visibles, dans tous les ateliers auxquels ces règlements s'appliquent.)

b) Les dispositions précédentes s'appliquent à tous lesdits manufacturiers et/ou entrepreneurs de la zone I, telle que définie à l'article II du décret relatif à l'industrie de la confection pour hommes et garçons.

c) Dans le cas où des vêtements pour dames sont fabriqués par tels manufacturiers et/ou entrepreneurs dans les zones II et III, telles que définies à l'article II du décret relatif à l'industrie de la confection pour hommes et garçons, les taux minima de salaires prévus aux articles VI et VII du décret doivent être réduits de 10% pour la zone II et de 15% pour la zone III.

d) Aucun travail ne doit être exécuté les samedis dans la fabrication des vêtements pour dames, et ce, en aucune circonstance (y compris la reprise du temps perdu à cause des jours de fêtes).

3° *Entrepreneurs de vêtements:* Tout manufacturier pour le compte duquel un entrepreneur en vêtements pour hommes et garçons exécute du travail sur des vêtements pour dames doit, d'abord, donner audit entrepreneur une réquisition écrite sur laquelle doivent être inscrits la date, le nom de l'entrepreneur, le nombre et la description des vêtements à être fabriqués; ledit manufacturier et tout entrepreneur en vêtements d'hommes et de garçons qui exécutent tel travail doivent, dans un délai de trois (3) jours, envoyer une copie de telle réquisition au Comité conjoint de l'industrie de la confection pour dames et au Comité conjoint de l'industrie des vêtements d'hommes et de garçons.

Tout entrepreneur en vêtements pour hommes et garçons fabriquant des vêtements pour dames pour le compte des manufacturiers de vêtements de dames, n'est pas considéré, de ce fait seulement, comme un manufacturier de vêtements pour dames, mais il continue d'être assujetti aux obligations et aux règlements du décret relatif à l'industrie de la confection pour hommes et garçons et est sous la juridiction du Comité conjoint de l'industrie des vêtements d'hommes et de garçons.

Tout entrepreneur en vêtements pour hommes et garçons a le droit, s'il le désire, de diviser sa manufacture en sections distinctes; une pour la production de vêtements d'hommes, laquelle est assujettie à la juridiction du Comité conjoint de l'industrie des vêtements d'hommes et de garçons, et l'autre pour la production de vêtements de dames, assujettie à la juridiction du Comité conjoint de l'industrie de la confection pour dames.

Tout entrepreneur en vêtements pour hommes qui adopte la procédure précédente est régi par le paragraphe "1" du présent article, en ce qui touche la section de sa manufacture fabriquant des vêtements de dames.

4° *Dispositions générales:* Pour les fins des dispositions précédentes, les mots "vêtements pour dames" comprennent tous les vêtements devant être portés par des dames, fabriqués par les entrepreneurs et/ou manufacturiers de vêtements pour hommes et/ou garçons, qu'ils soient fabriqués dans l'établissement du manufacturier ou ailleurs dans la province de Québec.

5° Le Comité conjoint de l'industrie de la confection pour dames ou ses représentants dûment autorisés, a le droit d'obtenir du Comité conjoint de l'industrie des vêtements d'hommes et de garçons, sur demande, tous les renseignements relatifs aux vêtements de dames fabriqués par les entrepreneurs et/ou garçons, de nature à fournir la preuve raisonnable que les dispositions précédentes se rapportent à la fabrication de tels vêtements sont fidèlement observées.

6° Si, dans l'opinion du Comité conjoint de l'industrie de la confection pour dames, il existe un doute raisonnable au sujet d'un manufacturier et/ou entrepreneur particulier en rapport avec l'exécution des formalités contenues dans les règlements précédents, le Comité conjoint de l'industrie de la confection pour dames en avisera, par écrit, le Comité conjoint de l'industrie des vêtements d'hommes et de garçons; subséquemment, une inspection appropriée devra être faite par un inspecteur du Comité conjoint de l'industrie de la confection pour dames, pourvu qu'il soit accompagné, lors de ladite inspection, par un inspecteur du Comité conjoint de l'industrie des vêtements d'hommes et de garçons.

XXV. Lors de la ratification du présent décret, le comité paritaire existant, formé pour surveiller l'application du décret antérieur dans la juridiction territoriale déterminée par le présent décret, demeure en fonction et surveille la mise à exécution du présent décret jusqu'à ce qu'un nouveau comité soit formé. Ce nouveau comité succède à l'ancien et est investi de tous les actifs et droits dudit comité; il assume également toutes les dettes de l'ancien comité en vertu dudit décret antérieur.

Durant les trente jours à compter de la date de publication de cet avis dans la *Gazette officielle de Québec*, l'honorable Ministre du Travail recevra les objections que les intéressés pourront désirer formuler.

Le Sous-ministre du Travail,

GERARD TREMBLAY.

Ministère du Travail,
Québec, le 21 août 1954.

BOURSE de TORONTO

Ventes	Stocks	haut	bas	3 h.
1,205	Abitibi	22¾	22¼	22¾
863	Abitibi Pfd.	25¼	25¼	25¼
100	Acadia Atl.	8½	8½	8½
2,125	Acadia Uran.	11¼	11¼	11¼
2,059	Algom. Uran.	7.45	7.25	7.40
65	Algoma Steel	41¼	41¼	41¼
470	Aluminium Ltd.	65¼	65	65¼
62,100	Am. Leduc	65	62	64
3,700	Anacon	2.75	2.65	2.75
100	Argus Corp.	18¼	18¼	18¼
2,000	Athona	10½	10	10
500	Aumor	2.30	2.30	2.30
92,400	Base Metals	48	42	44
100	Bath Power B	28¼	28¼	28¼
960	Bell Telephone	44¼	44	44
19,400	Bevcourt	22	20	20½
100	Bralorne	3.55	3.55	3.55
3,225	Brazilian	7¾	7½	7¾
1,725	B. A. Oil	27	26¾	27
231	B. C. Power	23¾	23½	23¾
1,186	Camp. Chib.	3.80	3.75	3.80
1,500	Can. Malartic	46	45	45
105	Can. Oil	14¾	14¾	14¾
255	C. I. R.	25¼	25	25¼
4,100	Canitex	85	84	85
4,700	Cent. Explor.	4.90	4.75	4.90
400	Cent. Leduc	1.55	1.52	1.52
500	Cockshutt	8¼	8¼	8¼
2,000	Cons. Astoria	14	12½	12½
1,000	Cons. Discov.	2.40	2.35	2.38
250	Cons. Smelters	28	27½	28
800	Corwest	3.30	3.25	3.25
1,100	Delnite	1.15	1.10	1.10
700	Del Rio	1.25	1.22	1.22
400	Dist. Seagrams	31½	31¼	31¼
100	Dome	17	17	17
5,500	Dom. Asbestos	27¼	24½	25¼
140	Dome Explc.	4.75	4.75	4.75
300	Dom. Foundry	17	16¾	17
835	Dom. Steel	12¾	12¼	12¾
1,775	Dom. Stores	29	29	29
700	Dom. Textile	6¼	6⅜	6⅜
3,000	Donalda	40	38	38
10,700	East Metals	80	75	77½
5,200	Elder	75	74	75
8,300	Estella	19	18	18
550	Falconbridge	18¼	18½	18¾
800	Fam. Players	27	26¼	26¾
100	Fleet	2.10	2.10	2.10
463	Ford A	96	95¼	96
1,525	Frobisher	4.90	4.75	4.90
625	Gatineau	25¼	25¼	25¼
200	Gen. Motors	78	78	78
1,200	Giant Yellow	8.40	8.15	8.40
5,500	Gods Lake	67	65	67
2,500	Golden Eagle	06	05½	06
2,000	Gold Manitou	1.95	1.70	1.95
5	Goodyear	138	138	138
345	Great Lakes Paper	27½	27	27
2,200	Head of Lakes	31½	31	31½
710	Hollinger	17¼	17⅜	17¼
220	Home Oil	7.20	7.20	7.20
416	Imperial Oil	34½	34½	34½
200	Imp. Tobacco	9¾	9¾	9¾
100	Int. Metals A	36½	36	36
2,870	Int. Nickel	46¾	46½	46¾
100	Int. Pete	21½	21½	21½
3,500	Jollet	56	55	56
158	Labatt	22	20½	21⅝
185	Labrador	9.25	9.25	9.25
320	Lake Shore	6.20	6.10	6.10
200	Lamaque	4.00	4.00	4.00
3,000	Liberal Pete	1.84	1.80	1.84
950	Macassa	1.90	1.86	1.86
2,000	MacLeod	1.76	1.75	1.76
5,450	Malartic	1.75	1.70	1.75
5,525	Massey-Harris	8¼	8	8
100	McColl Front.	33¼	33½	33½
5,000	McDougall	10¼	10¼	10¼
35,500	McMarmac	11	09	10
1,850	New Harricana	24	23	24
6,000	New Kelore	20	19	19
19,500	New Mylamaque	50	48	49
12,000	New Norzone	04½	04	04½
1,600	O'Brien	75	73	75
1,900	Okalta	1.53	1.46	1.52
1,550	Opemiska	2.28	2.25	2.25
128	Placer	29	28¾	29
125	Powell River	37	37	37
100	Power Corp.	43¾	43¾	43¾
1,150	Preston	3.85	3.75	3.85
1,700	Quebec Copper	95	93	98
1,200	Que. Metal	4.60	4.35	4.60
700	Quemont	20	20	20
1,200	Royalite	11¼	11	11¼
1,600	San Antonio	1.48	1.45	1.45
1,655	Sherritt	4.90	4.80	4.90
100	Southam	35	35	35
170	Steel Paving	24¾	24½	24½
356	Steel of Canada	36½	35¾	36½
1,335	Sullivan	3.75	3.70	3.70
400	Sylvanite	1.22	1.21	1.21
1,420	United Asbestos	3.90	3.85	3.85
7,100	United Oil	1.01	1.00	1.01
1,950	Ventures	19	18¾	18¾
1,040	Waite Amulet	12	12	12
1,820	Walker	67¾	67	67¾
125	Weston	43¼	43¼	43¼

à la TV

Samedi, dimanche et lundi

CBFT (canal 2)

9.00 — Mire.
3.00 — Mire et musique.
5.30 — Ecran des jeunes.
6.00 — Mire et musique.
7.25 — A l'affiche ce soir.
7.30 — Télé-journal.
7.45 — Les bricoleurs.
8.00 — Conférence de presse.
8.30 — De tout un peu.
9.00 — Chacun son métier.
9.30 — Long métrage.
11.00 — Bulletin de nouvelles.
11.02 — A l'affiche demain.

CBMT (canal 6)

9.00 — Test Pattern.
3.00 — Test Pattern and Music.
4.55 — Tonight on CBMT.
5.00 — Children's Corner.
6.00 — The Story of Civilization.
6.30 — On the Spot.
6.45 — CBC TV News.
7.00 — Industry in Action.
7.30 — Tzigane.
8.00 — The Stage Show.
9.00 — Douglas Fairbanks presents...
9.30 — CBMT Feature Film.
11.00 — Fill-in Film.
11.20 — Wrestling from Chicago.
12.20 — CBMT Late News and Sport Finals.

Dimanche

CBFT (canal 2)

3.00 — Mire et musique.
5.30 — Le chat Piano.
6.00 — L'actualité.
6.30 — Mire et musique.
7.25 — A l'affiche ce soir.
7.30 — Aux quatre coins du monde.
8.00 — Kiosque à musique.
9.00 — Cinéma Brading : "Monsieur Vincent".
11.00 — Bulletin de nouvelles.
11.02 — A l'affiche demain.

CBMT (canal 6)

1.00 — Test Pattern and Music.
1.30 — Burns and Allen.
2.00 — Big 4 Football : Ottawa vs Montreal.
4.30 — Test Pattern and Music.
4.55 — Tonight on CBMT.
5.00 — Movie Interlude.
5.30 — Piano the Cat.
6.00 — CBC News Magazine.
6.30 — This is the Life.
7.00 — Our Miss Brooks.
7.30 — Books Alive.
8.00 — Toast of the Town.
9.00 — Singer 4 Star Theatre : "Sound off my Love", with Merle Oberon.
9.30 — Duffy's Tavern.
10.00 — This Week.
10.30 — "At Home", with John Newman.
11.00 — CBMT Late News and Sport Finals.

Lundi

CBFT (canal 2)

3.00 — Mire.
5.30 — Club des 16.
6.00 — Mire et musique.
7.10 — A l'affiche ce soir.
7.15 — Télé-journal.
7.30 — "Paris, porte de l'Orient".
7.45 — Rollande et Robert.
8.00 — Film.
8.30 — Tourbillon.
9.00 — Rétrospective canadienne : "Montagnes Recheuses".
9.30 — Pèlerin au Vatican.
10.00 — Boxe.
11.00 — Bulletin de nouvelles.
11.02 — A l'affiche demain.

CBMT (canal 6)

1.40 — Football Flash Back.
1.55 — Football : Toronto vs Hamilton.
3.00 — Test Pattern and Music.
6.35 — Tonight on CBMT.
6.40 — Weather Report.
6.45 — CBC TV News.
7.00 — Hobby Workshop.
7.30 — Living.
8.00 — Big 4 Football : Montreal vs Ottawa.
10.00 — TV Playhouse : "Point of Honor". (après le Football).
10.30 — Musical.
11.00 — CBC News.

BOURSE CANADIENNE

Ventes	Stocks	haut	bas	fer.
200	Aroam Corp.	1.00	95	95
100	B. C. Packers B	11¼	11¼	11¼

BUFFALO BILL — "Guerres indiennes"



"Maigret en vacances" — par Georges Simenon



DRAGNET — Trop tard



RIVETS



TI-BI



BOURSE de MONTREAL

Ventes	Stocks	haut	bas	fer.
1,045	Abitibi	22½	22½	22½
50	Acadia	8½	8½	8½
25	Algoma Steel	41½	41½	41½
283	Aluminium Ltd	65½	65	65½
200	Asbestos	29¾	29½	29¾
25	Claude Neon Priv.	66	66	66
50	Dom. Oilcloth	34½	34½	34½
200	Fleet Mfg.	2.10	2.10	2.10
150	Great Lakes Paper	27½	27½	27½
10	Pow. Corp. 2e P.	64	64	64
2	S. Can. Pow. P.	141	141	141
100	Waterman	10	10	10
	MINES			
1,000	Anacon	3.72	3.70	3.72
2,500	Base Metals	.45	.43	.45
500	Rottechasse	.78	.78	.78
1,500	Boreal	2.12	2.10	2.10
4,100	Calumet Uran.	.19	.18	.19
200	Campbell Chib.	3.75	3.70	3.75
500	Carnegie	.34	.31½	.33
2,500	Chib. Explorers	.65	.63	.65
100	Dome	17¾	17¾	17¾
200	East Malartic	2.90	2.90	2.90
500	Gui-Por. Uran.	.32	.32	.32
570	Hollinger	17⅝	17¾	17¾
350	Mining Corp.	16	16	16
3,500	New Mylamaque	.50	.49½	49½
4,200	Que. Copper	.97	.95	95
300	United Asbestos	3.90	3.85	3.85
75	Bathurst "A"	52	52	52
1,422	Brazilian	7⅜	7¼	7¼
1,297	B. A. Oil	27	26¾	27
77	Canada Cement	124½	123¾	124½
25	Can. Steamships	25	25	25
75	Cdn Bronze	35	35	35
232	Cdn Car	24¼	24¼	24¼
35	Cdn Celanese	20	20	20
220	Cdn Oil	15¼	15	15¼
195	Cdn Pac. Rly	25¼	25¼	25¼
100	Cdn Petro P.	19	19	19
190	Cockshutt Farm	8	8	8
21	Dom. Foundries	17¼	17¼	17¼
100	Dom. Glass	44	44	44
750	Dom. Steel	12¾	12¼	12¾
540	Dow Brewery	25	25	25
225	Foundation Co	30¾	30¾	30¾
515	Howard Smith	25¾	25¾	25¾
470	Imperial Oil	34¾	34½	34¾
10	Imp. Tobacco	9¾	9¾	9¾
10	Int. Paper	72	72	72
100	Int. Petroleum	21½	21½	21½
1,100	Lang, J. A.	9	9	9
45	Laura Secord	16	16	16
5	Molson's "A"	24½	24½	24½
60	Morgan "B"	17½	17½	17½
100	Ogilvie Flour	24	24	24
100	Placer Dev.	28¾	28¾	28¾
175	Powell River	37½	37	37½
235	St. Law. Corp.	58½	58	58
100	Sher.-Williams	35½	35½	35½
540	Steel of Canada	26½	26	26½
35	Thrift Stores	32½	32½	32½
50	United Steel	13¾	13¾	13¾
10	Weston, G.	43	43	43
50	Zeller's	26	26	26

BOURSE CANADIENNE

Ventes	Stocks	haut	bas	fer.
200	Aroam Corp.	1.00	95	95
100	B. C. Packers B	11¼	11¼	11¼

Le billet

1ère scène de ménage

Pour la première fois, un conflit divisait Adam et Eve. Il faut dire qu'ils ne se connaissaient que depuis quelques heures... Mais ces quelques heures avaient suffi à leur faire entrevoir un bonheur qui leur était ravi à jamais!

Adam avait la pomme sur le coeur... Il accusait Eve avec un vocabulaire tout neuf, qui faisait courber honteusement les branches, et qui avait fait fuir jusqu'au serpent scandalisé!...

Ce fut la première scène de ménage où les plus gros mots rebondissaient avec fureur. Adam accusait, tempêtait, s'emportait... Eve tentait de se disculper, suppliait, gémissait... Il aurait bien fallu un avocat pour régler le différend à l'amiable...

La dispute s'envenimait de part et d'autre... On pérorait dans le vide et ça n'arrangeait pas les choses. Alors Eve se mit à pleurer, mais à pleurer comme une Madeleine! Elle pleurait à fendre l'âme de tout autre qu'Adam en colère... Ses larmes coulaient, coulaient jusqu'au sol avec la violence d'un torrent déchaîné.

Adam boudait... Il se promenait dans le paradis terrestre avec un air largheux, en mâchonnant un cigare (pardon, j'avance de quelques siècles!). Un vertige s'empara de lui: "Quoi! ces terres incultes, ces immenses étendues boisées, qui s'étendent au dehors, il va me falloir défricher ça tout seul, sans aide?" Un rictus sardonique déforme sa machoire: "Une aide, mais j'en ai une à portée de la main, pourquoi me priver?"

"Eve, viens ici, puisque je suis puni, il ne sera pas dit que j'écoperait tout seul. Tu vas me suivre... Tu vas m'aider, tu feras mes repas, car je ne mangerai plus jamais de pommes! Tu sera la mère de mes enfants. Oh! ne t'enorgueillis pas, je n'ai pas le choix!... Allons passe la première... Adam ne le dit, mais il a peur en pays inconnu, il lui faut un bouclier... Et Eve passe devant, humble et soumise, en apparence! Le soleil fait resplendir sa longue chevelure. Les feuilles qui la vêtent, toutes humides de ses larmes, brillent au soleil... Adam voudrait bien ne pas voir, mais il est médusé par ce tableau si charmant... Il voudrait bouder encore, mais comment faire, elle est si belle!

Il risque timidement: "Sais-tu Eve, tu as de beaux cheveux... Et puis les feuilles d'arbres: ça te va rudement bien!"... Eve sourit... Et ils s'en vont bras dessus, bras dessous vers leur destinée...

MADELEINE.

à l'endroit des gens de votre entourage. Respectez les idées d'autrui.

CANCER (22 juin au 21 juillet): De la prudence plus qu'à l'ordinaire, aujourd'hui, si vous avez des affaires à transiger.

LION (22 juillet au 21 août): Vous éprouvez certaines déceptions mais n'en exagérez pas la portée.

VIERGE (22 août au 22 septembre): Evitez aujourd'hui les décisions trop radicales. Cherchez à procéder avec tact et diplomatie, vous rappelant combien le temps peut jouer un grand rôle en votre faveur.

BALANCE (23 septembre au 22 octobre): Dévouez-vous pour une bonne cause. Soyez charitable.

SCORPION (23 octobre au 21 novembre): Manifestez plus de prudence dans le domaine de la santé. Il y a également les accidents qui peuvent vous menacer si vous agissez avec légèreté.

SAGITTAIRE (22 novembre au 21 décembre): Aujourd'hui, il vaut mieux oublier le passé pour songer davantage à l'avenir.

CAPRICORNE (22 décembre au 20 janvier): Les influences astrales vous favorisent dans les entreprises sérieuses mais aussi dans le plaisir.

VERSEAU (21 janvier au 19 février): Le moment est venu pour vous de prendre certaines résolutions importantes. Peut-être devrez-vous changer passablement le cours de votre vie.

POISSONS (20 février au 20 mars): Excellente journée pour les relations familiales et amicales.

BELIER (21 mars au 19 avril): Ne vous engagez pas dans des discussions inutiles. Respectez surtout les idées d'autrui.

VOISINS DU CIEL

—Les sept plus hautes montagnes du monde, y compris le mont Everest, se trouvent dans l'Himalaya.

Vo

QUATORZE ANS E
diante de 14 ans. Chez
troisième, après un gar
combien il est pénible de
ma mère ne m'a jamais
Dieu sait si je m'efforce
gifles et même des coup
niaux. Il y a des jours
heures et des heures. Je
semble) et maman me l
difficulté dans mes étude
un bon pourcentage. Ma
dans les premières. Elle
talent pour la peinture,
Ma mère ne veut pas qu
descendions sur le trotto
attractions payantes, il
aussi mon pere, que ma
une maladie de coeur et
voulu, moi aussi, être c
écris. C'est merveilleux
par son courrier, peut
bonheur. Ne publiez pas

Réponse. — Je reg
touchante lettre. J'y ai
vous ne soyez pas reco
servir à ouvrir les yeu
oublier que leurs enfan
qui les jugent. Vous co
grand nombre, n'est-ce

Quant à vous, petit
crise de l'adolescence, a
blesse et nous choque. A
Si donc tout ce que vous
très pénible et je vous
l'occurrence, semble sou
par votre mère.

On a peine à croire
à autant de menaces et
soit elle-même très mala
journaliers. Si votre soe
pour la soulager un peu
gner? Souvent des mère
pour leur famille, ne pe
traction (ou à peu près

HOROSCOPE DU JOUR

(Droits réservés)

Samedi, 4 septembre 1954

TAUREAU (20 avril au 20 mai): Vous avez beaucoup de difficulté à prendre une décision: vous êtes indécis. N'hésitez pas à demander des conseils.

GEMEAUX (21 mai au 21 juin): Soyez minutieux dans tout ce que vous faites. Aujourd'hui, surtout, les détails auront beaucoup d'importance.

CANCER (22 juin au 21 juillet): Evitez les extravagances dans le plaisir. Une personne de l'autre sexe peut être pour vous une cause de déception.

LION (22 juillet au 21 août): Ne craignez pas de reconnaître vos erreurs et surtout faites le nécessaire pour les corriger.

VIERGE (22 août au 22 septembre): Faites face à la vie avec le sourire sur les lèvres, même si ce sourire est quelque peu forcé. Et, vous verrez que la vie vous sourira à son tour.

BALANCE (23 septembre au 22 octobre): Si vous avez à critiquer quelque chose ou quelqu'un, faites-le avec tact et charité.

SCORPION (23 octobre au 21 novembre): Travaillez avec persévérance aujourd'hui et vos efforts seront récompensés. La soirée vous porte chance.

SAGITTAIRE (22 novembre au 21 décembre): En garde contre l'orgueil et la vanité qui, très facilement, s'emparent de vous.

CAPRICORNE (22 décembre au 20 janvier): Voyez à améliorer votre sort mais sans pour cela nuire aux autres. Des difficultés d'ordre familial semblent à craindre.

VERSEAU (21 janvier au 19 février): Vous subissez l'influence de votre passé d'une façon toute particulière, aujourd'hui.

POISSONS (20 février au 20 mars): En dépit des événements de cette journée, ayez confiance. La chance vous accompagnera au moment le plus imprévu.

BELIER (21 mars au 19 avril): Que vos dépenses soient limitées à vos moyens autrement vous gâcherez votre avenir.

Dimanche, 5 septembre 1954

TAUREAU (20 avril au 20 mai): Redoutez aujourd'hui les erreurs, les mépris et la confusion. Vous serez probablement plus distrait qu'à l'ordinaire.

GEMEAUX (21 mai au 21 juin): Vous aurez du succès dans vos relations sociales mais en autant que vous ferez preuve de diplomatie.

CANCER (22 juin au 21 juillet): Même dans le domaine du plaisir et des divertissements, évitez les pertes de temps et préparer un plan d'action.

LION (22 juillet au 21 août): Soyez méfiant et exigez des preuves avant de croire quoi que ce soit.

VIERGE (22 août au 22 septembre): Ne prenez aucune décision avec précipitation: il faut tout d'abord que vous réfléchissiez.

BALANCE (23 septembre au 22 octobre): Vos penchants peuvent vous faire prendre une mauvaise voie. Combattez-les avec énergie. Ne craignez pas les sacrifices.

SCORPION (23 octobre au 21 novembre): Ne craignez pas de faire des concessions et cela vous profitera. Ayez des égards pour les membres de votre famille.

SAGITTAIRE (22 novembre au 21 décembre): Votre jugement est excellent aujourd'hui et c'est le temps de prendre des décisions importantes.

CAPRICORNE (22 décembre au 20 janvier): Une personne de l'autre sexe capte votre attention. Prenez garde cependant de ne pas commettre de faux pas.

VERSEAU (21 janvier au 19 février): Evitez de faire de la peine à autrui. Soyez juste et généreux dans tout ce que vous faites.

POISSONS (20 février au 20 mars): Vous êtes tenté de faire des confidences, mais il importe que vous choisissiez les personnes à qui vous relaterez ainsi vos secrets.

BELIER (21 mars au 19 avril): Vous gagnez facilement l'estime et la confiance des gens qui vous entourent. N'en abusez pas.

Lundi, 6 septembre 1954

TAUREAU (20 avril au 20 mai): Vous pouvez aujourd'hui, sans grand effort, améliorer votre situation personnelle.

GEMEAUX (21 mai au 21 juin): Efforcez-vous d'être compréhensif

LE DIMANCH
COLLECTE
des charit
des victime

"Au nom de tous les bénéficiaires de cette importante collecte je remercie l'Episcopat du Canada et par son entremise tant de donateurs canadiens".

PIE X



Un exemple choisi entre mille des résultats d'un sinistre, qui a laissé d'innombrables familles sans abri.

Le Sou
nelles

Chaqu
dema
à Sa S
sante

Conférence Ca

447, RUE SUSSEX

Votre Courrier

**TORZE ANS ET MALHEUREUSE. — Je suis une jeune étu-
e 14 ans. Chez nous, nous sommes sept enfants et je suis la
, après un garçon et une fille. Mais vous ne pouvez savoir
il est pénible de vous confier ma peine. Selon toute apparence,
ne m'a jamais aimée. Tout ce que je fais, elle le critique, et
si je m'efforce pour lui faire plaisir! Je reçois souvent des
même des coups et elle me traite de tous les pires noms d'ani-
y a des jours où je suis dégoûtée de la vie et je pleure des
des heures. Je ne suis pas très jolie (mais pas si laide, il me
et maman me le répète à coeur de jour. J'ai toujours eu de la
dans mes études mais, à force de travail, je réussis à atteindre
ourcentage. Ma soeur, elle, c'est le contraire. Elle est toujours
premières. Elle est jolie et a beaucoup de talent. Moi, j'ai du
ur la peinture, mais on ne veut pas m'encourager de ce côté.
ne veut pas que nous parlions aux garçons ou même que nous
ns sur le trottoir. A l'école, quand il y a des films ou autres
ns payantes, il nous faut toujours rester à l'écart. Je plains
n père, que maman abrutit de tous ses tracas, alors qu'il a
die de coeur et qu'il faudrait lui éviter toute discussion. J'ai
oi aussi, être comprise par quelqu'un. C'est pourquoi je vous
st merveilleux de savoir qu'une mère de famille, comme vous,
courrier, peut parsemer la vie de ses lecteurs d'un peu de
Ne publiez pas ma lettre.**

nse. — Je regrette, petite amie, mais j'ai dû publier votre
e lettre. J'y ai opéré suffisamment de changements pour que
soyez pas reconnue. Votre lettre, d'ailleurs, peut tellement
ouvrir les yeux à d'autres mamans qui seraient portées à
ue leurs enfants sont des êtres humains qui grandissent et
ugent. Vous comprenez que ce courrier doit servir au plus
mbre, n'est-ce pas ?

t à vous, petite amie, je comprends que vous passez par la
l'adolescence, alors que tout ce qui vient de l'autorité nous
nous choque. Aussi, j'espère bien que vous n'avez rien exagéré.
out ce que vous dites de votre maman est vrai, c'est, en effet,
ble et je vous engagerais à en parler à votre père qui, en
nce, semble souffrir autant que vous de l'atmosphère créée
mère.

peine à croire, en effet, qu'une mère puisse se laisser aller
de menaces et de coups envers l'un de ses enfants sans qu'elle
même très malade ou certainement ahurie par tous ses tracas
rs. Si votre soeur aînée et vous-même vous donniez la main
oulager un peu ? Si votre père l'encourageait à se faire soi-
ouvent des mères croient admirable de travailler uniquement
famille, ne pensant jamais à elles, ne prenant aucune dis-
(ou à peu près), alors que si elles allaient voir un médecin
on les mettrait peut-être en garde contre ces excès qui minent non seulement le corps mais le caractère également.

Vous êtes suffisamment sérieuse, petite amie, pour entreprendre la "réhabilitation" de votre mère en cherchant pour y réussir des alliés, comme je vous le suggère. Il faut tout faire pour changer l'atmosphère de votre foyer. Revenez-moi, si le coeur vous en dit. Votre confiance me touche profondément.

A TI-COUNE. — Je regrette, chère amie, je ne suis pas philatéliste.

Les Camille sont très fins, finassiers même parfois. Ils ont beaucoup d'initiative. Assez gais, moqueurs, sans méchanceté, ils ne se livrent pas à fond. On ne sait jamais s'ils sont sérieux ou s'ils plaisantent. Ils savent aussi ne pas s'embarrasser d'une sensibilité exagérée et aiment mieux sur ce point être bourreaux que victimes. Les Camille femmes ont beaucoup moins de rouerie. Elles s'enthousiasment facilement et plus à fond. Bien qu'assez indépendantes, elles n'ont point une volonté très solide et sont plutôt influençables.

Les Berthe ont une intelligence moyenne que rien ne rebute, qui s'assimile avec facilité mais à laquelle il ne faut pas demander un travail de fond. Elles possèdent un caractère aimable, un grin capricieux, une sensibilité à fleur de coeur, très portée aux effusions comme à la bouderie. Beaucoup de goût, avec des aptitudes d'ordre pratique, ce sont de bonnes ménagères aimant les travaux d'intérieur.

Assez rares, les Cyprien. Aussi ce sont des gens qui ne ressemblent guère au commun des mortels et ne font aucun effort pour se perdre dans la foule. Sans chercher à se faire remarquer, ils ont leur façon de voir et, si leur manière de vivre et de penser les tient à l'écart, tant pis.

Les Claude ne sont point sots, tant s'en faut, mais, ennemis du superficiel, ils ne cherchent pas à briller. Les patientes recherches, les travaux minutieux et ingrats, loin de les rebuter, les attirent. Très calmes, dans l'ensemble, bien que connaissant des accès d'emportement à certains jours, ils savent ce qu'ils veulent et vont à leur but. Affectueux, fidèles, loyaux, ils ne sont pas démonstratifs.

Sur aucun terrain, les Thérèse ne se complaisent dans les demi-teintes. Sans aller jusqu'aux hauteurs de conceptions de ses homonymes, elles aiment raisonner et le font avec hardiesse et profondeur. Leur volonté n'est pas de celles dont on a facilement raison.

JEANNE.

UNE IDÉE SAINE
TOUS LES JOURS

Cet ami est un adversaire acharné de toute éducation sexuelle. C'est un homme intelligent, renseigné et d'une sincérité à l'abri de la moindre critique. Certes, charbonnier est maître chez lui. Il est donc libre de garder le silence quand ses enfants lui posent des questions sur la génération. Et tout irait mieux dans le meilleur des mondes possibles, si ce père de famille était sûr que ses futurs héritiers n'obtiendront pas, à une source plus ou moins empoisonnée, des réponses à leur curiosité. Cela arrive dans le petit monde des enfants. Reste à savoir si les parents font bien de se laisser remplacer par des gosses plus délurés que leurs petits garçons et leurs petites filles !

Dr Adrien PLOUFFE.

NCHE 12 SEPTEMBRE

TE NATIONALE

harités papales et

times de la guerre



"Sa Sainteté voit en ce geste collectif de charité un double témoignage de fraternelle solidarité avec tous les souffrants et de filial attachement au Père commun".

Mgr MONTINI

Le Souverain Pontife a de paternelles attentions même pour les enfants.

☆

Chaque jour plus de 1,000 demandes d'aide parviennent à Sa Sainteté. La charité agissante de Pie XII s'étend à plus de 40 pays.

☆



Une grand-mère grecque qui a perdu biens et famille veille sur le berceau d'un enfant qui a échappé aux suites d'un tremblement de terre en Grèce.

Catholique Canadienne

OTTAWA (Canada)

LEANNINE

Une question

★ ★ ★



L'AGENT SECRET (X-9)

Heureux événement

★ ★ ★



BLONDINETTE

Repentir...

★ ★ ★



DONALD LE CANARD

Bonne raison!

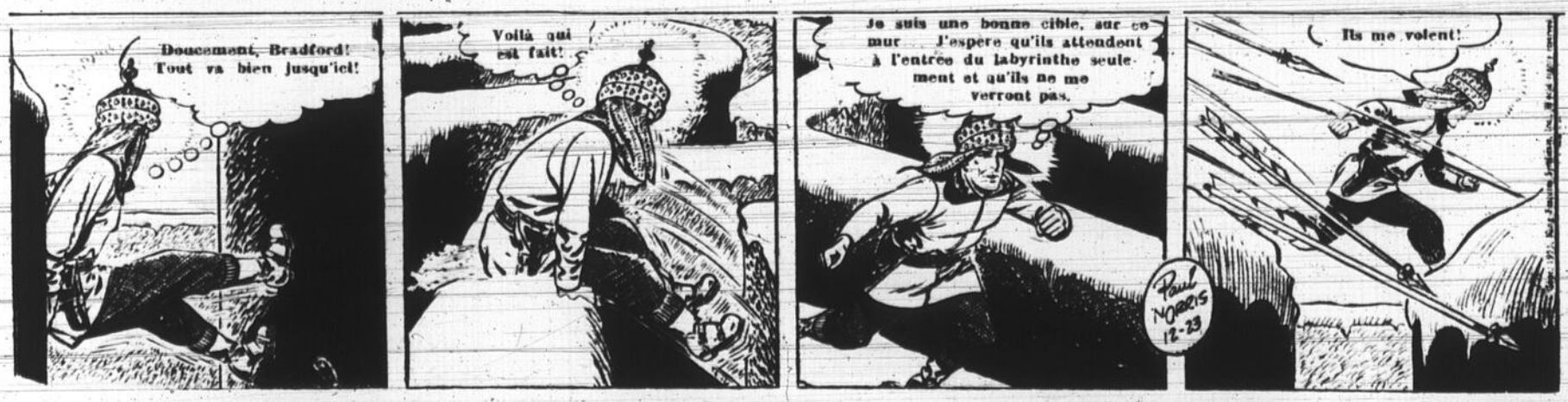
★ ★ ★



BRICK BRADFORD

Danger

★ ★ ★



Les INSCRITS



Aqueduct

Temps nuageux, piste rapide
Premier départ à 1 h. 15 p.m.

DOWN HOME dans la deuxième course est notre choix. ROBARM pour une surprise et FIRST COME et LA CORREDORA forment le "parlay"

1—Niringo, Elrose, Gay Scot.
2—Down Home, Lenny Gale, Russet Orange.
3—First Come, Indian Smoke, Quite Happy.
4—Mr. Al L, Deep Run, This Evening.
5—Hill Rose, Tessa, Your Stockings.
6—La Corredera, Clear Dawn, Gay Grecque
7—Terrebonne, Carnival Cat, Duke Hi.
8—Robarm, Lecount, Eastern Glow.

PREMIERE COURSE, $3,500 à réclamer 3 ans, 6 furlongs.

Gusto	110	Elrose	115
Star Comet	111	Claret	111
Writer	110	Gay Whirl	112
Pachita	108	Mr. Alside	110
Phantom Cold	115	The Straw	110
Gay Scot	118	Niringo	115
Singing Girl	107	Rosa C	107
Morans Bay	111		

DEUXIEME COURSE, $4,000 à réclamer 2 ans, 6 furlongs.

Take Two	112	Occupade	110
Russet Orange	118	Tax Col	111
Down Home	122	Anacostia	115
Lenny Gale	110	Rouge Falcon	115
Bronze Age	115	Blue Lytle	103

TROISIEME COURSE, $4,000 à réclamer 3 ans, 6 furlongs.

Westover	111	Quite Happy	111
Bold Top	108	Black Record	111
First Come	111	Battle Over	106
Indian Smoke	118		

QUATRIEME COURSE $4,000 novices de 2 ans, 6 furlongs.

Deep Run	118	Tregare	118
Door Prize	118	a-Obstacle	118
Marks Puzzle	118	Saskatchewan	118
Mahogar	118	Senor Grindoya	118
Porters Reward	118	Bisco	118
Bicodee	118	Cobia	118
The Troll	118	Inroad	118
Silent Fleet	118	a-Mr. Al L	118
Last Fling	118	This Evening	118
Out of Reach	118	Vivid	118

a-Entrée Jacobs, Bieber.

CINQUIEM ECOURSE, $4,000 conditions, 3 ans, 7 furlongs.

Your Stockings	111	Mufti	120
Tourmaline	111	Moose Moose	117
Countess Fleet	120	Sweet Girl	120
Tessa	114	Break Unicorn	111
Coonawatchie	117	Arregada	112
Hill Rose	117	Zig Away	106
Blanquito	117		

SIXIEME COURSE, $25,000 Handicap, 3 ans et plus, 7 furlongs.

Incidentally	109	nos Clag	106
Singing Beauty	114	b-Home Made	113
Valadium	110	Turf Sue	106
Gay Grecque	115	Michikee	104
Clear Dawn	113	La Corredora	120
a-Cacey The News	107	a-Dispute	112
a-Ming Yellow	116	Canadiana	115
Gainsboro Girl	120	Ballerina	106
Crissel	108	Miss Weesie	109
Spinning Top	112	Slippy	102
b-Outersport	114		

a-Entrée C. V. Whitney.
b-Entrée A. G. Vanderbilt.

SEPTIEME COURSE, $4,000 à réclamer 3 ans, 6 furlongs.

Conraway	111	Terrebonne	118
Best Amber	106	Carnival Cat	106
Duke Hi	111	Sour Note	111
Fighting Ike	111	Nick Jimmie	111

HUITIEME COURSE, $3,500 à réclamer 3 ans, 1 mille et 1-16.

Milanza	103	Lecount	120
Robarm	112	Benzel	120
Young Colony	120	Eastern Glow	114
More Bounce	111	Why Be Busy	108

Lincoln Downs

Temps claire, piste rapide
Premier départ à 1 h. 00 p.m.

QUEENSWARE est le choix des experts dans la septième course.

1—Turner Hill, Irish Prince, Lunation.
2—Individuate, Seven Pillars, Knight-at-Arms.
3—Gala Morn, Klimie, Dander.
4—Sun Rusher, Clear Sweep, James B.
5—Royal Duke, Eabani, Twig Lee.
6—Cable Jack, Condamion, Lasting Treat.
7—Queensware, Silver Rab, Ellens Spy.
8—Go Go Go, Banjoist, Shell Diver.
9—Mid Admiral, Amyn Bey, Primed.
10—Blue Danube, The Pheasan, Coherence.

PREMIERE COURSE, $2,000 à réclamer 3 ans et plus, 1 mille et 1-16.

Mr. F	112	Prince Tip	113
Vinita Ed	110	Lunation	118
Irish Prince	117	Benjomike	113
Turner Hill	117	Sirens Ring	110
Uncle Don	113	Pin-Perfect	110
Golden Greek	113	Bright Crown	100

DEUXIEME COURSE, $2,000 à réclamer 3 ans et plus, 7 furlongs.

Papa Felix	116	Individuate	119
Knight-At-Arms	114	Seven Pillars	114
Lady Finn	106	Follys Delay	116
Bassington	114	Hierapolis	114
Giggy	109	Shirleys Pride	114
Swampland	114	Night Drinker	109

TROISIEME COURSE, $2,500 à réclamer 3 ans et plus, 5 furlongs.

Off We Go	109	Light Don	110
In The Book	117	Central City	109
Clouded Sun	108	Klimie	113
Crusade	106	Royal Rip	103
Dander	115	Gala Morn	115
Mr. Hurry	110	Mr. Rascal	110

QUATRIEME COURSE $2,500 à réclamer 4 ans et plus, 7 furlongs.

Little Colleen	109	Flying Tuck	102
Clear Sweep	122	Sun Rusher	117
Whitsuntide	119	Ippi Pigeon	110
Short Hill	108	Flying Circus	108
Im Fred	114	James B	120
Kajechau	112	Feint Up	111

CINQUIEME COURSE, $2,800 à réclamer 4 ans et plus, 7 furlongs.

Royal Duke	122	Eabani	116
Twig Lee	104	Speak Free	114
Nothing Yet	118	Legate	116
Piddlers Girl	108	Next Hop	111

SIXIEME COURSE, $3,000 conditions, 3 ans, 7 furlongs.

Striking Hour	111	Cable Jack	116
Lasting Treat	111	Condamion	112
Ornum	114	Fast Tense	116
Fire King	116	Level Dice	113
Switch On	116	Burnt Child	111

SEPTIEME COURSE, $10,000 bourse, 2 ans, 7 furlongs.

Service Star	108	d-Tricky Homer	111
Goymente	113	d-Itinerant	111
Stepstone	111	Mighty Chief	108
a-Queensware	114	a-Brief Rythm	108
Flag Officer	111	Sound of Dawn	111
Fay Section	111	Silver Rab	115
Days Duke	115	c-Cliceline	108
c-Ellens Spy	108	a-King Joe	111
Double Choice	111		

a-Entrée River Divide Farm.
c-Entrée Palatine Stable.
d-Entrée Forest, Pollard.

HUITIEME COURSE, $3,000 à réclamer 3 ans et plus, 1 mille et 1-16.

Tic Circ	114	Shell Diver	113
Go Go Go	110	Bit O Hope	112
Ruth Hanson	108	Fine Buff	113
Banjoist	118		

NEUVIEME COURSE, $3,000 conditions, 3 ans, 1 mille.

a-Gem	112	Paid In Full	110
Henrys Delight	108	Aerial Chance	107
Converge	117	c-Mid Admiral	112
Primed	117	Amyn Bey	117
War Finish	115	My Shoemaker	110
c-Mars	115	a-Dutch Gift	112

a-Entrée Schneider, Travers.
c-Entrée Benticou, Roberts.

DIXIEM ECOURSE, $2,800 conditions, 3 ans et plus, 1 mille ¼.

The Pheasant	112	Late Return	107
a-Connie Rab	111	Eloss	105
Eyes Image	109	Nirvana	109
a-Blue Danube	112	Sun Diver	112
Colle Rose	107		

a-Entrée Car, Keefe.

Del Mar

Premier départ à 5 h. 15
Temps clair; piste rapide

KARIM dans la septième course est le favori.

1—Miss Cover Up, Child's Play, Presideo.
2—Miss Terri Ann, Oseslo, Red Conquest.
3—Bull Rover, Abacus, Stimulate Me.
4—Crown O'Glory, Royal Saint, Sure Time.
5—Bhaiplay, Galcope, Quick Count.
6—Sugar Cube, 'twas Luck, Post Chaise.
7—Karim, Gesticulator, Abba's Bull.
8—Fair Molly, Abriman, Sinful.
9—Candler, Chalitack, Spending Spree.

PREMIERE COURSE, $2,500, novices de 2 ans, poulliches, 6 furlongs.

Cable Susie	118	Tonsina	118
Kluanna	118	Miss Cover Up	118
Belle Belle	118	Dear Amber	118
Mona	118	All Else	118
More N Likely	118	Presideo	118
Safe Haven	118	Tonalea	118
Cherry Malotte	113	Child's Play	118

DEUXIEME COURSE, $2,800 à réclamer 3 ans, 6 furlongs.

Snow Girl	113	Sharp Abbey	112
Oseslo	114	Bamulat	116
Chaumiere	117	Red Conquest	115
Jubilation	108	Miss Terri Ann	117
Fire Horde	112		

TROISIEME COURSE, $2,600 à réclamer 3 ans et plus, 6 furlongs.

Stimulate Me	113	Miss Brey	113
Galatro	116	Jade Eye Babe	117
I'm Going	116	Bull Rover	120
Abacus	117	Checkout	113

QUATRIEME COURSE $2,600 à réclamer 3 ans et plus, 6 furlongs.

His Regards	115	Crown O'Glory	117
Noblest	116	Gold Venture	116
Capella	120	Sure Time	117
Royal Saint	117	Trigger Happy	113
Zee Tee	116		

CINQUIEME COURSE, $3,000 à réclamer 3 ans et plus, 1 mille et 1-16.

Cactus Mike	116	Aleat	113
Galacope	119	Oscar R	119
Khalatl	113	Quick Count	120
Bhaiplay	122	Extraction	111
Patronage	120	Ravialla	107

SIXIEME COURSE, $3,200, à réclamer, 3 ans, 6 furlongs.

Sugar Cube	122	Cold Raider	116
Snow Prince	110	Daubet Chickie	105
'Twas Luck	119	Full Time	108
Post Chaise	122	Dutch Seetold	119

SEPTIEME COURSE, $7,500 Handicap, 3 ans et plus, 6 furlongs.

Karim	114	Gesticulator	110
eZ Pippin	106	Big Noise	113
Steven Me	109	Abba's Bull	115
Filliting Fast	108	One Ton Tony	108
Seamus	101	Half Caste	112

HUITIEME COURSE, $15,000 debutants 2 ans, poulliches, 6 furlongs.

Sinful	113	Abriman	116
Speedy Edie	113	Madam Jet	113
Fair Molly	116	Solid Rae	113
Myrtlemoud	113	Acquisition	113

NEUVIEME COURSE, $5,000 à réclamer 3 ans et plus, 1 mille et 1-16.

Candler	118	Tchaikowski	104
Refresher	112	Breezing Bebe	106
Spending Spree	115	Challiack	111
Program	108		

Long Branch

Premier départ à 2 heures
Temps clair; piste rapide

STEADY BEAU dans la treizième course est notre favori.

1—Face Off, Mile O'War, Trampus.
2—Try Do, Eve, El Golfe.
3—Steady Beau, Mantoli, Sunita.
4—Espoir, Cannot, Town Mint.
5—Mr Willie, Lesliefay, Remarque.
6—Try On, Infusion, Jibe.
7—The Peer, Bear Field, Food for Thot.
8—Hourden, Aithird, Hi Danny.

PREMIERE COURSE, $1,500 à réclamer 4 ans et plus, 1 mille et 11-6.

Mile O'war	114	Trampus	109
Portbright	114	Thos E Lynch	114
Time O'Glory	117	Bunty Isle	106
Imaginaire	109	Russ Newland	107
Jaffaday	109	Face Off	109

DEUXIEME COURSE, $1,500 à réclamer 4 ans et plus, 6 furlongs ½.

World News	111	Miss Huett	114
Sir Cliff	112	Flareday	106
Graydon Tina	104	Thanatopsis	117
El Golfo	114	Five aPsses	107
Excelsis	109	Fry Do	114
Promising	111	Mark Do	114
Fully Aware	114	Touville	109
Eve	117	Bunnys Blue	106

TROISIEME COURSE, $1,500 à réclamer 4 ans et plus, 6 furlongs ½.

Steady Beau	114	Sierra Mac	112
Stunlia	112	Mollie Moe	117
Chevron Ace	111	Dubious	114
Jack Blitzen	117	County Thirty	114
On The Air	115	Miss Bouncey	109
Mantoli	115	Barsgee	114
Winging Home	114	Assert	114
All Debs	111	Seth Bull	107
Darstown	114		

QUATRIEME COURSE $1,800 à réclamer 3 ans, 6 furlongs.

Wee Button	106	Toll The Bell	112
Stream Of Gold	111	Cheie Fansy	103
Atomic Babe	103	Pennita	105
Rose Point	110	Senella	106
Welcome News	103	Beitel	105
Cannot	119	Sunoga	106
Kamloops	103	Town Mint	115
Espoir	115	Spring King	113
Flying Nimble	113	Colleen Sham	110

CINQUIEME COURSE, $2,300 à réclamer 4 ans et plus, 6 furlongs ½.

Lesliefay	115	Little Scott	118
Dame Mangonee	115	Remarque	119
Mr Willie	119	His Glory	112

SIXIEME COURSE, $5,000 Handicap, 3 ans et plus, 1 mille et 11-6.

Scene One	115	Winter Lads	104
Kasco Knight	111	Close Support	112
Jibe	113	Sampan	116
Infusion	106	Try On	109

SEPTIEME COURSE, $2,300 à réclamer 4 ans et plus, 1 mille et 1-16.

Brown Bantam	113	Star Knighiess	113
a-Mt. Mulnaru	108	Bear Field	108
Clover Lady	108	The Peer	113
a-Without Fear	114	Food For Thot	111

a-Entrée Glass.

HUITIEME COURSE, $1,500 à réclamer 4 ans et plus, 1 mille et 11-6.

Moon Night	112	Count Lawless	116
Hi Danny	114	Bellidiver	104
Phil G	111	Hourden	117
Bonboyle	114	Scram On	106
Aithird	120	No Slip	103
Captain Bell	111	Perfect Day	117
Feature Story	106	Uncle's Gift	119

Washington

Premier départ à 2 h. 05
Temps clair; piste rapide

ROYAL NOTE dans la septième course est le choix des experts.

1—Leading Lady, Parr, Royal Roy.
2—Baluster, Bouncing Boy, Tordar.
3—Espedeco, Chalicote, Kiami.
4—Coal Heat, Mr. T. A., Head for Home.
5—Bienfly, Bullheim, Bobsled.
6—Montenegrin, Scrutinized, Mon-Fhare.
7—Royal Note, Dogeon, Our Prince.
8—Luckey Pete, Fiddle, What Sir.
9—Indiana Vi, William Merton, Ahsa Beauty.

PREMIERE COURSE, $3,500 à réclamer 2 ans, 5 furlongs ½.

Fine Grader	111	Billy's Gem	117
Royal Roy	120	No Peeky	114
Parr	114	Extract	120
Lachesis	114	Dusty Blue	117
Ann Flynn	106	Miss Energy	112
Leading Lady	107	Lord Henry	106
Royal Lawyer	111	Ballykeel	110

DEUXIEME COURSE, $3,000 à réclamer 4 ans et plus, 6 furlongs.

Slinger	105	Brown Ariel	111
Shadowdine	108	Perfect Mister	111
Bouncing Boy	108	Ida Win	108
Tordar	103	Baluster	111
Smasher	111	Geo. Offo	107

TROISIEME COURSE, $3,500 à réclamer 4 ans et plus, 7 furlongs.

Fighting Whiz	111	Chalicote	120
Expedeco	114	Parkiea	111
Altruistic	114	Kiami	111
Fleet Ace	109		

QUATRIEME COURSE $3,250 à réclamer 4 ans et plus, 6 furlongs, sur gazon.

Mr. T. A.	112	Coal Heat	120
Russell Te	120	Busy Now	112
Mucho Frio	115	Big Bargain	108
Night Town	109	Bill Boy	116
Head For Home	108	Bigtime Gal	109

CINQUIEME COURSE, $4,500 à réclamer 3 ans, 6 furlongs.

Bullheim	119	Rubes Folly	116
Bobsled	117	Right Bit	116
Baby Tucky	104	Heir Apparent	117
Hoop Ring	111		

SIXIEME COURSE, $6,000 conditions, 2 ans et plus, 6 furlongs, sur gazon.

King	113	Jo Flict	107
a-Pasatiempo	113	Stop Gap	113
a-Fegeen	109	Scrutinized	116
Mon-Fhare	113	Montenegrin	119
Little Jonesy	113		

a-Entrée Duntreath Farm.

SEPTIEME COURSE, $75,000 ajoutés, 3 ans, 6 furlongs.

Jet's War Date	113	Dogeon	119
Parador	116	Fleet Path	116
Prince Noor	113	a-Brilliant Gem	113
Royal Note	122	Georgian	116
Simms	116	a-Our Prince	119
Traffic Judge	119		

a-Entrée Constantin.

HUITIEME COURSE, $4,500 à réclamer 4 ans et plus, 6 furlongs.

Fussy Cat	106	What Sir	103
Wabash Moon	106	Heredity	109
Baled Breath	109	Fiddle	112
Silver K	101	Luckey Pete	109

NEUVIEME COURSE, $3,500 à réclamer 3 ans, 1 mille et 1-16, sur gazon.

Indiana Vi	114	Kanawha	112
William Merton	120	Peace Admiral	111
Ahsa Beauty	114	Tulsa	107
All My Heart	112	Sudu Gal	106

Atlantic City

Premier départ à 2 heures
Temps nuageux; piste rapide

BRAZEN BRAT dans la sixième course est le favori.

1—Tam, Steady Jet, Sheriff Tom.
2—Pass, Hop Up, Buff.
3—Rock Pigeon, Hit Bit, Waited.
4—Tenth Prox, Lord Willin, Royal Brier.
5—The Spaniel, Sea Admiral, Saddle Bags.
6—Brazen Brat, Emardee, Bea Marony.
7—Impromptu, Dark Ruler, Admiral Vee.
8—Air Rocket, At Forty, Juesbu.

Les RÉSULTATS



Aqueduct

PREMIERE COURSE, $3,500 à réclamer novices de 2 ans, 6 furlongs.

a-Coast Home, Nichols	6.10	3.60	2.80
Le Gusta, Woodhouse	—	8.80	5.90
Nirai, Gorman	—	—	5.00

Temps 1.15 3-5 — Ont aussi couru: Nicks Gal, Mama Redbird, S.S. Djeddah, Mormon, f-Venetian Miss, Flanders Road, f-Gallant Fanfair, Ginger Brandy, a-Whippersnapper, Opium War, Indemnify.

DEUXIEME COURSE, $3,500 à réclamer 3 ans, 7 furlongs.

Look Alive, Broussard	22.80	9.90	5.50
Donfield, Boland	—	5.10	3.50
Regal Favor, Stovall	—	—	4.20

Temps 1.27 2-5 — Ont aussi couru: Platterpuss, No Contest, Big Pet, Shed a-Tear, Miss Tease, Rearrangement.
Le double a rapporté $143.20.

TROISIEME COURSE, $3,500 novices de 3 ans et plus, 1 mille ½, sur claies.

c-Really Gone, Carter	17.20	5.80	3.40
a-Hush Hall, Hatcher	—	3.20	2.50
d-Sparkling Cloud, Harris	—	—	2.80

Temps 2.49 1-5 — Ont aussi couru: b-Gun Smoke, Jet Command, d-Another Hyacinth, Aconite, Upsweep, b-Plateau, Rosen Cavalier, c-Harlem.

QUATRIEME COURSE $4,000 novices de 3 ans et plus, 7 furlongs.

New Venture, Shuk	6.70	4.20	2.60
Validon, Catafano	—	9.40	3.70
Connies Pal, Nichols	—	—	2.20

Temps 1.25 3-5 — Ont aussi couru: Mr. I Am, Foxolater, Mielaikon, Compile.

CINQUIEME COURSE, $4,000 conditions, 2 ans, 6 furlongs.

Blue Banner, Nichols	5.80	3.90	2.70
Sabourin, Boland	—	11.70	6.20
Misty Morn, Atkinson	—	—	3.10

Temps 1.13 1-5 — Ont aussi couru: Princess Kiss, Bon Zevlat, Private Affair, Emotion, Fast Dance, Small Coffee.

SIXIEME COURSE, $4,500 conditions, 3 ans, 6 furlongs.

Guayana, Woodhouse	10.60	5.00	2.90
Devils Delight, Moreno	—	5.40	3.20
Make a Play, Glassner	—	—	2.80

Temps 1.12 1-5 — Ont aussi couru: Murphs Deb, Trisolo, Old Basket, Fancy Diver, Greek Lady.

SEPTIEME COURSE, $3,500 à réclamer 3 ans et plus, 6 furlongs.

Miss Meggy, Arcaro	4.30	3.60	2.60
Lady Sailor, Glassner	—	12.40	4.90
b-Early Light, Nichols	—	—	2.80

Temps 1.13 1-5 — Ont aussi couru: Bleu Feature, Princess Rose, High Silver, Fern Gold, a-Annamae L, Sad Zac, a-Dangerous Sun, Upsiong, Glorious Emma, b-Henryl, Rosa G, Special Fleet.

HUITIEME COURSE, $3,500 à réclamer 3 ans et plus, 1 mille et 11-6.

Falwire, Glassner	18.00	7.50	4.80
Ham Rocks, Arcaro	—	4.80	3.00
Long Tom, Woodhouse	—	—	3.00

Temps 1.48 1-5 — Ont aussi couru: Coastal Trade, Monmachel, Popadaris, Red Mariel, Yang-Kee, Bleecker Mail.

Long Branch

PREMIERE COURSE, $1,500 novices de 3 ans et plus, 1 mille et 1-16.

Gold Cable, Stevenson	10.80	7.80	4.70
Little Peter, Walker	—	12.10	5.10
Dr Charlie, Padron	—	—	5.00

Temps 1.50 — Ont aussi couru: Miss Kamel, Youramel, Fair Raise, Royal Play, Vainaday, Stewwart M, Mayfowl.

DEUXIEME COURSE, $1,500 à réclamer 4 ans et plus, 6 furlongs ½.

Fiery Shake, Richards	11.20	5.20	3.60
Lady Chali, Roy	—	5.80	4.60
David N, Vincent	—	—	7.90

Temps 1.20 — Ont aussi couru: f-Vernado, f-St Thomas, Bitterroot, Lord Bruce, Swift Arrow, Black Maria, Wild Cat, Big Dare.
Le double a rapporté $82.00.

TROISIEME COURSE, $1,900 conditions, 2 ans, 6 furlongs.

Fairatar, Vina	2.70	2.50	2.30
Northern Oak, Johnson	—	3.40	2.50
Dorenes Lad, Gonzalez	—	—	2.50

Temps 1.13 3-5 — Ont aussi couru: Ace Bout, Gay Doctor, Big Storm, Circus Parade, Wishmaker.

QUATRIEME COURSE $17,000 à réclamer 4 ans et plus, 6 furlongs.

Crewhall, Johnson	16.40	5.40	3.50
Capt Spence, Walker	—	3.20	2.50
Golden Kernel, Padron	—	—	2.70

Temps 1.14 — Ont aussi couru: Rosy Greek, Miss Baron, Belle Morocco, Bodale, Joan Bomber.

CINQUIEME COURSE, $2,200 à réclamer 4 ans et plus, 6 furlongs.

Kings Road, Walker	7.10	3.60	2.70
Dainty Maid, Vincent	—	6.70	4.40
Scientist, Clemes	—	—	4.80

Temps 1.13 2-5 — Ont aussi couru: Dressy Lady, Davegard, Red Hope, Minnie Macaw, King Cross.

SIXIEME COURSE, $2,500 conditions, 3 ans et plus, 6 furlongs ½.

Vivace, Wick	4.60	3.00	2.90
Biv Mark, Johnson	—	3.80	3.20
Arson, Nash	—	—	4.80

Temps 1.18 3-5 — Ont aussi couru: Henry D. M., Sunday Favor, Mr Bat et War General.

SEPTIEME COURSE, $1,700 à réclamer 4 ans et plus, 1 mille et 1-16.

April Fool, Uyeyama	7.80	4.40	3.10
Head Utting, Fisher	—	9.60	6.10
Head Chef, Buisson	—	—	7.80

Temps 1.48 1-5 — Ont aussi couru: True King, Wait on Me, Flight Student, Aflame, Rob Crusoe et Laughing Fox.

HUITIEME COURSE, $1,500 à réclamer 4 ans et plus, 1 mille et 1-16.

Gleaned, Powers	12.60	5.70	4.10
Dionysius, Brown	—	4.70	3.50
Howard Dear, Pederson	—	—	3.50

Temps 1.49 — Ont aussi couru: f-Turret, k-Euphoria, High Lonesome, Gay Duke, f-Sir Leknarf, Thos E. Lynch, Peter W, Silent Sirls et Millbrook.

Washington

PREMIERE COURSE, $3,000 à réclamer novices de 2 ans, 5 furlongs ½.

Lynette, Adams	7.80	5.60	3.80
Boi Count, Brooks	—	33.00	11.60
Rickey Ray, Fopara	—	—	7.60

Temps 1.05 2-5 — Ont aussi couru: Dadgumit, Jim's Whim, Double Dine, Gay Broadway, Carol S., Monroe County, Flore, King's Rose, Fatty Shell.

DEUXIEME COURSE, $3,000 à réclamer 3 ans, 1 mille.

Chagopions Boy, Fopara	21.80	11.20	7.40
Canary Island, Knapp	—	10.80	8.00
Sleepy Tigress, Cox	—	—	17.40

Temps 1.38 3-5 — Ont aussi couru: Machigonne, Cajun Queen, Cebette, Miss Joliet, Queen's Regret, Jetta Kiss, Geflon, E. Z. Eye, Revenue.
Le double a rapporté $165.80.

TROISIEME COURSE, $3,500 novices de 2 ans, 5 furlongs ½.

Miss Olympia, Scurlock	5.00	3.60	3.00
Scrabble, Permane	—	7.00	4.40
Startler, Brooks	—	—	3.40

Temps 1.05 1-5 — Ont aussi couru: Lady In Haste, Star Page, Miss Eternal, Bob's Pamela, Brown Warbler, Maryana, Miss Roman, La Campiona, Fiestlike.

QUATRIEME COURSE $3,250 à réclamer 4 ans et plus, 6 furlongs, sur gazon.

Felelii, Scurlock	7.80	5.00	4.00
Mr. Wiggins, Cook	—	8.00	5.40
Anuny One, O'Neil	—	—	5.80

Temps 1.12 4-5 — Ont aussi couru: Inconstant, Our Gift, Rousing Oscar, Bat-

(suite à la page 18)

PREMIERE COURSE, $3,000 à réclamer 3 ans, 6 furlongs.

Miss Smith	110	Sheriff Tom	116
Cross View	104	Melaxa	109
Freds Gift	112	Seven Babies	109
Worth A Bit	120	Miss Fran	109
Banquet Bell	109	Steady Jet	116
Peddle	118	Guided Rocket	112
All In One	117	Tam	117
Jess Boy	112	Black Fancy	109

DEUXIEME COURSE, $3,500 à réclamer 3 ans, 6 furlongs.

Magagabag	112	Wee Bonnie	118
Herb S	112	Spartan Queen	118
Dark Patrol	119	Fass	121
His Boy	112	Pass	121
Ace Vac	110	Immense	115
Bug Up	121	Live Ticket	116
Top Again	115	Straight Wire	115
Buff	114		

TROISIEME COURSE $3,500 conditions, 3 et 4 ans, 7 furlongs.

Waited	116	Uncharted	103
Rock Pigeon	115	Sandys Chance	110
Hit Bit	115	a-Double B	103
a-Prairie Chief	103	Gioconda	103

a-Entrée Kelley, Noan.

QUATRIEME COURSE $3,500 conditions, 2 ans, 6 furlongs.

Fee Gee	119	Lord Willin	119
Cain Raiser	113	Royal Brier	119
Capior	119	Peaceful Solution	119
Crowns Glory	119	a-Tenth Prox	119
Our Country	119	Last Fox	119
Windsor King	119	a-Teleprost	119

a-Entrée Palatine Stable.

CINQUIEME COURSE $4,000 à réclamer 4 ans et plus, 1 mille, sur gazon.

Oberon	115	Aware	117
Sea Admiral	120	Saddle Bags	117
Saddle Tramp	111	Beylerbey	111
The Spaniel	117	Informer	114
Lady Advocate	112	Aria Viva	111
Congo King	114	Whiffs	114

SIXIEME COURSE, $5,000 conditions, 3 ans et plus, 6 furlongs.

I Salute	111	Bea Marony	115
Emardee	115	Brazen Brat	119
Late Model	115	Black Main	110
Slepper Upper	117		

SEPTIEME COURSE, $15,000 Handicap, 2 ans, 6 furlongs.

Craigwood	117	Impromptu	119
Admiral Vee	117	a-Tonys Chance	111
Hartsville	118	a-Marys Bubble	111
Mister C.L.	112	Saratoga	117
Dark Ruler	118	Double Dealer	112
Royal Morse	114		

a-Entrée Oconnell.

HUITIEME COURSE, $3,000 à réclamer 4 ans et plus, 1 mille et 1-16.

Lady Carolina	107	a-Rosy Day	118
a-Sir Blake	118	Requested Rush	111
At Forty	116	Air Rocket	120
Juesbu	120	Vocabulary	109
Silver Omar	101	Sunnyman	111

a-Entrée Mitchell, Wein.

BLUE BONNETS
RACEWAY



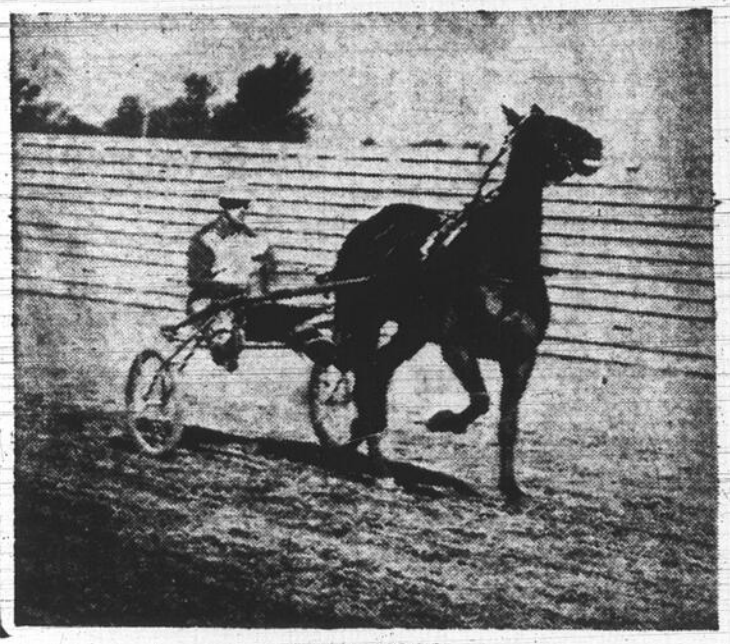
CE SOIR, à 8 hres 15
DEMAIN, à 2 heures

PARI DOUB

Star Volo, Ruth Chips, Vic Song et Judge Adamson à Blue Bonnets

Il y aura beaucoup d'activité à la piste Blue Bonnets au cours de la prochaine fin de semaine, alors que trois programmes bien équilibrés seront à l'affiche. $20,000, un chiffre record, seront distribués en bourses au cours des trois prochaines journées.

L'attraction principale de ce soir sera un handicap amble pour une bourse de $1,000. Huit ambleurs



STAR VOLO

(Réussira-t-il à l'emporter sur Ruth Chips demain?)

ont été inscrits dans cette classique, dont Melvin Dale, L.E.M. et Carter Chips.

Une foule record est prévue pour demain après-midi alors que les attractions principales seront le match entre Star Volo et Ruth Chips et un "free for all".

Vic Song, appartenant à Laurent Bourgon, a été inscrit dans le "free for all" qui suscite un immense intérêt. Ce trotteur qui vient de remporter le derby Lavioleite à Trois-Rivières, courra contre des coursiers tels que Ben Boy, Lord Brockville, Maine Song, Great Hanover, etc.

Vic Song tentera de venger l'échec qu'il a subi à son dernier départ à Blue Bonnets.

On attend avec impatience le match qui opposera Ruth Chips à Star Volo.

Les habitués de la piste Blue Bonnets, qui n'ont pas eu l'occasion de voir Star Volo à l'oeuvre bien souvent, semblent opter en faveur de la diminutive Ruth Chips, qui vient tout juste d'établir son record de piste. Toutefois, il en est de même pour les habitués de la piste Richelieu, qui, eux, ont eu l'occasion de voir à l'oeuvre leur favori dans tous ses triomphes. C'est la raison pour laquelle, ils ne jurent que par Star Volo, le déclarant le meilleur—à tous les points de vue, et même le meilleur cheval à jamais rehaussé de sa présence les pistes de courses de la province. A tout événement, quel que soit le vainqueur, les fervents et amateurs peuvent être assurés que l'action ne manquera pas. La part du vainqueur est de $1,500, soit tout le montant de la bourse offerte par la direction de la piste Blue Bonnets qui, incidemment, accomplissait un coup de maître en signant les deux grandes vedettes. Aussi dans le cas où le vainqueur briserait le record de 2.04 1-5, détenu par Ruth Chips, la direction promet une bourse additionnelle au conducteur du cheval gagnant.

L'action ne manquera également pas lundi, le jour de la Fête du Travail, alors qu'une course de cinq milles sera à l'affiche. Quatorze coursiers ont été inscrits dans cette classique pour une bourse de $1,500. Judge Adamson est le gros favori pour l'emporter. On redoute énormément Bifty Lu, Silver Wally et Poplar Dale.

Voici les inscrits :

Nos choix à B. B.

Ce soir

1—Chief Herbert, Victor Marque, Worthy Chief.
2—Josedale Scotland, Marcia Scott, Neta Bales.
3—James R. Direct, Sir Volton, Peter R. Signal.
4—Diana Worthy, Liteaire, Fleetfoot Tide.
5—Fury, Miss Jean Chips, Admiral Lee.
6—Ghengis Khan, Louise Widower, Abbe Brewer.
7—Ceasar Scot, Ring Up, Randolph.
8—Voluminous, Sailor Hal, Eva Riggs.
9—Melvin Dale, True Spencer, Carter Chips.
10—Williamsburg, Beatty Boy, Ohio Hal.
Le meilleur: James R. Direct.

Demain

1—Sunrise B., True Boy, Lady Effective.
2—Little Leo, Carrier Pigeon, Howard Jr.
3—Fan K., Bold Salute, Pontiac Bill.
4—Harwood Castle, Rowe Riddell, Hideway Hanover.
5—Vic Song, Ben Boy, Lord Brockville.
6—Mr. Remus, Arnold Direct, Cash Grattan.
7—King Fitz, Lady Van B., Alayne Regent.
8—Vic Song, Ben Boy, Lord Brockville.
9—Honor's Bonnie V., Weem Atom, Mighty Nibble.
10—Dorothy Van, Miss Mattic Mac, Just Teddy.
Le meilleur: Little Leo.

Lundi

1—Tru Abwoolen, New Song, Dean Rosecroft.
2—Majestic Mac, Surprise Lady, Beulah Abbe.
3—Direct Calculation, Calumet Worthy, Miss Forbes Chief.
4—Linda Jean Lee, Ann Volo E., Ann Lee Frisco.
5—Jackie Grattan Patch, Leon Baker, Tim Worthy.
6—Miss Mary Van, Peter Whippet, Hildreht Hanover.
7—Billy Grattan, Teddy Harvester, Reed's Cardinal.
8—Jessie Chief, Flash Regent, Evelyn G. Dillon.
9—Pat Rea, Faith Volo, Spud Wingay.
10—Judge Adamson, Bifty Lu, Silver Wally.
Le meilleur: Miss Mary Van.

Inscrits de ce soir

PREMIERE COURSE, Amble D, Bourse $300
Blossom Dillon, M. L'Heureux
Attica, L. Bourgon
Victor Marque, J. Meloche
El Morris, A. Huff
Worthy Chief, P. Robillard
William West Kyer, H. Kyer
Chief Herbert, F. Roisson
Dr Leader, H. Legault
Aussi éligible: Jean Hanover

DEUXIEME COURSE, Amble CC, Bourse $500
Josedale Scotland, M. L'Heureux
Dusky Diana, A. Dupee
Grey Eagle, H. Cormier
Blitz, P. Savage
Guy Worthy, R. Turcotte
Owen Dale, A. Rogers
Marcia Scott, C. Lockhart
Neta Bales, M. Williams
Aussi éligible: Fair Harmony.

TROISIEME COURSE, Amble CC, Bourse $500
Lee Hal, H. Lamb
Carol Cash, G. Kitchen
James R. Direct, A. Huff
Peter R. Signal, L. Pelletier
Mr. Norway, W. Chapdelaine
Nickie Dillon, P. Sauvé
Sir Volton, R. Dryden
Rene Hanover, G. Bouvrette
Aussi éligible: Miss Lou Volo.

QUATRIEME COURSE, Trot C, Bourse $400
Diana Worthy, A. Giard
Sandy H, Lee, P. Sauvé
Daytime, F. Baise
Athlone Pat, R. J. Ward
Liteaire, A. Boucher
Buster, J. Lahaia
Fleetfoot Tide, R. Turcotte
Miss Caretaker Dainty, G. Brissette
Aussi éligible: Hi-Pat Jr.

CINQUIEME COURSE, Amble B, Bourse $600
Admiral Lee, H. Larochelle
Silver Tommy, P. Robillard
Fury, A. Hanna
E. F. E. M, L'Heureux
Miss Jean Chips, K. Waples
Sunday Beau, M. Picard
Red Path, R. Silliphant
Lou Lou Todd, A. Grisé
Aussi éligible: Linda C. Grattan, David Stone.

SIXIEME COURSE, Trot BB, Bourse $700
Louise Widower, A. Boucher
Ghengis Khan, P. Caldwell
Cecelia G., W. Hopkins
U. N. O. T. Turcotte
Abbe Brewer, A. Rogers
Affon Prince, H. Varcoe
Bob's Margaret, E. Haley
Beth C. Chips, P. Robillard

SEPTIEME COURSE, Trot B, Bourse $600
Caesar Scot, L. Bourgon
Stance Dillon, W. Harvey
Ring Up, H. Varcoe
Major Song, N. Laraia
Randolph, J. Jodoin
Dannie Rocket, T. Turcotte
Favorite Hanover, A. Pagé
Peter Van H., C. Lockhart
Aussi éligible: Early Rose C.

HUITIEME COURSE, Amble A, Bourse $800
Voluminous, E. Croteau
Carroll Hanover, W. Habkirk
States Attorney, Q. Harvey
Maudeen Volo, D. Larkin
Now, V. Lutman
Sailor Hal, A. Pagé
Eva Riggs, M. L'Heureux
Bishop Worthy, H. Larochelle

NEUVIEME COURSE, Handicap Amble, Bourse $1,000
Part Dillon, M. L'Heureux
Castle Brooke, W. Harvey
Melvin Dale, W. Chapdelaine
Mac Bingen, A. Rogers
True Spencer, C. Lockhart
L. E. M., P. Dussault
Peter Brook 3RD, P. Pacquin
Carter Chips
Aussi éligible: Frisco Meredith.

DIXIEME COURSE, Amble BB, Bourse $700
Ohio Hal, R. McDonald
Williamsburg, J. Zeron
Julia's Boy, H. Larochelle
Beatty Boy, P. Robillard
Aunt Molly, M. Picard
Little Captain, M. Gingras
Senator Bars, E. Kennedy
Howard Direct, P. Robillard
Aussi éligible: Colonel G.

Inscrits de demain

PREMIERE COURSE, Trot C, Bourse $400
Bradford Abbey, E. Bradette
Davey Rowntree, G. Moreau
Happy's Queen, M. Brown
Sunrise B., J. Zeron
F. P. Volo, M. Gingras
Guy Belmar, H. Varcoe
True Boy, C. Lockart
Lady Effective, H. McKinley
Aussi éligible: Shadydale Worthy.

DEUXIEME COURSE, Amble C, Bourse $400
Little Leo, M. Moore
Enid Fingo, H. Legault
Dominion Jim
Mr. Reed, B. King
Carrier Pigeon, E. Haley
Little Clipper, P. Charbonneau
Rhea Bales, M. Côté
Howard Jr., B. Bomar
Aussi éligible: Western Front.

TROISIEME COURSE, Amble CC, Bourse $500
Billy Breezees, T. Turcotte
Bold Salute, W. Chapdelaine
Pontiac Bill, H. McKinley
George Cash, P. Sauvé
Ida Direct, R. Croteau
Tommie Mc, E. Bradette
Fan K., M. Moore
Vera Scott, H. Larochelle
Aussi éligible: Sunny Brookdale.

QUATRIEME COURSE, Trot CC, Bourse $500
Prolite, D. Eastman
Hideaway Hanover, A. Boucher
Rowe Riddell, K. Waples
April Rose, R. Turcotte
Caress, F. Baise
Bifty Sue, P. Grenier
Harwood Castle, H. Kyer
Burnell Hanover, M. L'Heureux
Aussi éligible: Miracle Card.

CINQUIEME et HUITIEME COURSES, F.F.A. Trot, Bourse $2,500 divisée
Great Hanover, A. Côté
Baron Key, M. L'Heureux
Roll On, R. McDonald
Vic Song, P. Dussault
Spencer Lawrence, A. Giard
Lord Brookville, E. Conley
Ben Boy, K. Waples
Maine Song, H. Larochelle

SIXIEME COURSE, Amble CC, Bourse $500
Cash Grattan, E. Haley
Mr. Remus, P. Dussault
Senator H, K. Waples
Bob Grattan, C. Baker
Arnold Direct, A. Pagé
Marilou Hal, F. Baise
Dandy Handy, A. Rogers
Symbol Manley, H. Dupee
Aussi éligible: Helen Baker.

SEPTIEME COURSE, Trot BB, Bourse $700
King Fitz, A. Pagé
Avril Hanover, F. Leboeuf
Lady Van B., E. Kennedy
Sir Harris, H. McKinley
Clever Burke, W. Harvey
Alayne Regent, A. Pacey
Carol Song, W. Chapdelaine
Mose Hanover, H. Larochelle.

COURSE SPECIALE, Amble, 1 m., Bourse $1,500
Star Volo, F. Leboeuf
Ruth Chips, W. Hopkins

NEUVIEME COURSE, Amble BB, Bourse $700
Cock Robin, H. Larochelle
Wee Ted, L. Bourgon
Wee Atom, V. Lutman
Globetrotter, R. McDonald
Honor's Bonnie, J. Bannerman
Mighty Nibble, J. Jodoin
Howard Direct, P. Robillard
Billie Chips, C. Baker

DIXIEME COURSE, Amble B, Bourse $600
Lady Victoria J., J. McIntyre
Ginger Chips Belle, M. Williams
Dorothy Van, K. Waples
Nibes C. Grattan, G. Hess
Lee Grattan Bars, H. Varcoe
Miss Kattie Mac, P. Dussault
Just Teddy, D. Currie
Captain X, R. Silliphant
Aussi éligible: Mighty Belle.

Inscrits de lundi soir

PREMIERE COURSE, Trot D, Bourse $300
New Song, E. Primeau
Spring Todd McKillop, F. Roison
Dean Rosecroft, J. Vachon
Miss April Star, W. Habkirk
Blue Ridge, G. Kitchen
The Painted Brook
True Abwoolen, T. Turcotte
Darby M, L'Heureux
Aussi éligible: Miler.

DEUXIEME COURSE, Amble D, Bourse $300
Tony Dale, J. Charette
Sir Albert, T. Turcotte
Ivan Mc, F. Roison
Beulah Abbe, G. Lachance
Surprise Lady, H. Cormier
Linda B, P. Perrin
Buck Up, P. Grenier
Majestic Mac, P. Robillard
Aussi éligible: Scott Pointeer.

TROISIEME COURSE, Amble D, Bourse $300
Lady J. Stuart, G. Baker
Calumet Worthy, R. Bouthillier
Miss Forbes Chief, H. Cormier
Eddie Mac, M. Picard
Direct Calculation, J. Charette
Miss Timmie Aubrey, P. Sauvé
Gordon Guye, D. McLean
Tippie Law, P. Robillard
Aussi éligible: Queen Shock.

QUATRIEME COURSE, Trot D, Bourse $300
Ann Volo E., E. Conley
Starkey's Pointer, F. Baise
Ann Lee Frisco, L. Pelletier
John McKillop, F. Leboeuf
Linda Jean Lee, V. Lutman
Aschoft Hanover, H. Dupee
Captain Britton, J. Vachon
Aussi éligible: Athlone Pat.

CINQUIEME COURSE, Amble CC, Bourse $500
Tea For Two, J. Proulx
Primrose Hass, P. Robillard
Jackie Grattan Patch, M. Picard
Leon Baker, R. Turcotte
Miss Lou Volo, E. Bradette
Rusty Miller, E. Haley
Tim Worthy, P. Dussault
Tony Mac Grattan, C. Baker
Aussi éligible: Happy Volo.

SIXIEME COURSE, Trot B, Bourse $600
Pard C, P. Robillard
Poplar Cole, A. Pagé
Peter Whippet, W. Dupont
Flaxy Lee Grattan, V. Lutman
Miss Mary Van, G. Kitchen
Carol Regent, A. Rogers
Prince Britton, A. Grisé
Hildreth Hanover, D. Eastman
Aussi éligible: P.C. Rose.

SEPTIEME COURSE, Amble B, Bourse $600
Monday Morning, E. Conley
Billy Grattan, F. Carnahan
Zig Zag, R. Silliphant
Teddy Harvester, L. Bourgon
Vanguard, R. McDonald
Direct Vic, T. Turcotte
Reed's Cardinal, E. Haley
Mighty Sharp, Y. Giard
Nancy Rosecroft, H. Dupee

HUITIEME COURSE, Amble A, Bourse $800
Flash Regent, H. Varcoe
Jessie Chief, A. Pagé
Poplar Ike, G. Kitchen
Mighty Cashier, V. Lutman
Divorce, R. Caldwell
Evelyn G. Dillon, W. Habkirk
Scart, H. McKinley
Jay Rosecroft, N. Laraia

NEUVIEME COURSE, Amble B, Bourse $600
Broderick, W. Hopkins
Nifty Patch, H. Varcoe
Faith Volo, C. Lockhart
Roxie Lauderdale, R. Dryden
Pat Rea, G. Kitchen
Spring Way, W. Chapdelaine
Peter G, Grattan, K. Waples
Little Champ, A. Côté
Aussi éligible: Vi Hy.

DIXIEME COURSE, Trot et Amble, 5 milles, Bourse $1,500
Judge Adamson, A. Pagé
Bifty Lu, A. Giard
Don Climatic
Afton Prince, H. Varcoe
Royal Bee, S. Juneau
Poplar Dale, E. Rochfort
U.N.O., T. Turcotte
War Lord, B. Grisé
F. Maryland Bob, G. Lachance
Flo Bunter Boy
Silver Wally, P. Robillard
Bob Grattan, C. Baker
Easter Marie, E. Haley
Ebbie's Boy, F. Turcotte

Les RÉSULTATS



(Suite de la page 17)

tle King, Jerry my Boy, Double Barrel, Beaming Light.

CINQUIEME COURSE, $3,500 à réclamer 3 ans, 6 furlongs.

Oh Sweetheart, O'Neil	11.60	6.20	4.10
My Dream Lady, Cook	—	8.20	6.40
Sir Gallant, Weissman	—	—	13.60

Temps 1.11 2-5 — Ont aussi couru: Marcy Girl, Dat Say, River Flows, Chance Alarm, Ridgefleet, Ray's Surprise, Duntreath Miss, Validity.

SIXIEME COURSE, $10,000 conditions, 3 ans, 7 furlongs.

Beanie, Heckmann	9.40	5.40	3.80
Sleepy Mabel, Baldwin	—	11.00	4.80
Page of Roses, Adams			2.60

Temps 1.23 2-5 — Ont aussi couru: Whirling Blues, Grand Tempo, Vicl, Admiral, Rock Drill, Cosentina, Hoop Mood.

SEPTIEME COURSE, $3,250 à réclamer 4 ans et plus, 6 furlongs, sur gazon.

Shifty Dora, O'Neil	12.20	6.40	4.20
Big Question, Heckmann		15.00	7.00
Mon Baiser, Nelson			3.60

Temps 1.12 — Ont aussi couru: Insulation, Sorority, Jump Tune, Dream Cream, Friend Frankie, Spitfire Time.

HUITIEME COURSE, $5,000 Handicap, 3 ans et plus, 1 mille et 1-16, sur gazon.

Big Cat, Nelson	17.00	8.80	6.00
Happy Age, Adams		9.20	5.00
Embeella Man, Church			4.10

Temps 1.45 3-5 — Ont aussi couru: Peace Jitters, Irish Flare, Callout, Experimental, Blue Licks.

Atlantic City

PREMIERE COURSE, $3,000 à réclamer novices de 3 et 4 ans, 6 furlongs.

Blue Caboose, Cutshaw	7.20	3.00	2.40
All Saint, Carlton		2.80	2.40
Mrs Mac, Blum			7.20

Temps 1.12 3-5 — Ont aussi couru: Immortality, Bijou Fol, Little Sapling, Cajun Belle, Eileen B, Jacopeg, Irish Jill, Waterbaby, Babby Bell.

DEUXIEME COURSE, $3,000 à réclamer 3 ans et plus, 7 furlongs.

Vals Kid, Hartack	11.20	5.40	3.80
Hy Pamp, Boulmetis		4.40	3.20
Juke, Brumfield			3.80

Temps 1.24 1-5 — Ont aussi couru: Anderson, Rozs Folly, Dayround, Miss Hammonton, Carnival Kid, Maria M, Little Donots.

Le double a rapporté $43.60.

TROISIEME COURSE, $3,000 novices de 2 ans, 6 furlongs.

Bal Harbor, Smith	28.1	7.80	4.80
Hello Mom, Blom		3.20	2.60
Ace Show, Hartack			4.20

Temps 1.11 3-5 — Ont aussi couru: Cannonlever, Dear Agnes, Sure Toss, Royal Straight, Fleets Delite, Devils Image, Prince Rhymer, Mister Dover, Go Lightly.

QUATRIEME COURSE $3,000 à réclamer 4 ans et plus, 6 furlongs.

Carolyn R., Culmone	9.00	4.40	3.00
Redouin, Stout		3.20	2.40
Able Rug, Hartack			2.80

Temps 1.11 2-5 — Ont aussi couru: Sweet Vincent, War Fable, Intheswim, Double Nip, Dorothy's Miss, Carmelette, Pg Gal, Little Tempest, Bobs Boots.

CINQUIEME COURSE, $3,500 à réclamer 2 ans, 6 furlongs.

Ziggling, Culmone	16.20	9.20	5.60
Dismay, Regalbuto		8.00	5.20
Aradac, Smith			10.20

Temps 1.12 1-5 — Ont aussi couru: Betty C, Set Cable, Danny O, Ultra Smart, The Butcher, Tokyo Girl.

SIXIEME COURSE, $3,500 à réclamer, 3 ans, 7 furlongs.

Cedaresque, Boulmetis	4.60	3.40	2.80
Dottie Dear, Korte		11.60	5.80
Jimmienetty, Hartack			6.20

Temps 1.24 1-5 — Ont aussi couru: Is Yours, The Fixer, Lajole, Assistance, Maurepas, First Jo Al, Buyder Zee.

SEPTIEME COURSE, $4,000 conditions, 3 ans, 7 furlongs.

Reighbout, Leblanc	11.40	6.20	4.00
Applan Way, Hartack		4.80	2.80
Mabekky, Batchelier			4.20

Temps 1.24 — Ont aussi couru: Swift Steve, Swivet, White Light, Modest John, Mountain Holly.

HUITIEME COURSE, $3,000 à réclamer 4 ans et plus, 1 mille et 1-16.

Turkish Gold, James	17.20	8.20	5.80
Jan Peeck, Blum		18.40	14.20
Heraclito, Batchelier			7.00

Temps 1.46 — Ont aussi couru: Verna Lee, Turf Bull, Yellow Dot, Sir Rustom, Tunesmith, Boricua, Jet Joy.

Del Mar

PREMIERE COURSE, $2,600 à réclamer novices de 2 ans, pouliches, 6 furlongs.

Vonnie's Gal, Valenzuela	9.60	4.30	3.10
Ballet Bam, York		4.30	4.30
Our Merlf, Harmatz			13.10

Temps 1.12 — Ont aussi couru: Irish Angela, Our Cleo, Solid Flame, Mayread, Jo's Last, Miss Ruby, Be Formal.

DEUXIEME COURSE, $2,600 à réclamer 3 ans et plus, 6 furolngs.

Silver Junon, Shoemaker	9.00	4.70	4.80
Keene Jack, Lumm		4.10	3.20
Copper Bullet, Moreno			4.20

Temps 1.11 4-5 — Ont aussi couru: Black Veil, Top Royal, Hello Sky, Aspiring, Noble Star, Double Flash, Galloway.

Le double a rapporté $89.00.

TROISIEME COURSE, $2,600 à réclamer 3 ans et plus; 1 mille et 1-16.

Castelero, Lumm	7.20	4.00	2.60
Upkeep, Yeutter		4.20	3.20
Beau Knights, Harmatz			4.10

Temps 1.45 2-5 — Ont aussi couru: Pie Guy, Bull Patch, Senor Pampos, Liberty Lee, Touring Dog, Troy Chief.

QUATRIEME COURSE $2,800 à réclamer 2 ans, 6 furlongs.

Tirem, Moreno	10.60	3.10	2.60
Fort Union, Shoemaker		2.60	2.30
Irish Tillie, Harmatz			3.90

Temps 1.12 1-5 — Ont aussi couru: Tierra Bonita, Good Points, Tayport, Violator, Sopoma, Falls, War Stimulant, Camp Success.

(Suite à la page 19)

Ouverture locale des Alouettes contre Ottawa

L'on prévoit une foule de 20,000 personnes au stade Molson de l'Université McGill pour la joute — Larry Grigg et Hal Patterson devraient retenir l'attention des amateurs — Les Alouettes sont favoris pour l'emporter mais Doug Walker soutient que Ottawa sera difficile à vaincre — Avec ou sans musique les amateurs devraient assister à une excitante joute de football.

(Par JEAN SEGUIN)

Pendant que les ligues de baseball entrent dans la plus importante phase de la saison, les sportifs oublieront durant quelques heures les Dodgers, les Giants, les Yankees et le Cleveland pour assister à l'ouverture locale des Alouettes dans le Big Four. L'on prévoit que vingt mille amateurs oublieront le baseball cet après-midi pour envahir le stade Molson de l'Université McGill. Les Alouettes rencontrent les Rough Riders d'Ottawa.

Les Alouettes ont clairement indiqué à Hamilton, samedi dernier, qu'ils ne se contenteraient pas de terminer sur un pied d'égalité en première place avec les Tiger-Cats cette saison. Le club de Doug Walker vise les grands honneurs et certains optimistes vont même jusqu'à prédire que le club ne subira pas une seule défaite cette saison.

Evidemment, le club est de toute première force, mais il ne serait pas bon de rêver trop hâtivement de conquête de la coupe Grey. Sur papier, les Alouettes semblent posséder le meilleur alignement du Big Four, mais une saison de football réserve toujours de nombreuses surprises.

Doug Walker compte sur un club défensif formidable et une équipe offensive bien équilibrée. Les réserves de l'équipe sont meilleures également et c'est pourquoi la présente saison devrait être fructueuse pour le club local. Mais nous tremblons à songer que Sam Etcheverry par exemple pourrait être victime d'une blessure. Au poste important de quart-arrière, les Alouettes alignent une seule vedette. Bruce Coulter, le substitut, n'est pas mal, mais il ne pourrait jamais remplacer adéquatement "The Rifle".

Ce sera la première joute des Alouettes au stade Molson. Le regrant Lew Hayman avait préparé un programme élaboré du côté musical, mais aux dernières nouvelles un différend avec les autorités des unions n'avait pas encore été réglé. Mais avec ou sans musique la joute de cet après-midi devrait être excitante au possible.

Les Rough Riders ont toujours bien fait contre les Alouettes. Le club de Clem Crowe a perdu sa joute d'ouverture contre un club Toronto qui devait être de deuxième ordre, samedi dernier. Les joueurs de Crowe redoubleront donc d'effort, cet après-midi, pour décrocher leur première victoire de la saison.

Les Alouettes semblaient pratiquer contre les Tiger-Cats à Hamilton, samedi dernier. Le club est-il vraiment si puissant ou bien Hamilton a-t-il tout simplement connu une mauvaise journée? L'on aura probablement la réponse à cette question ce après-midi.

Les nouveaux venus

Les amateurs verront à l'oeuvre plusieurs de leurs favoris de la saison dernière chez les Américains, dont Tex Coulter, Jim Staton, Sam Etcheverry, Tom Hugo, Red O'Quinn, Ray Poole, Alex Webster, mais ce sont les nouveaux venus Hal Patterson, une aile extérieure, et Larry Grigg, un as dans le champ arrière, qui retiendront tout particulièrement l'attention des spectateurs.

Comme d'habitude, une forte délégation d'Ottawa viendra encourager les Riders à la victoire. Clem Crowe a fait de nombreux changements cette année et a semble prendre un malin plaisir à compléter ses rangs en mettant sous contrat des joueurs qui étaient de trop avec les autres clubs. Ainsi Crowe a obtenu Billy Bass, des Argonauts, et Al Dekdebrun et Jim Jerome, des Alouettes. Ces trois joueurs sont d'anciens porte-couleurs du club local quoique Jerome n'ait jamais été utilisé dans une joute régulière.

Le fameux John Kissell n'est plus dans l'alignement des Riders qui aligneraient une ligne défensive trop petite pour être vraiment efficace dans le Big Four. Mais les Riders comptent sur de brillants joueurs dont "Choo-Choo" Roberts, un autre ancien porte-couleurs des Alouettes, Avatus Stone, le brillant Canadien Bob Simpson, Howie Turner et plusieurs autres. Tom O'Malley, le quart-arrière au cours des trois dernières saisons, a quitté le club, et c'est Jack Grambling, une triple menace, qui le remplace.

A Ottawa, lundi

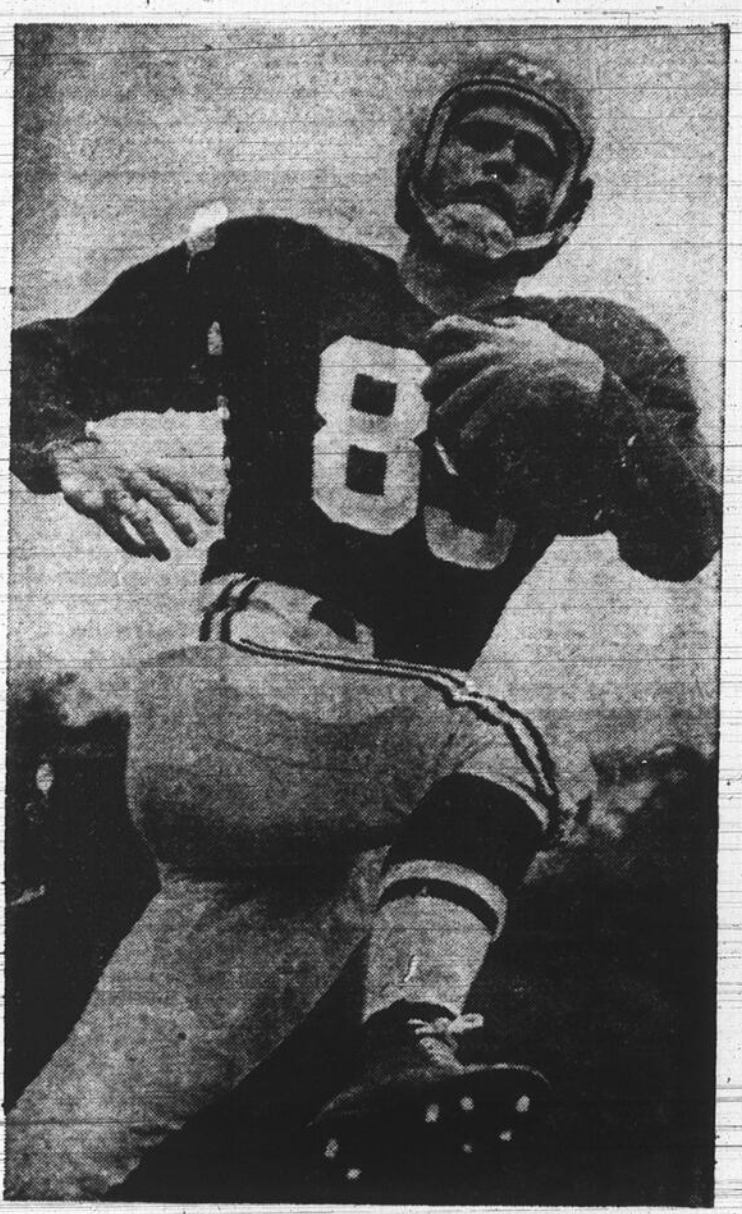
Les deux mêmes clubs en viendront aux prises, lundi, fête du Travail, sous les réflecteurs à Ottawa. Dans les autres joutes du Big Four, Hamilton et Toronto s'affrontent également deux fois en fin de semaine.

Au début de la joute cet après-midi, les Alouettes présenteront à l'offensive un club pratiquement composé de joueurs américains seulement. Sur la défensive, quatre Canadiens seront au poste. Les amateurs de langue française auront probablement l'occasion d'applaudir Jacques Belec, le joueur qui a décidé la direction à laisser partir l'expérimenté Tommy Manastersky.

L'alignement

Voici l'alignement du début à l'offensive pour les Alouettes: Aile extérieure gauche: Hal Patterson; bloqueur à gauche: Jim Staton; garde à gauche: Ray Cicia; centre: Tom Hugo; garde à droite: Herb Trawick; bloqueur à droite: Tex Coulter; aile extérieure droite: Red O'Quinn; arrière gauche: Alex Webster; arrière: Virgil Wagner; arrière droite: Larry Grigg; aile volante: Joey Pal (le seul Canadien), et quart-arrière: Sam Etcheverry.

Voici l'alignement sur la défensive: Aile extérieure gauche: Ray Poole; bloqueur à gauche: Jim Staton; centre-garde: Juan Sheridan; bloqueur à droite: Tex Coulter; aile extérieure droite: Doug McNichol; arrières: Wagner, Tom Hugo, Blaicher et Mitchener; et pour compléter la formation défensive 5-4-3: Grigg, Bruce Coulter et Patterson.



LARRY GRIGG

Le personnel des Alouettes

No	NOMS	Gr.	Pds	VILLE NATALE	DERNIER CLUB
	GARDES				
51	Ray Cicia	5'10"	220	Ansonnia	Wake Forest
53	Des Findlay	5' 9"	215	Hamilton	Brantford Ind.
52	Jerry Hogan	6'	202	Montreal	McGill U.
57	Mike Kovac	5'10"	200	Balmertown	U. of W. Ontario
54	Marty Matinello	5'10"	196	Brantford	Brantford Ind.
	BLOQUEURS				
60	Tex Coulter	6' 5"	265	Dallas	N.Y. Giants
63	Jim Staton	6' 4"	245	Greensboro	Washington U.
56	Herb Trawick	5'10"	245	Montréal	Ohio State
61	Herb Capozi	6'½"	230	Montréal	Calgary Stamp.
68	Ted Elsby	5'11"	225	Hamilton	Brantford
	CENTRES				
48	Tom Hugo	5'11"	211	Denver	Denver U.
	Gordie Nelson	5' 3"	220	Montréal	Calgary Stamp.
	AILES				
73	Red O'Quinn	6' 2"	190	Asheboro	Chicago Bears
75	Harold Patterson	6' 2"	189	Royal	U. of Kansas
79	Ray Poole	6' 3"	220	Gloster	N.Y. Giants
72	Jim Miller	5'11"	203	Montreal	McGill U.
77	Tom Moran	6' 1"	195	Hamilton	Brantford Ind.
74	Doug McNichol	6' 4"	225	Montréal	U. of W. Ontario
	QUART-ARRIERES				
92	Sam Etcheverry	5'11"	185	Albuquerque	Denver U.
65	Bruce Coulter	6' 1"	178	Montréal	Als
	CHAMP ARRIERE				
89	Larry Grigg	6' 1"	175	Sherman	U. of Oklahoma
84	Chuck Hunsinger	6'	190	Harrisburg	Chicago Bears
98	Virgil Wagner	6'	185	Belleville	Detroit Lions
86	Alex Webster	6' 3"	195	Kearney	N. Carolina State
	ARRIERES				
80	Phil Adrian	6'	195	Montreal	West Hill High
94	Charlie Ballie	5'11"	200	Montreal	McGill
87	Jacques Belec	5'11"	185	North Bay	U. of W. Ontario
81	John Blaicher	5'11"	187	Lancaster	Brantford Ind.
83	Jim Mitchener	6'	185	Montreal	Calgary Stamp.
82	Joey Pal	6'	185	Montreal	Hamilton T.-C.

L'Université du Tennessee accorde une bourse d'études à Frank Fraser

Le jeune joueur de football de dix-huit ans Frank Fraser a obtenu une bourse d'études de l'Université du Tennessee et quittera la métropole à destination des Etats-Unis dimanche.

Fraser, un Noir, est encore avec les Alouettes. Il a causé une très favorable impression à l'entrainement. Un joueur du champ arrière, Fraser est très rapide et c'est grâce à ses talents de "footballer" qu'il a obtenu une bourse d'études d'une université américaine.

La saison dernière, Fraser était avec les Orfuns de Montréal de la ligue junior. En 1952, il portait les couleurs du club junior East-End Alouette.

Les Orfuns de la Quebec Rugby Football Union visitent les Stampeders de Verdun dans une joute régulière demain après-midi. Aujourd'hui, le Lakeshore joue à Ottawa et, lundi, Ottawa visite le Lakeshore.

58 rondes de boxe pour Ezzard Charles

Monticello, N.-Y. (UP) — Ezzard Charles a boxé deux rondes de boxe contre Al Smith et Gene Jones et une avec Coley Wallace en préparation de son combat pour le championnat contre Rocky Marciano le 15 septembre prochain.

Charles a maintenant boxé 58 rondes pour son match revanche contre le champion poids lourd.

Neuf courses de motocyclettes à la piste Royale de Sorel

Les amateurs de courses de motocyclettes seront servis à souhait, demain après-midi, lorsque le promoteur Camille Boisvert présentera son troisième programme de la saison à la piste Royale de Sorel.

Pas moins de quarante conducteurs venant de toutes les parties du Canada sont inscrits dans les différentes épreuves.

Au nombre de ces habiles conducteurs, on remarque en premier lieu le grand champion canadien de la classe "experts", Don McKhug, de Toronto, qui conduira le N° 69. Keith Stewart, N° 77 et Ed Malone, N° 42, de Boston, seront également au nombre des experts sur les lieux.

Chez les "seniors", mentionnons les noms de Roger Gauthier, Hugh Hoobs, Dun Dunsmore et Maurice Arsenault, tandis que Metro Kopanski, Bruce Baldo et Gerry Lefebvre seront à surveiller chez les "juniors".

Neuf épreuves sont au programme et le premier départ sera donné à 2 heures.

LES RESULTATS

(Suite de la page 18)

CINQUIEME COURSE, $2,800 à réclamer 3 ans, 6 furlongs.

Bidoro, Longden	7.50	3.80	2.90
Irish Boy, Roggerl	—	4.00	3.30
Hassle, York	—	—	4.70

Temps 1.10 1/5 — Ont aussi couru: Rumbera, Little Nemo, Little Fudge, Conchita, Acrimony, Special Account, Haiten.

SIXIEME COURSE, $3,500 à réclamer 3 ans et plus, 1 mille.

Haganah, York	37.10	18.00	5.70
Leona Welch, Neves		7.00	3.60
Fullback, Shoemaker			2.40

Temps 1.37 — Ont aussi couru: Concentration, Cinder Boy, Pasamonte, High Gold, King's Moll.

SEPTIEME COURSE, $2,500 conditions, 3 ans et plus, poul., jum., 6 furlongs.

Samoa Winds, York	17.10	6.40	5.00
Royal Grace, Volzke		6.60	5.00
High Rating, Burton			4.40

Temps 1.10 1-5 — Ont aussi couru: Real Hope, Satin Queen, Crystal Blue.

Souhaits des gérants d'Ezzard Charles à Rocky Marciano

Grossinger, N.-Y. (UP) — Rocky Marciano, champion poids lourd du monde, qui a célébré son 30e anniversaire de naissance le premier septembre, a reçu un télégramme de Jake Mintz et Tom Tanns, les gérants d'Ezzard Charles, qu'il rencontre le 15 septembre dans un combat revanche pour le titre.

"Ils désirent que mon protégé demeure en santé. Il représente de l'argent en banque pour eux", a déclaré Al Weill, gérant de Marciano.

Marciano pesait 185 livres, hier.

DEMAIN APRES-MIDI
et lundi après-midi
Courses "stock-cars"
PISTE BOUVRETTE
à St-Jérôme
"Free for all"
As conducteurs
Premier départ: 2 h. 30 P.M.



Le Clairon Sportif

par Jean Séguin

LES AMERICAINS ONT LA VEDETTE DANS LE FOOTBALL CANADIEN

Le football canadien s'américanise de plus en plus. Vous n'avez qu'à jeter un coup d'oeil sur l'alignement des Alouettes à l'offensive pour constater que les joueurs canadiens héritent d'un rôle assez ingrat dans un sport qui augmente constamment sa popularité. Ainsi, si Ray Poole pouvait jouer à la position d'aile volante, les Alouettes présenteraient un alignement entièrement composé d'Américains à l'offensive. Mais Poole, un colosse, est un as pour botter les convertis et les placements et sera utilisé uniquement à ces fins cette saison. Cet après-midi, au stade Molson, les amateurs verront à l'oeuvre un seul Canadien dans l'alignement du début de l'équipe locale, soit l'aile volante Joey Pal. Et sur l'équipe défensive, seuls les Canadiens Doug McNichol, Blaicher, Sheridan et Mitchener sont des réguliers. Evidemment, le pilote Doug Walker fait des changements à mesure que la joute progresse et d'autres Canadiens sont envoyés dans la mêlée. Il y a aussi le jeune Jacques Belec qui est utilisé pour recevoir les ballons sur les "kicks" de l'adversaire. Mais les clubs du Big Four obtiennent chaque année d'aligner un Américain de plus et d'en compter deux de plus dans leurs rangs.

Petit à petit, le joueur canadien est ignoré et un jour viendra où seuls les joueurs vraiment extraordinaires de chez nous, comme un Doug McNichol par exemple, pourront se mériter des postes réguliers dans nos clubs de football. Nous admettons qu'en augmentant le nombre d'Américains, l'on améliore le spectacle. Mais il faudrait être logique et ne pas aller trop loin. Si le joueur canadien ne s'assure pas trop souvent la vedette, il demeure encore l'athlète le plus important dans le football. En éliminant graduellement les jeunes joueurs de chez nous, il se peut que nos jeunes athlètes se désintéressent du football. Et un sport ne peut survivre dans un pays où il n'est pas pratiqué du tout. Evidemment, les autorités verront probablement le danger au bon moment et réaliseront qu'ils préparent leur propre perte en accentuant un peu trop "l'importation" de bons joueurs des Etats-Unis. Nous applaudirons toujours les exploits des Etcheverry, O'Quinn et autres, mais nous serons toujours plus généreux dans nos qualificatifs pour souligner la belle tenue d'un Sheridan, McNichol, Mitchener et autres petits gars de chez nous.

S'il fait beau cet après-midi, l'on prévoit une foule de 20,000 personnes au stade Molson de l'Université McGill. Ce sera la première joute des Alouettes à cet endroit. Et les anciens promoteurs du football à Montréal seront probablement sidérés de constater l'enthousiasme de la foule. Après tout, un club de Montréal dans le Big Four a déjà évolué devant des estrades vides au McGill. La situation a passablement changé depuis l'avènement des Alouettes. Evidemment, le club aujourd'hui peut rivaliser avec les meilleurs dans le circuit et les dirigeants ont capitalisé sur l'enthousiasme du Canadien français pour les sports. A chaque saison, les amateurs de langue française augmentent aux joutes du club et ce sont eux qui permettent au club de réaliser certains profits. La présence des Alouettes au stade Molson laisse prévoir qu'un jour, Montréal obtiendra le plus grand spectacle sportif au pays, la finale de la coupe Grey. L'on peut probablement recevoir environ 25,000 personnes au stade Molson avec les places debout et, si les Alouettes atteignaient la finale de la coupe, il serait logique que la classique soit présentée dans nos murs. Mais Toronto semble posséder de fameuses influences et il faudra probablement patienter quelques années avant de briser le monopole qu'exerce la ville reine sur la grande classique du football.

Les amateurs de musique de fanfare seront peut-être déçus cet après-midi. Le gérant général Lew Hayman avait préparé un programme élaboré du côté musical pour occuper les amateurs à la mi-temps. Et un groupe de jolies majorettes auraient peut-être fait oublier aux plus chauds partisans que l'équipe perdait parfois. Mais certaines complications concernant les unions menacent d'obliger Hayman à abandonner son plan. Le tout devait être réglé définitivement hier soir. Une fanfare et des majorettes ajoutent de la couleur à une joute de football et les Alouettes ont déjà été critiqués dans le passé pour négliger un peu trop ce côté de l'entreprise. L'on voulait faire les choses en grand au stade Molson, mais il se peut que les amateurs se contentent d'assister tout simplement à une joute de football. Et si l'on en juge d'après la joute à Hamilton samedi dernier, les amateurs devraient passer une bonne après-midi avec ou sans musique.

Si un joueur des Rough Riders d'Ottawa se trompe de direction et court vers sa propre zone des buts au cours de l'après-midi, ce sera compréhensible. Après tout, les Riders alignent quatre anciens joueurs du club local qui oublieront peut-être, après avoir été plaqués durement par un Tex Coulter ou un Jim Staton, qu'ils ont quitté la métropole pour la capitale canadienne. Billy Bass, "Choo-Choo" Roberts, Al Dekdebrun et Jerome sont quatre anciens joueurs du club local avec les Riders. Il arrive souvent dans les sports que des joueurs se surpassent contre leurs anciens coéquipiers. Le tout pourrait se produire cet après-midi, car Roberts, Bass et Dekdebrun sont d'excellents joueurs. Advenant une défaite des nôtres causée par l'un de ces joueurs, l'on peut s'attendre à certaines critiques des amateurs qui rendront mal à l'aise les membres de la direction. Les Ridrs ont toujours été la "bête noire" des Alouettes et il ne faudrait pas juger le club de Clem Crowe d'après la défaite de son club à Toronto samedi dernier. Quelques milliers d'amateurs de la capitale seront sur les lieux et feront sentir leur présence. En somme, s'il fait beau tout laisse prévoir une après-midi intéressante au stade Molson.

Saïd Khelfa se déclare confiant de battre Charley Chase lundi soir

Tous les boxeurs qui prendront part au gala pugilistique de lundi soir, à l'auditorium du collège Mont-St-Louis, termineront leur entraînement aujourd'hui. La plupart de ces boxeurs s'entraîneront à la Palestre Nationale.

Eddie James, qui rencontrera Guy Gracia dans l'un des matchs de dix rondes, partira de Buffalo, ce soir, et il arrivera à Montréal, demain.

Said Khelfa, étant complètement rétabli de la profonde coupure qu'il a subie lors de son dernier match contre Cassii Tate, s'est déclaré confiant de l'emporter sur Charlie Chase dans ce qui sera considéré la finale de la soirée.

"Je n'attache aucune importance aux fervents de la boxe qui semblent vouloir opter en faveur de Charlie Chase. Un combat se gagne dans une arène et non avec des paroles", a fait remarquer Khelfa. "Je suis en parfaite condition pour mon prochain match et même si j'ai une haute opinion de mon prochain adversaire, je crois sincèrement que je pourrai l'emporter", a-t-il ajouté. André Barraut a aussi prédit que son protégé l'emportera que ce soit par décision ou par mise hors de combat. Quant à Chase, il a déclaré qu'il sortira victorieux de la rencontre durant les cinq premières rondes.

Dans un autre combat de dix rondes, Vern Stevenson, un dur cogneur affrontera Marcel Assire.

Dans les combats de six rondes, le sensationnel Gaby Pallotti, un véritable boxeur d'avenir, rencontrera Gines Sanchez, un autre protégé d'André Barraut. Et puis, finalement, Marcel Lucas sera opposé à Sammy Fortuno.

Laval, Ville-Marie et Villeray feront face à l'élimination

Les séries de détail de la ligue de baseball Montréal Royale Junior se maintiennent dans la tradition. Plus d'une fois il est arrivé que les équipes de sixième position remportent le championnat, comme ce fut le cas du Ville-Marie et du Parc Extension en 1948 et 1952.

L'équipe Laval semble avoir employé jusqu'à date une arme secrète et son secret elle l'a maintenu à la suite de sa défaite contre Ville Mont-Royal dimanche dernier. Cette dernière équipe aligne neuf frappeurs gauchers et elle est le cauchemar des lanceurs adverses. Ville Mont-Royal qui recevra sur son terrain dimanche prochain conservera son même alignement. Si Laval gagne tout le travail reposera sur les épaules du lanceur Denis Jacques.

Ville-Marie a subi le même sort que Laval en étant battu sur son propre terrain par le Plateau Mont-Royal.

Le Villeray n'aura pas d'excuse à présenter s'il est défait dimanche sur le terrain du parc Jarry alors qu'il recevra la visite du Verdun. Le terrain de cette dernière équipe, fait de terre dure, est tellement rapide qu'il paralyse les mouvements des joueurs adversaires, mais paraît-il que la ville de Verdun suivra l'an prochain l'exemple de Ville Mont-Royal et organisera le losange de façon à faire envie à la ville rivale. Le compte de 2 à 1 indique jusqu'à quel point la joute fut serrée et le lanceur Piché devra se surpasser s'il veut battre les Vaudry et les Raymond.

Toutes les parties sont cédulées pour dimanche à 2 h. p.m. Advenant la pluie, les parties seront remises au lendemain, lundi, fête du Travail. Si les parties de dimanche sont jouées et qu'une troisième partie est nécessaire, elle sera jouée lundi. Si par hasard des équipes étaient éliminées lundi également, la série semi-finale débutera entre les équipes qui survivront dans la course au championnat.

Les autorités de la ligue des Laurentides ont approché le président quant au statut des juniors dont les équipes sont éliminées. Le président, Gérard Thibeault, a déclaré qu'en fin de saison tous les jeunes des équipes éliminées ont le droit de s'essayer dans les circuits supérieurs. Si au début de l'an prochain ils n'ont pas signé de contrat avec la ligue Royale Junior, ils peuvent évoluer pendant un mois à partir de la date d'ouverture de la saison de la ligue Royale Junior. A date, Wegeruk du Parc-Extension et Allard du St-Henri ont fait leur marque comme lanceurs des équipes du circuit Cherrier. Il y aura quantité de juniors qui pourront avantageusement évoluer dans les circuits supérieurs et les équipes locales fourniraient une couleur plus attrayante en fournissant l'occasion à nos jeunes concitoyens de jouer dans les équipes de la région métropolitaine.

Programme de dimanche

Laval vs Ville Mont-Royal à 2 h. p.m.

Ville-Marie vs Plateau Mont-Royal à 2 h. p.m.

Verdun vs Villeray à 2 h. p.m.

Résultats des combats de boxe de jeudi soir

Voici les résultats des combats de boxe disputés jeudi soir:

McKeesport Penn., Bob Baker, 148, Pittsburgh, bat Toxie Hall, 183½, Chicago, décision (10).

New-York, Johnny Hoye, 202, New-York, défait Jimmy Delenge, 222, New-York décision (8).

A la "Noel Raceway"

Nombreux inscrits pour la course de 100 milles demain

C'est demain après-midi, à la piste Noël Raceway, que sera présentée la grande classique de cent milles. Les organisateurs n'ont rien négligé pour faire de l'épreuve un événement de toute première importance. Plus de trente conducteurs prendront le départ.

Un magnifique trophée sera présenté au gagnant de la classique par "Mlle Stock-Car 1954", Mlle June Laval. Une somme de $900 en bourses sera partagée entre les différents gagnants.

Voici la liste des conducteurs qui prendront le départ: Frank Hoth, no 2; Douglas Barnes, no D-2; Guy Lefebvre, no D-3; Clayton Barnes, no C-7; Gilbert Wilkinson, no L-7; Jack Ball, no 12; Rober Therrien, no 14; Blackie, no 16; J. Albert Emond, no 21-J; Paul Emond, no 21; Armand Brosseau, no 23; G. Mann Choinière, no 24; Andrew Gordon, no 25; Don Swaifield, no 17; Lawrence Tessier, no 54; Marcel Beaulieu, no 74; Henri Barabé, no 75; Gilles Girouard, no 77; Bill Johnson, no 42; Paul Lapointe, no 99; Marcial Choinière, no 95; Roland Vachon, no 96-W; Léo Charlebois, no 111; Henri Octeau, no 128; Claude Lemay, no 222; René Lemay, no 444; Fernand Gendron, le champion de l'an dernier, no 333; Roy Estrada, no 901; Marcel Dumouchel, no 55, et Maurice Bessette, no B-7.

L'épreuve de cent milles nécessitera 200 tours de la piste. Le tracé est actuellement en parfait état et l'on prévoit des temps très rapides. Près de 5,000 personnes ont assisté à la course l'an dernier et l'on prévoit une foule encore plus considérable cette année.

Les épreuves d'essais commenceront à midi et la course débutera à 2 h. 30. La classique suscite un très vif intérêt. La piste est située sur le boulevard Taschereau à quelques milles seulement du pont Jacques-Cartier.

La course sera remise à lundi s'il pleut demain. Mais si l'épreuve a lieu demain, un programme régulier sera présenté lundi.

Possibilité de cinq joutes pour le Prosper et le Ménard Oil

La série finale de quatre de sept pour le championnat de la ligue de balle-molle des Loisirs de la Nativité, entre les clubs Prosper et Ménard Oil se continuera cet après-midi, à 4 heures, au parc Lalancette.

Le Prosper mène, 1 à 0, dans cette importante série, ayant remporté la première joute, 11 à 8. Les troisième et quatrième joutes auront lieu, demain après-midi, au parc Lalancette, la première rencontre débutant à 1 h. 15.

Si une joute est remise à cause de la pluie, elle aura lieu lundi après-midi avec un programme double si nécessaire.

Brochu, Cabana et Lamothe à la piste de Drummondville

Le promoteur Frank Bouchard présentera deux autres programmes de courses d'automobiles, ce soir et demain après-midi, à la piste Drummond de Drummondville, avec les meilleurs conducteurs de la province sur les lieux.

Gilles Brochu, avec son rapide no B-14, sera l'un des favoris pour remporter la victoire dans la classe des experts. Comme on le sait, les conducteurs sont classés en trois catégories, experts, seniors et novices. Cette classification rend les épreuves beaucoup plus contestées tout en donnant une excellente chance aux conducteurs de se faire valoir selon leurs capacités.

On prévoit que Brochu n'aura pas la tâche facile contre Gilles Dutilly, Léo Bergeron, Conrad Lamothe et Gerry Cabana. Nombreux autres conducteurs seront sur les lieux pour participer aux différentes épreuves à l'affiche.

Le premier départ du programme de ce soir aura lieu à huit heures et trente et celui de demain après-midi, sera donné à deux heures.

Demain après-midi
SARATOGA SPEEDWAY
de RIGAUD
Courses de "STOCK CARS"
"FREE FOR ALL"
attraction spéciale
Premier départ à 2 heures 30
Promoteur: Pat Hotte

Autour des LINKS

par Jacques Barrette



LES AMERICAINS JOUISSENT D'UNE SUPERIORITE

La victoire des Américains dans les rencontres de la coupe Curtis n'est qu'un autre des nombreux événements qui font des Etats-Unis le pays dominant dans le golf. Ce triomphe était le sixième pour les Américains dans ces rencontres. L'équipe composée de Mary Lena Faulk, championne américaine; Clare Doran, Polly Riley, Joyce Ziska, Mme Grace Smith, Dorothy Kirby, Barbara Romack et Pat Lesser a déclassé la puissante équipe britannique. Dans le but de confirmer nos prétentions, nous vous donnons les résultats des rencontres pour les coupes importantes, Curtis, Walker, Ryder, Hopkins, Amérique, Canada et internationale du Tam O'Shanter, depuis l'institution de ces rencontres.

La coupe Curtis est offerte à l'équipe féminine amateur, américaine ou britannique, qui a obtenu le plus de points dans des rencontres organisées tous les deux ans.

1930 — G.-B. 8½, E.-U. 6½; 1932 — E.-U. 5½, G.-B. 3½; 1934 — E.-U. 6½, G.-B. 2½; 1936 — E.-U. 4½, G.-B. 4½; 1938 — E.-U. 5½, G.-B. 3½; 1939 à 1947, pas de rencontres. 1948 — E.-U. 6½, G.-B. 2½; 1950 — E.-U. 7½, G.-B. 1½; 1952 — G.-B. 5, E.-U. 4; 1954 — E.-U. 6, G.-B. 3.

Six victoires américaines, deux victoires britanniques et une rencontre nulle.

La coupe Walker est donnée à l'équipe masculine amateur des deux pays enregistrant le plus de points.

1922 — E.-U. 8, G.-B. 4; 1923 — E.-U. 6½, G.-B 5½; 1924 — E.-U. 9, G.-B. 3; 1926 — E.-U. 6½, G.-B. 5½; 1928 — E.-U. 11, G.-B. 1; 1930 — E.-U. 10, G.-B. 2; 1932 — E.-U. 8, G.-B. 1; 1934 — E.-U. 9, G.-B. 2; 1936 — E.-U. 9, G.-B. 0; 1938 — G.-B. 7, E.-U. 4.

1939 à 1946, pas de rencontres.

1947 — E.-U. 8, G.-B. 4; 1949 — E.-U. 10, G.-B. 2; 1951 — E.-U. 9, G.-B. 3.

Treize victoires américaines, une victoire britannique.

La coupe Ryder est accordée à l'équipe professionnelle masculine obtenant le plus de points.

1926 — G.-B. 13½, E.-U. 1½; 1927 — E.-U. 9½, G.-B. 2½; 1929 — G.-B. 7, E.-U. 5; 1931 — E.-U. 9, G.-B. 3; 1933 — G.-B. 6½, E.-U. 5½; 1935 — E.-U. 9, G.-B. 3; 1937 — E.-U. 8, G.-B. 4; 1938 à 1946, pas de rencontres; 1947 — E.-U. 11, G.-B. 1; 1949 — E.-U. 7, G.-B. 5; 1951 — E.-U. 9½, G.-B. 2½; 1953 — E.-U. 6½, G.-B. 5½.

Huit victoires américaines, trois victoires britanniques.

La coupe Hopkins est gagnée par l'équipe professionnelle masculine américaine ou canadienne qui accumule le plus de points dans des rencontres annuelles.

1952 — E.-U. 20½, Canada 6½; 1953 — E.-U. 27, Canada 18; 1954 — E.-U. 42½, Canada 20½.

Trois victoires américaines, aucune victoire canadienne.

La coupe Amérique est décernée à l'équipe masculine amateur américaine, canadienne ou mexicaine qui accumule le plus de points.

1952 — E.-U. 12, Canada, 10, Mexique 5; 1954 — E.-U. 14, Canada 13, Mexique 0.

Deux victoires américaines contre aucune pour les deux autres pays.

La coupe Canada est offerte à l'équipe de deux joueurs du pays qui obtient le moins de coups pour 36 trous, la première année et 72 trous la seconde année. L'Argentine et l'Australie ont tour à tour remporté la victoire, mais on doit tenir compte que les Etats-Unis n'avaient pas été représentés par leurs deux meilleurs joueurs mais, plutôt, par d'anciens fameux joueurs ou par des joueurs chanceux dans un tournoi. Malgré tout, ils se sont classés cinquième et quatrième.

La coupe internationale du Tam O'Shanter a été mise en jeu cette année et elle a été remportée par les Etats-Unis, par le compte de 6½ points à 5½.

Par ces nombreux événements, il est facile de conclure que les Américains jouissent d'une supériorité marquée dans le golf.

POTINS

... Nos félicitations à Mickey McConvey, Ernest Gohier, H. Dolsie et Jean-Paul Payette pour leurs brillantes victoires dans les championnats des quatre classes de Laval-sur-le-Lac. Nos hommages vont également à Bill Heggie, actif capitaine du club de golf Mont-Royal, pour sa populaire victoire dans le tournoi de la classe "A". Nous publierons les résultats des autres tournois similaires au fur et à mesure qu'ils seront disputés.

... Bud Holscher, de Santa Monica, Californie, vainqueur de l'omnium Labatt, n'a que 21 ans et en était à sa première victoire importante. Il devrait devenir une grande vedette du circuit américain d'ici quelques années. Son 63 dans la quatrième ronde fut des plus sensationnels puisque ses 8 "birdies" sont attribuables à son brillant "putting".

... Jules Huot a démontré dans l'omnium Labatt qu'il peut jouer du bon golf lorsqu'on ne l'ennuie pas avec des critiques sévères. Son 285 ne fut devancé que par Stan Leonard chez les Canadiens. Une foule anglophone peu sympathique à son endroit et une critique antipatriotique avaient, à notre avis, empêché Jules d'afficher sa tenue habituelle.

... Mercredi prochain, sur le parcours d'Islemere, sera disputé le 6e tournoi annuel de la Chambre de Commerce du district de Montréal. On s'attend à ce qu'une foule record participe à cet important tournoi.

... Henry Dubiel, de Mont-Royal, qui a remporté son troisième tournoi d'assistants-professionnels, jeudi, à Beaconsfield, est l'un des golfeurs de la province ayant fait le plus de progrès cette année.

Ste-Thérèse visite St-Eustache et St-Jérôme joue à Lachute, ce soir

Les séries éliminatoires de la ligue de baseball senior des Laurentides se continueront à St-Eustache et à Lachute, ce soir. Les deux séries semi-finales ont fourni jusqu'ici du jeu excitant au possible et la lutte sera serrée jusqu'à la fin.

Les Patriotes de St-Eustache ont égalé les chances contre les Renards de Ste-Thérèse jeudi. Chaque club a remporté deux victoires jusqu'ici dans la série de quatre de sept. Le gérant Henri-Paul Duval du St-Eustache est confiant de voir son équipe prendre les devants ce soir.

Duval enverra au monticule l'excellent Jim Mason. André Rousseau lancera pour le Ste-Thérèse. La sixième joute de la série sera présentée demain après-midi à Ste-Thérèse et si une septième partie s'avère nécessaire elle aura lieu à St-Eustache demain soir.

Dans l'autre série semi-finale de quatre de sept les Cardinaux de St-Jérôme affrontent les Tigres de Lachute. Le club Lachute mène deux gains contre un dans la série. Ce soir les deux clubs en viennent aux prises à Lachute. Eidleman lancera pour le St-Jérôme contre Fritz Luciano du Lachute.

Demain après-midi les deux clubs en viendront aux prises à St-Jérôme et de nouveau demain soir à Lachute si la série n'est pas encore terminée.

D'intéressants duels de lanceurs ont marqué les joutes jusqu'ici et tout laisse prévoir une série finale vraiment intéressante. Le club St-Eustache, qui a terminé au premier rang au cours de la saison régulière, a perdu les deux premières parties de sa série contre le Ste-Thérèse pour ensuite se rallier et gagner les deux suivantes. Le St-Eustache est légèrement favori pour passer en finale.

Dans l'autre série les experts accordent d'égales chances aux clubs St-Jérôme et Lachute d'atteindre la grande finale. Ce soir Eidleman et Luciano devraient se livrer un duel très intéressant.

La natation à la Palestre

Les cours de nage et de culture physique, organisés par les jeunes durant la période des vacances, tirent à leur fin à la Palestre Nationale et on a tenu ces jours derniers des concours de natation pour les garçons et fillettes qui, ne pouvant profiter des plaisirs de la campagne, ont fréquenté assidument les cours donnés au centre sportif de la rue Cherrier.

Ces concours, dirigés par les instructeurs de nage, Laure Gaudet et Claude Marie, ont été marqués de vive compétition et la lutte fut enlevante dans presque toutes les classes.

Voici les résultats:

Garçons

14 ans, genre libre, 50 verges — 1-G. Ducharme, 15 secondes; 2-A. Beauchamp, 16 secondes; J. Hutchings, 17 secondes.

13 ans, genre libre (commençants), 25 verges — P. Plon, 17 secondes; R. Brunet, 19 secondes; P. Lalonde, 22 secondes.

12 ans, genre libre, 25 verges — L. Trudel, 16 secondes; M. Perrier, 17 secondes; R. Beauregard, 19 secondes.

11 ans, genre libre, 25 verges — G. Perrier, 20 secondes; M. Coutu, 20½ secondes; J.-J. Roy, 22 secondes.

10 ans, genre libre, 25 verges — G. Maltais, 25 secondes; P. Bernier, 28 secondes.

14 ans, sur le dos, 50 verges — J. Hutchings, 22 secondes; A. Beauchamp, 23 secondes.

13 ans, sur le dos, 25 verges — P. Plon, 20 secondes; R. Ruest, 24 secondes.

12 ans, sur le dos, 25 verges — R. Carrière, 27 secondes; P. Lalonde, 28 secondes; M. Perrier, 28½ secondes.

11 ans, sur le dos, 25 verges — G. Perrier, 26½ secondes; A. Legault, 30 secondes; J. Delcourt, 36 secondes.

10 ans, sur le dos, 25 verges — G. Maltais, 30 secondes.

Gérald Fyfe en vedette

Les nageurs de la Palestre Nationale ont remporté leur part de succès lors des concours de nage et de plongeon organisés par le Montreal Swimming Club, à l'Ile Ste-Hélène, ces jours derniers.

Gérald Fyfe a décroché les honneurs du plongeon de la tour pendant que Wilfrid Delage s'assurait la deuxième place dans les 100 verges à la brasse, classe senior. Jacques Langevin s'est classé troisième dans les 100 verges au crawl, catégorie junior. Jacques et Pierre Desautels se sont tous deux classés quatrième, le premier dans les 50 verges sur le dos et le deuxième dans les 50 verges au crawl, dans les catégories juvéniles.

Importante assemblée de la Provinciale le 11 septembre

Le président Alphonse Thérien, de la ligue de hockey Provinciale, nous avisait, hier, que son circuit tiendrait une importante assemblée le 11 septembre prochain, à l'hôtel Windsor.

Thérien désirerait former un circuit avec deux sections de quatre clubs. La ligue Provinciale, un circuit senior "A", poursuivra ses activités, contrairement à la rumeur voulant qu'elle les cesse.

Voici les clubs qui seront représentés à l'assemblée: St-Jérôme, Ste-Thérèse, Lachine, Victoriaville, Drummondville, Sorel, Trois-Rivières, Shawinigan et Grand'Mère.

Dow

VOUS OFFRE

2 COMBATS PRINCIPAUX

à

"VOTRE SOIRÉE DE BOXE"

à la TV

LUNDI, LE 6 SEPT.

SAÏD KHELFA
(ALGER)
VS
CHARLEY CHASE
(CHAMPION MI-MOYEN DU CANADA)

GUY GRACIA
(FRANCE)
VS
EDDIE JAMES
(BUFFALO, N.Y.)

10 ROUNDS CHACUN

directement de

L'AUDITORIUM DU MONT-ST-LOUIS

CBFT - 10 hres P.M.

Commentaires par MICHEL NORMANDIN

Les statistiques de la boxe avec Jean Barrette

Floyd Patterson, un mi-lourd âgé de dix-neuf ans, a été choisi l'aspirant No 1 au championnat détenu par Archie Moore, d'après les statistiques compilées par le réputé Jean Barrette. Patterson a fait sensation il y a quelques semaines lorsqu'il a défait Tommy Harrison par mise hors de combat dès la première ronde.

"Patterson, a fait remarquer Jean Barrette, avait auparavant perdu une décision contestée contre Joey Maxim. S'il n'est pas malchanceux et s'il prend son rôle au sérieux, ce pugiliste pourrait bien devenir le prochain champion mi-lourd du monde."

Chez les poids lourds, Nino Valdes est toujours considéré l'aspirant No 1, bien qu'Ezzard Charles rencontre Rocky Marciano le 15 septembre prochain. Un autre match de championnat sera disputé durant le présent mois, le 22, à San Francisco, lorsque Paddy DeMarco affrontera Jimmy Carter. Lundi soir, à l'arena St. Nicholas, Armand Savoie sera opposé à "Red Top" Davis.

Comme service aux amateurs de boxe, "Montréal-Matin" est heureux de leur présenter chaque mois les statistiques compilées par Jean Barrette, lequel donne aussi un tableau de classifications basé sur les tout derniers résultats.

Les résultats suivants sont ceux des combats disputés entre le 1er et le 31 août 1954. Ils indiquent les noms des gagnants, à gauche, ceux des perdants, à droite, et l'issue de la rencontre, au centre.

Les principaux combats du mois de septembre :

Le 6 : Armand Savoie vs Red Top Davis, à New-York.
Le 8 : Paul Andrews vs Bob Hughes, à Chicago.
Le 10 : Carmen Basilio vs Carmine Fiore, à New-York.
Le 11 : Wallace Smith vs Joe Miceli, à Cincinnati.
Le 12 : Dan Bucceroni vs Heinz Neuhans, à Dortmund.
Le 13 : Ralph Dupas vs Frank Ryff, à Brooklyn.
Le 15 : Rocky Marciano vs Ezzard Charles, à New-York.
Le 17 : Walter Cartier vs Willie Troy, à Washington.
Le 19 : Robert Cohen vs Chamrern Songkitrat, à Bangkok.
Le 22 : Paddy DeMarco vs Jimmy Carter, à San Francisco.
Le 23 : Gerhard Hecht vs Wim Snoek, à Hamburg.
Le 24 : Joe Giardello vs Ralph "Tiger" Jones, à Philadelphie.

Voici les résultats des combats de 8, 10, 12 et 15 rondes disputés durant le mois d'août :

POIDS LOURDS

Vainqueurs	Par		Vaincus
Albright, Bob	Déc.	10	Dutch Culberton
Albright, Bob	Déc.	10	Frank Buford
Breshears, Harley	K.O.	4	Ron Whittle
Breshears, Harley	K.O.	2	Bill Mathis
Brtkko, Emil	Déc.	8	Bob Skelton
Cavicchi, Franco	K.O.	3	Heinz Seelisch
Chris, Max	K.O.	7	Gne Brixen
Folley, Zora	Déc.	10	Frank Buford
Folley, Zora	Déc	10	Kirby Seals
Friedrich, Hans	K.O.	4	Clair Redmond
Hammer, Ken	Déc.	8	Neil Welch
Layne, Rex	Déc.	10	Chuck Woodworth
Lessard, Ray	K.O.	1	Bob Caplette
Liston, Sonny	Déc.	8	John Summerlin
Mederos, Julio	Déc.	10	Leo Johnson
Peaks, Sid	K.O.	3	Tom Woods
Pearce, Leo	Déc.	10	Julio Mederos
Powell, Charles	K.O.	5	Sandy McPherson

POIDS MI-LOURDS

Cotton, Eddie	Déc.	10	Henry Hall
Durelle, Yvon	Déc.	10	Bob Isler
Ferdinand, Esau	Déc	10	Dick Finley
Hayes, Herb	Déc.	8	Lino Armenteros
King, Howard	Déc.	10	Max Chris
Martinez, Dogomar	Déc.	10	Humb. Loayze
Moore, Archie	K.O.	14	Harold Johnson
Mylinski, Stan	Déc.	10	Joe Tuvell
Patterson, Floyd	K.O.	1	Tom Harrison
Pender, Paul	Déc.	10	Larry Villeneuve
Satterfield, Bob	K.O.	7	Frank Daniels
Snoek, Wim	K.O.	6	Heinz Sachs
Szuzina, Franz	Nul	10	Willi Besmanoff
Tatum, Tom	K.O.	1	Ed Donawa
Tessier, André	K.O.	5	Ted Frank
Tessier, André	K.O.	5	Ricardo King

POIDS MOYENS

Allen, Les	Déc.	8	Leo Starosch
Azteca, Kid	K.O.	5	Vic Cantu
Beau, Jimmy	Déc.	10	Ed Andrews
Cartier, Walter	Déc.	10	Ted Olla
Chase, Charles	Déc.	10	Gary Simon
Dorsey, Joe	Déc.	10	Cy Kelly
Drake, Ray	Déc.	8	Pat Best
Fergus, Charles	Nul	8	Joe Lassiter
Fullmer, Gene	Déc.	10	Reno Albeleria
Green, Charles	K.O.	5	Russ Gilliam
Green, Charles	K.O.	5	Al Flores
Hank, Henry	K.O.	1	Jean Poirier
Hernandez, Chebo	K.O.	2	Willie Vaughan
Hester, Billy	Déc.	10	Warren Desmond
Humez, Charles	K.O.	10	Jan Haganaar
Humez, Charles	Déc.	6	Al Mobley
Kilgore, Billy	Déc.	10	Baby Williams
LaBua, Jackie	Déc.	10	Clem Florio
Lausse, Ed.	K.O.	5	Ant. Diaz
McAteer, Pat	K.O.	4	Harry Mino
McAteer, Pat	Déc.	8	Leo Starosch
McNeece, Billy	Déc.	10	Garth Panter
Mikus, Stan	Déc.	15	Bill Larrigo
Moore, Bob	K.O.	5	Larry Villeneuve
Olson, Bobo	Déc.	15	Rocky Castellani
Parkes, Larry	K.O.	7	Peter Longo
Pastrano, Willie	K.O.	8	Tom Bazzano
Pastrano, Willie	Déc.	10	Jim Martinez
Provizzi, Bob	Déc.	8	Clem Florio
Riley, Clar.	K.O.	1	Mal DeWitt
Ross, Bob	Déc.	10	Wes Echols
Rubicini, Gus	Nul	10	Tom Bazzano
Salas, Charles	Déc.	10	Cha. Spirituano
Shaw, Joe	K.O.	3	Willie Dockery
Simms, Eddie	K.O.	3	Bob Ross
Simon, Gary	K.O.	7	Vern Stephenson
Tate, Cass	K.O.	2	Said Khelfa
Tisdale, Billy	K.O.	3	Fred Mans
Tripoli, Bruno	Déc.	10	Michel Laurent
Turner, Gil	Déc.	10	Al Andrews
Ward, Moses	K.O.	5	Tuzo Portuguez
Young, Paddy	K.O.	11	Joe Taylor

POIDS MI-MOYENS

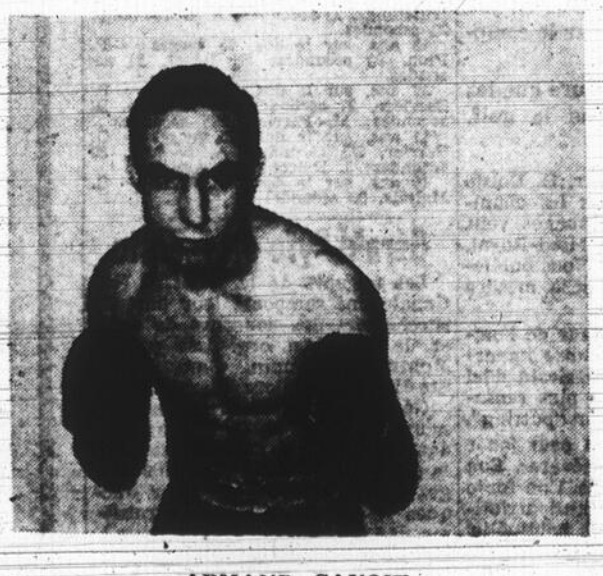
Andrews, Al	Déc.	10	George James
Basilio, Carmen	K.O.	2	Ron Harper
Brown, John	Nul	10	Hec Constance
Christensen, Chris	Déc.	10	John Lombardo
Davis, Cal	Déc.	8	Barry Allison
Dennis, Earl	K.O.	1	Reg Chartrand
Diaz, Miguel	K.O.	2	Joey Klein
Dreyer, Gerry	K.O.	8	El Conscripto
Fernandez, Frank	Déc.	10	Livio Minelli
Gronik, Allie	Déc.	10	Duke Harris
Harrington, Stan	K.O.	1	Willie Escobar
Harris, Duke	Déc.	10	Pierre Hernandez
Lavoine, Gilbert	K.O.	7	Horst Kemena
Martinez, Rudy	K.O.	5	Manuel Castillo
Monzon, Ant	K.O.	2	Jo Pelechano
Monzon, Ant	Déc.	8	Jean Ruellet
Neri, Bill	Déc.	8	Ed Prince
Onuki, Terjo	Déc.	10	Takeo Ugo
Pharo, Oscar	K.O.	4	Jackie O'Brien
Rawlings, Luther	Nul	10	Charles Salas
Rosado, Bobby	K.O.	7	Mario Terry
Ruellet, Jean	Nul	10	Michel Hermier
Saxton, John	Nul	10	John Lombardo
Smith, Wallace	K.O.	7	Rafael Lastre
Thelemaque, Art.	K.O.	2	Henry Winchman
Thom, Wally	K.O.	10	Gilbert Lavoine
Thomas, Ed	Déc.	8	Terry Ratcliffe
Varona, Chico	Déc.	10	Frank Fernandez
Yongtakit, Somdez	K.O.	3	Teruo Onuki

POIDS LEGERS

Andrade, Cisco	Déc.	10	Bolden Abrams
Argote, Augustin	Déc.	12	Jackie Ryan
Carter, Jimmy	Déc.	10	Glen Flanagan
Carvalho, Ray	K.O.	3	Tom Manaoils
Dupas, Ralph	Déc.	10	Bobby Woods
Fisher, Tony	Nul	12	Sergio Milan
Gomez, Enrique	Déc.	10	Floro Hita
Howard, Richie	Déc.	10	Ed James
Howard, Richie	Déc.	10	Young Junior
Jackson, Nat	K.O.	8	Wilbur Robinson
Jordan, Don	Déc.	10	Art Ramponi
Lane, Ken	Déc.	10	John Barnes
Logart, Isaac	K.O.	9	Rol Rodriguez
Menprey, Brian	Déc.	12	Tony Fisher
Perez, Dan Jo	K.O.	2	Dickie Wong
Renteria, Manny	Déc.	10	Fred Herman
Ryff, Frank	Déc.	10	Pat Brady
Silva, Fernando	K.O.	9	Manuel Perdomo
Silva, Fernando	K.O.	3	Gerv. Rodriguez
Vasquez, Baby	Déc.	10	Baby Ortiz
Vasquez, Baby	Nul	10	Armando Lopez
Visintin, Bruno	Déc.	12	Frank Flannery

POIDS PLUME

Alonzo, Leo	K.O.	7	Star Naven
Balaan, Larry	Déc.	10	Ray Angelo
Bossio, Bill	Déc.	10	Guil. Roberts
Cadilli, Gil	K.O.	6	Jerry Strutz
Carrillo, Humberto	Déc.	10	Augie Villa
Collins, Tom	K.O.	1	Jim Ithia
Collins, Tom	K.O.	2	John Lemons
Davis, Ken	K.O.	8	Fred Bravo
Davis, Ken	Nul	7	Abel Donnel
Echeverria, Arlando	Déc.	10	Pat Marcine
Elorde, Flash	Déc.	10	Roy Higa
Famechon, Ray	Déc.	10	Mo. Chickaoui



ARMAND SAVOIE

(qui subira un autre véritable "test", lundi soir, à l'aréna St. Nicholas de New-York, alors qu'il rencontrera Red Top Davis)

Les champions et les DIX meilleurs boxeurs de chaque division au 1er septembre

Poids lourds (176 livres et plus)
Rocky Marciano, champion

1—Nino Valdes
2—Ezzard Charles
3—Don Cockell
4—Jimmy Slade
5—Roland LaStarza
6—Dan Bucceroni
7—Edgardo Romero
8—Earl Walls
9—Charles Williams
10—Heinz Neuhans

Poids mi-lourds (161 à 175 livres)
Archie Moore, champion

1—Floyd Patterson
2—Joey Maxim
3—Harold Johnson
4—Paul Andrews
5—Billy Smith
6—Bobby Hughes
7—Bob Satterfield
8—Willi Hoepner
9—Gerhard Hecht
10—Yolande Pompee

Poids moyens (148 à 160 livres)
Carl Olson, champion

1—Pierre Langlois
2—Holly Mims
3—Rocky Castellani
4—Joey Giardello
5—Ed Lausse
6—Tiberio Mitri
7—Willie Troy
8—George Johnson
9—Moses Ward
10—Bobby Jones

Poids mi-moyens (136 à 147 livres)
Kid Gavilan, champion

1—Carmel Basilio
2—Del Flanagan
3—Ramon Fuentes
4—Tony DeMarco
5—John Saxton
6—Fred Dawson
7—Chico Varona
8—Chris Christensen
9—Vince Martinez
10—Al Andrews

Poids légers (127 à 135 livres)
Paddy DeMarco, champion

1—Jimmy Carter
2—Orlando Zulueta
3—Arthur Persley
4—Ralph Dupas
5—Cisco Andrade
6—John Gonsalves
7—Wallace Smith
8—Duilio Loi
9—Eddie Chavez
10—Dan Jo Perez

Poids plume (119 à 126 livres)
Sandy Saddler, champion

1—Percy Bassett
2—Jean Sneyers
3—Ted Davis
4—Ray Famechon
5—Lulu Perez
6—Ciro Morasen
7—Orlando Echeverria
8—Baby Ortiz
9—Gene Smith
10—Sonny Leon

Poids coq (113 à 118 livres)
Titre vacant

1—Robert Cohen
2—Chamrern Songkitrat
3—Pierre Cassemyns
4—Mario D'Agata
5—Raton Macias
6—Hilaire Pratesi
7—Nate Brooks
8—Orlando Castillo
9—André Valignat
10—Gaetano Annaloro

Poids mouche (Moins de 113 livres)
Yoshio Shirai, champion

1—Leo Espinosa
2—Tanny Campo
3—Dai Dower
4—Pascual Perez
5—Jake Tuli
6—Eric Marsden
7—Young Martin
8—Antonio Diaz
9—Nazzarino Gianelli
10—Louis Skena

Vainqueurs	Par		Vaincus
Gallardo, Dave	K.O.	9	Armando Lopez
Gonzales, Bert	Déc.	8	Young Eddy
Gonzales, Sec	Déc.	10	Gil Valarde
Gutierrez, Joel	Déc.	10	Julio Escobedo
Hamia, Cherif	K.O.	9	Jacques Bataille
Lorenzo, Joe	K.O.	6	Tito Valles
McCarthy, Sam	K.O.	5	Enrico Micale
Milan, Sergio	K.O.	7	Young Regan
Minjares, Lino	Déc.	10	Juan Tijaz
Randle, Nunu	K.O.	2	Andy Ramos
Reyes, Nestor	Déc.	8	Al Custer
Saddler, Sandy	K.O.	1	Jackie Blair
Tisi, Al	Déc.	8	Joey Wilkinson
Wilson, Ned	K.O.	8	Russ Sands

POIDS COQ

Chavez, Phil.	Déc.	8	Baby Baltazar
Cossemyns, Pierre	K.O.	5	Roberto Spina
D'Agata, Mario	Déc.	10	André Valignat
Davis, Ben	Nul	10	Danny Kid
Galvan, Otello	Déc.	10	Man Armenteros
Garcia, Pedro	Déc.	10	Kid Camoche
Gault, Pappy	Déc.	12	Gel Geckie
Jones, Casey	K.O.	9	John Ortega
Lopez, Joe	Déc.	10	Luis Castillo
O'Neill, George	Déc.	10	Kim Novarro
Pico, Black	Déc.	10	Memo Diaz
Rodriguez, Manuel	Déc.	10	Gil Bacho
Schoonmaker, Cecil	K.O.	8	Ramon Carillo
Solis, Raul	Déc.	10	Beto Conary
Torres, Tony	Déc.	10	Mike Cruz
Valverde, Jorge	K.O.	2	Mike Torres
Villa, Luis	K.O.	3	Babe Ruiz

POIDS MOUCHE

Akira, Speedy	Déc.	10	Masa Hasegawa
Dower, Dai	Disq.	4	Emile Delaique
Espinosa, Leo	K.O.	9	Jake Tuli
Gianelli, Naz.	Déc.	8	Renato Denti
Kid, Danny	Déc.	10	Dummy Ursuwa
Martin, Young	Déc.	8	Jose Martinez
Shirai, Yoshio	Déc.	10	Alb. Barenghi
Suarez, Oscar	K.O.	8	Dago Fernandez
Yamaguchi, Takeshi	Déc.	8	V. Yongtokarit

X — Signifie : combat arrêté à cause d'accident.
Z — Signifie : nouveaux venus dans le classement des boxeurs.

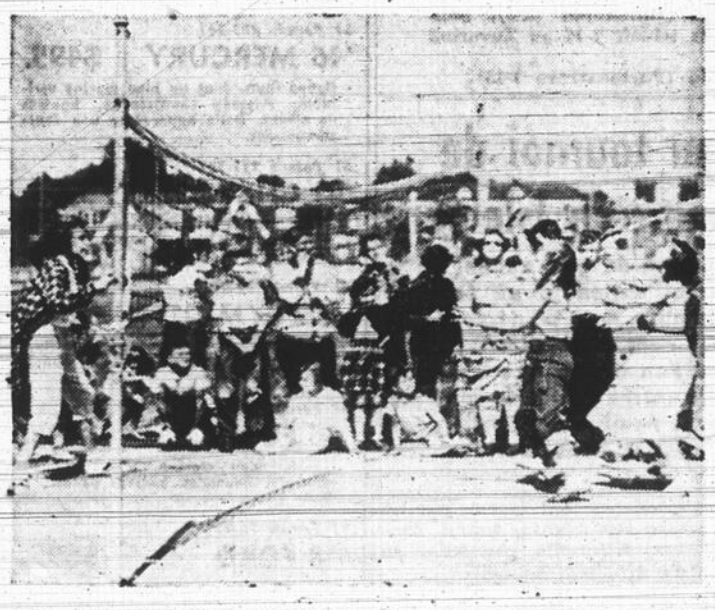
A Ville St-Laurent, on s'amuse ferme



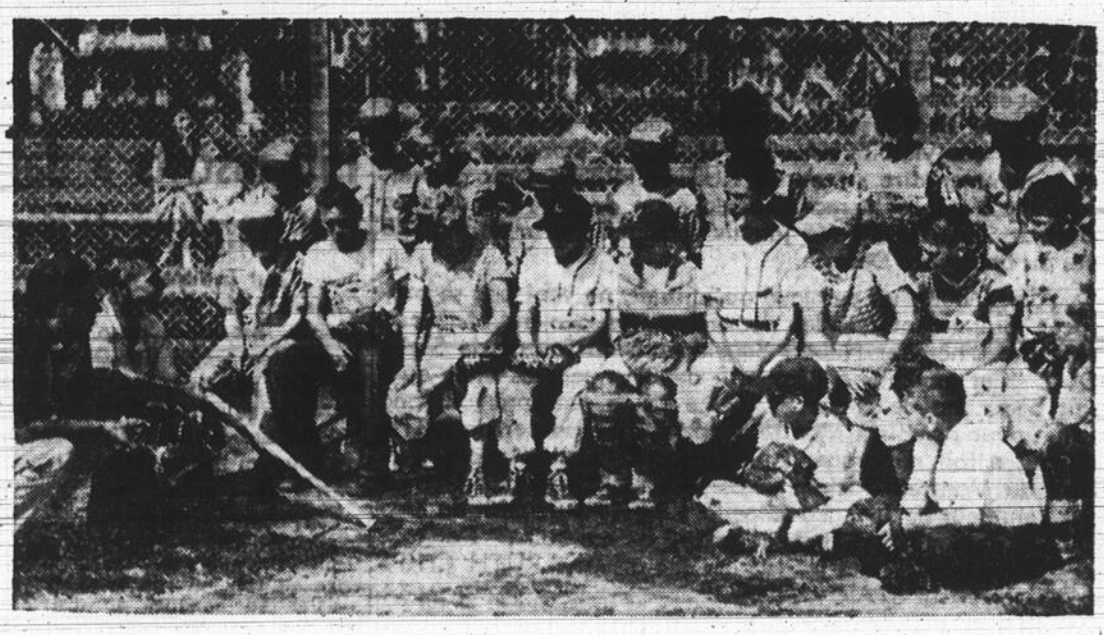
ICI, ON TOURNE! — Tout le monde en voiture! Cette balançoire tournante est des plus populaires. Tout le monde veut y monter en même temps. Un petit gars est sur le point de pleurer parce qu'il n'a pu le faire, mais ses camarades plus grands sont prêts à le consoler.



LE FOOTBALL, SPORT POPULAIRE — Arthur Lessard, le moniteur, donne des conseils précieux aux jeunes que le football attire. On le voit, ici, sérieux, expliquant la façon de frapper le ballon.



LES FILLETTES ADORENT LE BADMINGTON — Le badmington est également fort à l'honneur au terrain de jeux de Ville St-Laurent. On voit ici des fillettes frappant le volant de toutes leurs faibles forces.



ON PREND SON BASEBALL A COEUR — Les jeunes joueurs de baseball de Ville St-Laurent prennent à coeur leur passe-temps favori. On les voit ici écoutant quelques conseils judicieux de leur instructeur. A la prochaine victoire!



ON REGARDE LE MONDE DE HAUT — Les échelles attirent toujours les audacieux, car c'est une épreuve de souplesse. Et il est toujours agréable de regarder les autres de haut.



LE CHEF DE POLICE S'INTERESSE AUX JEUNES — Le chef de police Camille Hétu aime à se rendre sur le terrain de jeux et donner quelques conseils utiles aux jeunes. On le voit ici parlant à quelques cyclistes qui, sans doute, suivront ses avis de prudence à la lettre. (Photos "Montréal-Matin", par David Bier)



par Jacques **BEAUCHAMP**

Le match qui se déroulera demain à la piste de Blue Bonnets entre RUTH CHIPS et STAR VOLO sera plus sérieux que celui qui a eu lieu au parc Richelieu il y a plusieurs années entre ADAGE et SARATOGA, c'est-à-dire avant la venue des sportsmen Donat Simard et Maurice Michaud au Bout-de-l'Ile. Le match de demain suscite un immense intérêt et il a été organisé sur des bases solides. STAR VOLO détient le record du parc Richelieu avec un temps de 2.04 minutes tandis que RUTH CHIPS a émerveillé les fervents des courses sous harnais dimanche dernier à B. B. en courant le mille en 2.04.1 minutes pour établir un record de cette dernière piste. Cette classique d'un mille devrait être excitante, mais nous optons en faveur de STAR VOLO pour l'emporter. L'ambleur de J.-D. Lachapelle, de Joliette, a fait sensation récemment à la piste de Wolverine, à Détroit, ayant terminé deux fois en seconde place et ayant été battu dans la seconde épreuve par un coursier qui a couru le mille en 2.02 minutes.

Pour le bénéfice des amateurs de courses sous harnais, il nous fait plaisir de publier quelques impressions de certains experts sur le match de demain. Lionel "Horse laugh" Racicot opte en faveur de STAR VOLO qu'il a surnommé la "locomotive des courses sous harnais". "STAR VOLO a trop de classe pour la petite RUTH CHIPS. Il est habitué à vaincre sept coursiers à la fois. Comment peut-on croire qu'il aura des difficultés à battre RUTH CHIPS ?" de dire Lionel. Laurent Bourgon soutient aussi que STAR VOLO l'emportera facilement. Ubald Deslippes, un autre propriétaire de coursiers, favorise RUTH CHIPS. "STAR VOLO est fatigué de son récent voyage à Détroit et je doute fort qu'il puisse supplanter RUTH CHIPS", a commenté Deslippes. Albert Courteau est un autre expert qui prédit une victoire pour RUTH CHIPS. Pamphile Yvon a fait le commentaire suivant : "RUTH CHIPS devrait gagner. Elle vient d'établir le record de la piste de Blue Bonnets en 2.04.1 et STAR VOLO n'a jamais accompli cet exploit sur la piste du boulevard Décarie.

Alex Moore, un employé au mutuel, ne veut pas se prononcer, prétendant que les deux coursiers avaient beaucoup de classe. L'hôtelier Hubert Soucie opte en faveur de STAR VOLO. "Cet ambleur a démontré depuis quelques mois qu'il avait beaucoup de classe et même s'il a entrepris un long voyage pour revenir à Montréal, il devrait disposer de RUTH CHIPS", a fait remarquer Hubert. M. J.-Eugène Lajoie, président du Montreal Jockey Club, prédit lui-aussi une victoire pour l'ambleur de J.-D. Lachapelle. Le gérant général de Blue Bonnets, Lucien Chartrand, a déclaré ce qui suit : "J'ai toujours admiré les "long shots" et je crois que RUTH CHIPS va l'emporter sur STAR VOLO.

Jean-Pierre Roy est revenu de la République Dominicaine récemment, après avoir lancé durant cinq semaines pour l'équipe de Luis Olmo. Jean-Pierre a révélé que le droitier Ewell Blackwell avait tenté une autre chance dans ce circuit, mais n'avait rien fait qui vaille. "Son bras droit est complètement mort", a déclaré Jean-Pierre. "Il était bien rémunéré, mais il a finalement été congédié. Il a commencé huit joutes, mais il n'a pu en compléter une seule", a continué l'ancien artilleur des Royaux. Jean-Pierre a aussi déclaré que Carlos Bernier, qui a été suspendu par le président de la ligue de la Côte du Pacifique, il y a quelques semaines, jouait maintenant dans la ligue de la République Dominicaine. Quant à Jean-Pierre, il continuera sa carrière de chanteur... Selon Charlie Côté, secrétaire des courses à Trois-Rivières, ce sport a beaucoup accru sa popularité dans la cité de Laviolette... Nos choix pour l'emporter lundi soir au Mont-St-Louis sont les suivants : Charlie Chase sur Said Khelfa; Guy Gracia sur Eddie James; Vern Stevenson sur Marcel Assire; Marcel Locas sur Sammy Fortuno et Gaby Paliotti sur Gines Sanchez.

S'il faut se baser sur la tenue qu'il a affichée à l'entrainement, Armand Savoie devrait disposer de Red Top Davis qu'il rencontrera lundi soir à l'arena St-Nicholas à New-York. Armand n'a jamais été en aussi bonne condition depuis qu'il a perdu aux mains de Jimmy Carter. Quant à Davis, il n'a pas été trop actif récemment, ce qui sera à l'avantage de son adversaire... Le stade Molson sera rempli à pleine capacité aujourd'hui, alors que les Alouettes inaugureront leur saison locale contre les Rough Riders d'Ottawa, un club qui leur a souvent causé des ennuis. Les Alouettes ont fait de beaux débuts à Hamilton, samedi dernier et les fervents locaux de football attendent avec impatience de les voir à l'oeuvre. Nombreux sont les experts qui prédisent un championnat aux Alouettes dans le Big Four. On croit également que l'équipe locale aura des chances de décrocher la coupe Grey cette année. L'instructeur Walker a apparemment formé un puissant club, mais il ne faut pas oublier que la saison ne fait que débuter. Et l'on ne sait jamais ce qui peut survenir au cours d'une saison.

Philippe Sauvé est un conducteur qui ne reçoit pas le crédit qui lui revient à la piste de Blue Bonnets. Philippe est toujours un conducteur prometteur. Il a affiché une magnifique tenue cette saison au parc Richelieu et à B. B.... Quelle importante nouvelle annoncera jeudi prochain René St-Jean, président du populaire club de golf Islemere à Ste-Dorothée ? Sous la présidence de René St-Jean, le club Islemere a connu un nouvel essor au cours des deux dernières années. René n'est pas un homme spectaculaire, mais il est très actif. Les membres du club Islemere en savent quelque chose... Floyd Curry et Gerry McNeil se remettent en bonne condition en pratiquant le tennis... Si Dickie Moore a pris de l'embonpoint comme on nous l'a laissé entendre récemment, ce jeune ailier gauche pourrait éprouver des ennuis à se faire valoir au cours de la prochaine période d'entrainement.

Cortez risquera de nouveau son titre au stade Exchange, lundi

Manuel Cortez, le populaire nouveau champion mondial des lourds junior, n'a pas menti lorsqu'il a déclaré qu'il serait un champion très actif. Après avoir éliminé son dangereux rival Bob "Rebel" Russell, il rencontrera maintenant Yvan Kalmikoff, à l'Exchange, lundi.

Ce n'était pas toutefois les intentions premières du promoteur Gerry Legault, car ce dernier voulait opposer Cortez et Rougeau aux Kalmikoff, dans un match pour le titre mondial par équipes. L'on se rappelle que ce match avait dû être remis à cause de pluie.

Cependant, Yvan Kalmikoff ne voulut pas en entendre parler et il a fait remarquer à Legault que lui et son frère avaient défait toutes les équipes. Cette fois, c'était un match de championnat en simple que voulait le rude barbu russe.

Cette rencontre entre ces deux grands rivaux, qui se sont livré des rencontres spectaculaires dans chacun des matches par équipes qui les a opposés, vont certainement se livrer un match enlevant. Le rude Kalmikoff va peut-être trouver l'absence de Karol sera un handicap pour lui qui avait l'habitude de se faire remplacer lorsque Cortez devenait trop fougueux.

La semi-finale sera aussi remplie d'action alors que le brutal Bob Russell en viendra aux prises avec le sympathique Sandor Kovacs. Ce dernier, qui est des plus scientifiques et tout aussi rusé que son adversaire, ne se laissera pas malmener inutilement, et encore une fois, le vilain trouvera devant lui un rival capable de lui tenir tête.

Les deux frères Jean et Lionel Baillargeon seront encore au programme alors que Jean rencontrera Al Tucker, tandis que Lionel sera opposé au lourd Ted Germaine.

Lanceurs probables pour aujourd'hui

Ligue Nationale

Brooklyn (Erskine 16-12) à New-York (Antonelli 20-3).
Milwaukee (Conley 14-7) à Cincinnati (Collum 7-2).
Chicago (Rush 9-15) à St-Louis (Raschi 8-8). Joute du soir.

Ligue Américaine

New-York (Morgan 10-3) à Washington (Stone 9-8). Soir.
Cleveland (Wynn 19-9) à Chicago (Harshman 13-6). Soir.
Baltimore (Coleman 11-16) à Détroit (Hoeft 7-14 ou Zuverink 7-11).
Boston (Nixon 10-10) à Philadelphie (Portocarrero 7-15).

150 inscrits à date au tournoi de la Chambre de Commerce à Islemere

Tout indique que le grand tournoi de golf annuel de la Chambre de Commerce de Montréal obtiendra un éclatant succès, mercredi prochain 8 septembre, sur le parcours du club Islemere, à Ste-Dorothée. Déjà cent cinquante membres ont fait parvenir leur inscription et l'on espère que les retardataires se hâteront pour poster leur entrée en fin de semaine, car il faudra nécessairement limiter le nombre des participants au tournoi proprement dit pour permettre à tous de jouer leur partie de dix-huit trous.

Les membres qui désirent se joindre à leurs confrères sans participer au tournoi peuvent s'inscrire au concours de "putting" et assister au banquet de distribution des prix. Des cadeaux de valeur, gracieusement fournis par les membres eux-mêmes, seront donnés aux différents gagnants, en plus des trophées annuels.

Le parcours d'Islemere, considéré comme l'un des plus beaux et des plus intéressants de la province, représente un véritable défi pour tous les amateurs de golf. Il est suffisamment varié et complexe pour éprouver la versatilité des participants tout en leur fournissant une matinée des plus agréables.

La direction du tournoi organise présentement une attraction supplémentaire spéciale pour couronner cet événement annuel. L'an dernier, plusieurs joueurs du Canadien avaient pris part au tournoi et avaient fraternisé avec les membres à la grande satisfaction de tous.

Ceux qui n'ont pas encore fait parvenir leur inscription sont priés de le faire, en fin de semaine, en les adressant à Mlle Margot Viau, au bureau de la Chambre. La liste des inscrits sera publiée dans les journaux de mardi.

Au tournoi de tennis des journalistes

Maurice Desjardins et Robert Desjardins sont passés en semi-finale dans le tournoi de tennis des journalistes en remportant la victoire en sets consécutifs, hier au club de tennis Papineau.

Maurice a battu Roger Nantel, 6-3, 6-0, tandis que Robert a défait P.-M. Lapointe, 10-8, 7-5. Les prochains matches auront lieu mardi.

Voici les résultats de la deuxième ronde:

Amédée Gaudreault bat J.-P. Sarault, 6-0, 6-0;

Robert Desjardins bat Gérard Richard, 6-0, 6-0;

P.-M. Lapointe bat Roger Mathieu, 6-1, 6-0;

Roger Nantel bat Marc Thibeault par défaut.

Tournoi de golf des conseillers

Les conseillers municipaux viennent d'être invités par le président de la commission consultative du golf, M. Paul Dozois, à leur tournoi annuel qui aura lieu mardi prochain.

Cette grande épreuve, qui suscite toujours une vive émulation chez nos édiles, débutera à midi au terrain de golf de la rue Sherbrooke. Elle se terminera dans la soirée par la distribution des prix et des divers trophées.

Piste DRUMMOND
DRUMMONDVILLE
Courses de
"STOCK-CARS"
CE SOIR
et DEMAIN APRES-MIDI
"FREE FOR ALL"
Aux conducteurs
Premiers départs :
8 h. 30 et 2 h. 30

VENTE
à
$200.00
chez
Sternthal
MOTORS LTD.
Détaillants autorisés
"FORD-MONARCH"
77 est, rue Rachel
angle Saint-Laurent
MA. 1671
Ouvert de 9 h. a.m. à 9 h. p.m.

11 Permis 147-918
'48 DODGE $695.
Coach spécial de luxe. Très joli, avec nouvelle couche de peinture jaune Sportsman, visière, miroir de côté, housses de siège et chaufferette. Une beauté.

21 Permis 93-374
'47 MONARCH $595.
Coupé Club. Très propre, avec nouvelle couche de peinture vert brume de mer, housses de sièges, chaufferette et bons pneus. Une belle voiture.

31 Permis 474-451
'48 DODGE $695.
Sedan de luxe, dans une belle teinte de tan tahitien. Possède nouvelles housses de sièges et chaufferette.

41 Permis 312-721
'47 FORD $545.
Coach noir. Possède chaufferette, bonne carrosserie, bons pneus, excellent mécanisme.

51 Permis 283-341
'46 MERCURY $495.
Coupé Club, dans un bleu marine véritable. Possède chaufferette, housses de sièges. Belle apparence, bon fonctionnement.

61 Permis 111-397
'41 CHEVROLET $95.
Coach, bleu marine. Avec pneu de rechange, crie et bon moteur. Démarrage et roulement faciles.

71 Permis 99-877
'41 PLYMOUTH $195.
Coupé Club noir. Place pour 5. Roule comme un charme. Radio et chaufferette.

81 Permis 2185
'46 FORD $495.
Sedan, bleu marine, avec nouvelle peinture, nouvelles housses de sièges. Bons pneus.

91 Permis 26-911
'48 FORD $695.
Coach, teinte originale de gris. Rembourrage "spoiler", chaufferette. Mécanisme parfait.

101 Permis 214-104
'47 DODGE $595.
Sedan spécial. Avec nouvelle couche de bleu marine, conduite "fluide", housses de siège, chaufferette. Fonctionne parfaitement.

111 Permis 230-705
'48 CHRYSLER $695.
Sedan, dans une nouvelle teinte de vert pin. Capitonnage parfait, signaux et chaufferette, ainsi que conduite "fluide".

121 Permis 426-894
'47 PLYMOUTH $595.
Sedan, bleu marine. Miroir de côté, conditionneur d'air et bonnes housses de sièges. Roule à merveille.

131 Permis 104-306
'47 MERCURY $545.
Sedan, bleu marine. Miroir de côté. Eventail de dégivrage et chaufferette. Moteur, carrosserie, pneus, etc., sont parfaits.

141 Permis 194-418
'48 CHEVROLET $695.
Sedan, bleu. Carrosserie, capitonnage, moteur et pneus en parfait ordre. Fonctionne sans la moindre difficulté.

151 Permis 450-067
'46 PLYMOUTH $495.
Sedan, gris. Complètement vérifié d'un pare-choc à l'autre. Joliment peinturé en gris. Intérieur propre. Chaufferette et bons pneus. Roule à merveille.

$200.00 ou un échange
suffiront comme premier versement sur n'importe laquelle des voitures propres et complètement vérifiées énumérées ci-haut.



ECHOS Sportifs

PAR

Bob CHICOINE

Avant de choisir le remplaçant de Jack Toupin comme instructeur du club Trois-Rivières, la direction de cette équipe et la Canadian Arena Company feraient bien d'étudier à fond le statut de Mickey Hennessey, un Montréalais qui a remporté beaucoup de succès avec les Canadiens de Fort William de la ligue Thunderbay Junior durant les dernières saisons.

Hennessey un instructeur d'origine irlandaise, est combatif à l'extrême. Ses récents succès avec le Fort William le prouvent bien, car il a conduit cette équipe à la finale de l'Ouest du Canada, l'an dernier, après s'être rendu en semi-finale la saison précédente. C'est un instructeur qui sait obtenir le meilleur rendement possible de ses joueurs, tout comme Jack Toupin l'a fait avec le Trois-Rivières.

Mickey n'est pas un inconnu dans la ligue de hockey Junior du Québec. Il a déjà dirigé les clubs St-Hyacinthe et National. Avec le National, Mickey a dirigé Bernard Geoffrion et Skippy Burchell qui formaient l'un des meilleurs duos du circuit. Ces deux joueurs ont toujours eu de l'admiration pour Hennessey qui leur a donné de précieux conseils.

Si la direction du Trois-Rivières désire engager un autre instructeur capable d'obtenir autant de bons résultats que l'a fait Toupin, Hennessey est l'homme tout désigné. L'an dernier, son club rendu en finale pour l'Ouest, ce qui est la semi-finale de la coupe Memorial, non parce que ses joueurs étaient bien payés, mais parce qu'il a toujours obtenu d'eux le meilleur rendement.

Hennessey a fait ses débuts comme instructeur il y a plusieurs années. Alors qu'il était âgé de seulement 14 ans, Mickey raffolait déjà du hockey. Il dirigeait les clubs midgets. Il a par la suite, gradué pour devenir instructeur du Wing Wheelers de la ligue Mont-Royal Junior "B" avec comme assistant le dévoué Armand Masse. Ces deux sportsmen ont formé un duo qui a beaucoup aidé les jeunes.

Hennessey serait une précieuse acquisition pour la ville de Trois-Rivières. Mickey, qui parle assez bien le français pour être celui qui a fait signer un contrat à Guy Talbot avec les Canadiens, serait une mine de renseignements aussi bien pour les journalistes que pour les amateurs. Il ne parle, ne mange et ne dort que de hockey, qu'il connait d'ailleurs à fond.

Hennessey est assuré de son poste à Fort William, mais rien n'empêche qu'il acceptera probablement celui de Trois-Rivières, qui lui permettrait de demeurer avec les siens. Qui sait si, en étant nommé instructeur du Trois-Rivières, Hennessey n'amènerait pas une couple de ses bons joueurs du Fort William.

Phil Watson, instructeur du Frontenac de Québec, sera très occupé lorsque débutera l'entraînement de son club. Il aura 106 joueurs à surveiller et dirigera une école de hockey en plus de l'entrainement du Frontenac "B" et du Victoria, également un club junior "B"... Jonquière y gagnera beaucoup en ayant une entente avec les Black Hawks de Chicago.

Si le Frontenac de Québec obtient les services de Walter Bradley, des Canadiens, il alignera un autre joueur de la trempe du combatif Guy Rousseau... Marcel Goyette, un Montréalais qui a brillé sur la défense avec le Fort William durant les deux dernières saisons, se rapportera au camp d'entraînement du Cincinnati. Selon Bud Poile, ancienne vedette de la ligue Nationale, Goyette est un véritable "prospect".

Irving Levingston, Ray Baillie et Gilles Archambault, trois jeunes joueurs de football de Montréal, étaient sur l'alignement des Stampeders de Calgary lorsque ce club a écrasé le Winnipeg, 41 à 0, lundi. Levingston, qui a déjà porté les couleurs des Bulldogs de Verdun, a réussi un touché... Kenny Smith deviendrait instructeur du Timmins.

Les Yankees ont racheté le lanceur gaucher Tommy Byrne

New-York (U.P.) — Tommy Byrne, un vétéran lanceur de 34 ans, qui a été vendu par les Yankees de New-York vers le milieu de la saison 1951 parce qu'il n'avait pas un bon contrôle, a été racheté par les Yankees au club Seattle de la ligue de la Côte du Pacifique.

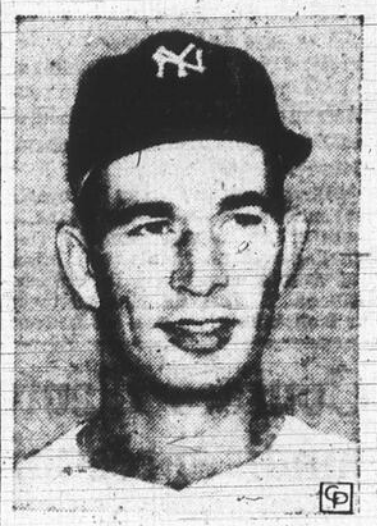
Les Yankees ont payé une forte somme d'argent pour les services de ce lanceur gaucher qui détient un record de 20 victoires contre 10 défaites avec le Seattle.

Les Yankees enverront également un joueur au Seattle. Byrne a une moyenne de point mérité de 3.10 contre lui par partie. Il a retiré le plus de frappeurs au bâton avec 201 à son crédit.

Byrne ne sera pas éligible pour la prochaine série mondiale si les Yankees gagnent encore le championnat de la ligue Américaine.

Byrne a fait le saut avec les Yankees en 1943. Il a connu ses meilleures saisons en 1949 et 1950 en remportant 15 victoires à chaque saison. Il avait un record de six victoires contre 11 défaites en 1951, lorsqu'il fut vendu aux Browns de St-Louis en retour de Stubby Overmire et une forte somme d'argent.

Il a connu une piètre saison en 1953 en lançant avec les White Sox de Chicago, les Sénateurs de Washington et finalement le Charleston de l'Association Américaine.



Tommy Byrne

Pas moins de quatorze classes à la piste de Trois-Rivières

Trois-Rivières (Spécial à "Montréal-Matin") — La Provincial Raceways Inc. a organisé deux programmes bien équilibrés pour la fin de semaine à la piste de Trois-Rivières. Pas moins de quatorze classes seront à l'affiche.

L'attraction principale de demain après-midi sera une classe "A" amble pour une bourse de $500.

Sept coursiers ont été inscrits dans cette classique dont Thunderbird, George Norris, Charlie Zeiss et Frisco Tass. Les deux principaux favoris seront tout probablement Frisco Tass et Charlie Zeiss.

Dans une classe trot amble pour une bourse de $500, huit coursiers ont été inscrits. Ifa, qui sera conduit par Paul Blouin, sera au nombre des partants et il se peut qu'il soit le premier choix des parieurs.

L'attraction principale de ce soir sera une classe "A" amble pour une bourse de $500 avec huit partants dont Averill's Joe, Pert. Scott, Ellen Law, Joan Chief et Honor's Wonder.

Les inscrits sont:

INSCRITS DE CE SOIR

PREMIERE COURSE, Trot C, Bourse $200
Royal Debbie, J. Lemay
Johnny Vinegar, J.-P. Lamarche
Joe's Judge, P. Duffault
Guy Hawks, L. Hamelin
Volo Benson, L. Fugère
Bright Star, C. Miville
Del Miller, I. Duquette
Lord Azoff, J. Balloch.

DEUXIEME COURSE, Amble C, Bourse $200
Miss St-Paul, R. Gagné
Graccia Grattan, F. Pratte
Celestine B., J. Balloch
Helen H. Lee
Silent Night, J. Ferron
Kremlin Rosecroft, L. Hamelin
Chief Dale, R. Quessy
Mickey Bond, J. Quessy
Aussi éligible: Miss Lord Sherbrooke.

TROISIEME COURSE, Amble C, Bourse $200
Miss Camrose, F. Pratte
Admiral Louis, R. Quessy
Bill Crozier, C. Carignan
Leap Year Express, L. Hamelin
Mercury Tide, F. Turenne
The Judge Directly, P. Pelerin
Sue Elworthy, D. McLaren
Duke McKinney, J. Lemay.

QUATRIEME COURSE, Amble CC, Bourse $225
Cardinal Hedgewood, F. Turenne
Philippe L., P. Lesage
Brady Spangler, J. Wallace
Price Dale Jr.
Lady Chips, M. Boucher
Celia's Worthy, J. Wiener
Happy Rod Axworthy, L. Trottier
Big Ed., I. Duquette.

CINQUIEME et HUITIEME COURSES, Trot B, Bourse $400
Guy Smith, J. Ferron
Bettawin Edgewood, F. Turenne
Parsifal, L. Hamelin
Glendale Bill, M. René
Pat H., L. Ethier
Scotch Child, J. Lemay
Druella Hanover, P. Blouin.

SIXIEME et NEUVIEME COURSES, Amble BB, Bourse $400
Joe Bars, R. Quessy
Court Orr, A. Boucher
Harry Hy
Ima Direct, G. Carter
Guy Cane, J. Wiener
Todd Stout Express, M. Boucher
Maud Grattan, G. Cockburn
Blackout Pointer, P. Duffault.

SEPTIEME et DIXIEME COURSES, Amble A, Bourse $500
Averill's Joe, J. Quessy
Pert Scott, P. Blouin
Indiana Dillard
Ellen Law, G. Hammond
Celestin Brooke, R. Quessy
Miss Skipalong, F. Pratte
Joan Chief, I. Duquette
Honor's Wonder, F. Turenne
Aussi éligible: Doubloon.

INSCRITS DE DEMAIN

PREMIERE COURSE, Trot D, Bourse $150 cond.
Brian Hanover, P. Lesage
Miss Frisco Renowa
Lou Corsica, I. Duquette
John Hill, C. Lemay
Lord Sherbrooke Jr., S. Juneau
Nanette Napoleon, F. Rondaille
Remus Azoff, R. Rivard
Diamond Morris, J. Wiener.

DEUXIEME COURSE, Amble D, Bourse $150 cond.
Lisa Lee, J. Wiener
Peter Corporation, R. Grenier
Brady The First, P. Charbonneau
Prince Director
Eddy C. The First, R. Quessy
Jane Herbert, C. Pratte
Guy Brooke, J. Blouin
Captain Lee Jr., R. Gagné
Aussi éligible: Sonia Dale.

TROISIEME COURSE, Amble CC, Bourse $225
Lady O Brien, D. McLaren
Dale Meadows, P. Blouin
Direct Battelide, G. Cockburn
Kittymite, J. Wallace
Royal D. Lee, S. Juneau
Peter N. Dillon 2nd, G. Lemay
Rhea, F. Turenne
Rosia Dale, R. Gagné.

QUATRIEME COURSE, Trot CC, Bourse $225
Joan Rotan, L. Ethier
Lady Rotan, H. Hoover
Morris Guy Frisco, R. Rivard
Single F., F. Turenne
Preako, R. Gagné
Hardy Fern
Our Charm, J. Wiener
Waybeau, J. Lemay.

CINQUIEME et HUITIEME COURSES, Amble CC, Bourse $350
Barney O'Brien, D. McLaren
Pep, I. Duquette
Fleetline Morris, A. Boucher
Lady Renown, R. Grenier
Katay B., C. Miville
Green Hedge Alex, M. Boucher
Lindy Baker, J. Wallace
Stella B. Patch, G. Hammond.

SIXIEME et NEUVIEME COURSES, Trot et Amble, Bourse $300
Irish Luck, G. Larivière
Bonnie June Baker, H. Hoover
Maybe C., J. Balloch
Lee McKerron, M. René
Atomic Express, G. Drolet
Brady Signal, R. Quessy
Ifa, P. Blouin
Paddy O'Grady, J. Wallace.

SEPTIEME et DIXIEME COURSES, Amble A, Bourse $500
Thunderbird, R. Rochon
Miss Victory Queen, J. Quessy
George Norris, R. Miville
Frisco Tass, P. Blouin
Stuart Cass, G. Marion
Dayni's Baker, J. Wallace
Charlie Zeiss, J. Lemay.

• George Stirnweiss fut le dernier joueur des Yankees à gagner le championnat de la ligue Américaine en 1945.

Bobby Managoff rencontrera la Panthère Noire au Forum

Bobby Managoff, désireux de déclencher une poussée victorieuse qui lui permettrait peut-être d'obtenir un autre match de championnat, a accepté de rencontrer la Panthère Noire, mercredi prochain, au Forum.

La Panthère Noire en sera à son premier match au Forum. Ce gladiateur dont on ne connait pas l'identité a fait sensation récemment à Buffalo et à Toronto.

Le match entre la Panthère Noire et Managoff précédera la finale qui opposera Yvon Robert et Larry Moquin aux frères Togo.

Le promoteur Eddie Quinn a complété son programme de la semaine prochaine alors qu'il a organisé un match entre les populaires Ovila Asselin et Manuel Cortez.

Asselin, un Montréalais, jouit d'une forte popularité à Montréal, et il tentera de disposer de Cortez afin d'obtenir des combats encore plus importants au Forum.

Dans la deuxième préliminaire, les vétérans lutteurs d'Omaha, Ernie et Emil Dusek affronteront Ike Eakins et Fred Atkins. C'est un autre match qui devrait fournir beaucoup d'action.

La finale de la semaine prochaine suscite un immense intérêt. Moquin et Robert attendent avec impatience cette rencontre. Ils ont déjà affronté les Togo et ils connaissent parfaitement leur jeu. "Je sais que les Togo sont de redoutables "badmen", mais nous prendrons les moyens nécessaires pour les maîtriser", a déclaré Robert, hier.

Jones vs Martinez

New-York, (UP) — Le promoteur Tex Sullivan a annoncé que le poids moyen Bobby Jones, d'Oakland, avait signé un contrat pour rencontrer Jimmy Martinez, de Glendale, Ariz., dans un combat de 10 rondes, le 13 septembre prochain à l'arena St. Nicholas.

Début des éliminatoires de la ligue de baseball Yamaska

Les séries éliminatoires de la ligue Yamaska débutent en fin de semaine. Cette saison, le président Léopold Durivage de Farnham a permis que les six clubs prennent part aux séries et c'est pourquoi on anticipe une course très serrée pour le championnat des éliminatoires.

Le Chambly, qui a décroché le championnat de la saison régulière avec facilité, ayant conservé un record de 27 victoires contre six défaites, est grand favori pour l'emporter. Mais il recevra une forte opposition de la part du Granby, dit-on.

Le Chambly affrontera le Magog dans une série de 4 de 7 et le vainqueur passera en finale. La première partie sera présentée dimanche après-midi à Chambly à 2 h., et la seconde, le soir a Magog, à 6 heures.

Durant cette longue série, quatre autres équipes se disputeront des quarts de finale de 2 dans 3. Les Chevaliers de Granby affronteront le Acton Vale, dimanche, et la première partie sera disputée à Granby à 1 h. 30, et la seconde à Acton Vale, le soir, à 6 h. 30.

Le Napierville et le Sorel s'affronteront dans l'autre série de 2 de 3. Le premier duel aura lieu à Napierville, dimanche après-midi à 2 h., et le second, le soir, à Sorel, à 6 h. 30. Cette série, tout comme celle Granby-Acton, pourrait bien se terminer dès demain. Les deux vainqueurs se rencontreront dans une semi-finale de 2 de 3 et le gagnant passera en finale contre Chambly ou Magog.

The House of Gold

EST OUVERT

TOUTE LA JOURNEE

AUJOURD'HUI

ET TOUS LES

SAMEDIS SUIVANTS



A. Gold & Sons

388

RUE STE-CATHERINE OUEST



Bonjour les SPORTIFS

par Jerry Trudel

LES RED SOX VUS ENTRE CAROL ET DOLLY

BOSTON. — Comme précision et opportunisme, c'est fameux. Nous avions choisi comme date la plus avantageuse pour aller nous faire rôtir sur une plage de Nouvelle-Angleterre le mardi, 31 août 1954. Arrivé à Hampton Beach la veille, nous avions déjà goûté en rêve la caresse torride des chauds rayons d'un soleil presque inconnu cet été. Notre surprise fut assez rude au lever de constater l'apparence funèbre et grise d'un horizon peu sympathique. Sans nous soucier de lire les premières pages du journal, où nous aurions probablement vu un avertissement de l'arrivée tumultueuse de l'ouragan Carol, nous avons alors décidé de confirmer l'heure de la joute entre les Red Sox de Boston et les White Sox de Chicago, au Fenway Park, et de nous diriger au plus tôt vers le royaume des fèves au lard.

Nous avions à peine parcouru une quinzaine de milles en une heure lorsque nous avons décidé d'ouvrir la radio pour savoir exactement ce qui se passait. Et c'est à ce moment que nous avons entendu, rapides, lugubres et terrifiants les bulletins émis continuellement au sujet de l'ouragan. Lorsque les arbres se mirent à plier sur notre passage et que le vent s'amusa à tenter de soulever un côté de notre voiture, nous avons vite constaté que ce n'était pas là un signe de bienvenue et quand l'annonceur a dit: "Le vent a maintenant atteint une vélocité de près de 100 milles à l'heure et l'épicentre de l'ouragan approche de Boston", nous avons vite fait de stopper et de chercher refuge au plus proche poste d'essence.



Ted Williams

Après une longue attente de quelques heures, nous avons pu continuer notre route, par de nombreux et interminables détours, pour finalement atteindre Boston vers l'heure du souper. Inutile de dire que la joute avait été contremandée et qu'un programme double avait été cédulé pour le lendemain. Paul Richards, le gérant des White Sox, a tout de suite trouvé le mot juste: "J'avais toujours cru que Chicago était la ville des vents et non Boston..." Et Richards de rappeler l'ouragan de 1938 aussi terrible. La partie avait alors commencé et, comme les vents se faisaient de plus en plus violents, l'arbitre en charge avait décidé de contremander les hostilités lorsqu'un "pop-fly" qu'attendait le joueur de deuxième but s'était soudainement transformé en coup de circuit dans les estrades de droite!

Après que Carol eut consommé sa petite orgie dévastatrice, nous avons pu aller chercher la cause des insuccès des Red Sox au cours d'un programme double "Rickey Special" — c'est-à-dire deux admissions séparées, l'après-midi et le soir — au Fenway Park. Le directeur des relations extérieures, M. Goodall, et son aimable secrétaire, Mlle D'Entremont — "a good Irish name like yours", de nous dire M. Goodall — nous ont facilité la tâche.

Tom Yawkey, le millionnaire propriétaire des Red Sox, bâtit pour l'avoir. C'est là notre première impression et la grande faiblesse actuelle du club est son département de lanceurs. si les Frank Sullivan, Tom Brewer, Tom Hurd, Russ Kemmerer, Léo Kiely peuvent se développer comme artilleurs de grande ligue et remplir les promesses qu'ils ont données, les Red Sox envisageront leur premier championnat depuis 1946 et leur troisième depuis 1918.

Leur champ est plus que passable. Les Mele, Consolo, White, Lepcio, Piersall, Olson, Goodman et Jensen sont tous de calibre et les fermes du Boston possèdent plusieurs jeunes de talent prêts à venir à la rescousse. Et, SURTOUT, il y a un nommé TED WILLIAMS. Notre joueur de baseball favori nous a encore plus impressionné qu'autrefois. Ted avait été blessé à la cheville lundi et personne ne s'attendait de le voir à son poste mercredi. Mais le grand Théodore était le premier sorti du "dug-out" pour courir à sa position de champ gauche. Et nous avons été renversés de constater qu'à son âge et malgré sa situation privilégiée, il était encore le plus "hustler" du club, celui qui insufflait le désir de vaincre à son équipe. Tant sur les sentiers qu'au champ, il est constamment sur le qui-vive. Au bâton, il représente toujours la plus grande menace du baseball et les lanceurs adversaires le savent, car ils le traitent avec toutes les précautions qu'on prendrait pour soulever une bombe hydrogène, ce qui résulte presque toujours en un but sur balles.

Nous sommes persuadés que Williams sera de nouveau à son poste l'an prochain. L'attitude des partisans des Red Sox devrait y être aussi pour quelque chose. Au lieu qu'autrefois, Ted était accueilli par autant de huées que de bravos par suite de certaines erreurs de diplomatie de sa part, aujourd'hui, c'est une ovation formidable à chaque apparition au marbre. Ted était muni ce jour-là d'un protecteur spécial pour la cheville qu'il enlevait dès qu'il atteignait le premier but; il aurait pu facilement prendre un repos que personne ne lui aurait reproché. Mais il était là, toujours aux aguets. Sur les sentiers, il a le don de remuer sans cesse, un peu à la Jackie Robinson, pour énerver et déséquilibrer complètement le lanceur adversaire. Autrement dit, il est une menace continuelle et un joueur complet, partout sur le losange de baseball.

Lou Boudreau est en voie de bâtir un club à Boston. Y réussira-t-il avant que l'on demande sa tête? C'est là la question. Sa tâche est ingrate; c'est celle du bâtisseur et du découvreur et les années de famine s'allongent avant de pouvoir cueillir les fruits du triomphe. Et, tout comme on annonçait la visite prochaine de Dolly après celle de Carol, nous avons quitté le Commonwealth du Massachusetts en souhaitant voir flotter, dans un avenir rapproché, le fanion du championnat au

Les Giants portent leur avance à 4 parties en battant Brooklyn 7-4

New-York (U.P.) — Le lanceur de relève Hoyt Wilhelm a fait compter le point victorieux avec son premier coup sûr de la saison et il a brillé en relève au monticule pour permettre aux Giants de New-York de battre les Dodgers de Brooklyn 7 à 4 pour augmenter l'avance de son club à quatre parties complètes en première position de la ligue Nationale.

La victoire de Wilhelm, remportée devant 46,611 personnes, a réduit le chiffre "magic" de 21 à 19 et a considérablement diminuer les chances des Dodgers de remporter le championnat.

Wilhelm, qui avait une incroyable moyenne au bâton de .000 avant la joute d'hier, a fait compter Don Mueller avec un simple pour briser une égalité de 4 à 4 à la septième manche. Il s'est de plus distingué au monticule alors que les Dodgers ont placé trois coureurs sur les buts à la huitième manche. Il a ainsi remporté sa 10e victoire de la saison.

Wilhelm a blanchi les Dodgers durant les trois manches qu'il a lancées. Il a ainsi porté son total de points contre lui à un seul durant les 20½ dernières manches.

Les Giants se sont assuré une victoire plus certaine en comptant deux points contre le lanceur de relève Clem Labine à la huitième manche sur des simples consécutifs de Willie Mays, Dusty Rhodes, Mueller et Davey Williams.

Mueller a reçu un but sur balles avec un homme retiré à la septième manche et Williams a cogné un simple contre le lanceur perdant Jim Hughes, pour faire avancer Mueller au troisième but. Wes Westrum a été retiré au bâton. Hughes a demandé que la joute soit momentanément arrêtée signalant qu'il voulait parler au gérant Walter Alston pour savoir comment lancer à Wilhelm.

BROOKLYN (1)	ab	p	cs	r	a	e
Gilliam, 2b	4	2	1	2	3	0
Reese, ac	5	0	2	2	4	0
Amoros, ce	3	0	1	0	0	0
Hodges, 1b	5	1	1	7	3	0
Snider, cc	5	1	1	6	0	0
Furillo, cd	3	0	1	3	0	0
Robinson, 3b	3	0	0	0	0	0
Walker, r	2	0	0	3	0	0
Loes, 1	3	0	0	0	0	0
e-Moryn	1	0	0	0	0	0
Hughes, 1	0	0	0	1	0	0
Labine, 1	0	0	0	0	0	0
Totaux	31	4	7	24	10	0

NEW-YORK (7)	ab	p	cs	r	a	e
Lockman, 1b	5	1	2	12	0	0
Dark, ac	3	1	2	0	2	0
Thompson, 3b	4	0	1	2	3	0
Mays, ce	4	1	2	1	0	0
Rhodes, cg	3	1	1	1	0	0
Mueller, cd	4	1	1	3	0	0
Williams, 2b	5	1	3	1	3	0
Katt, r	2	0	1	4	0	0
a-Hofman	1	0	0	0	0	0
Westrum, r	1	0	0	3	1	0
Maglie, 1	2	0	0	0	1	0
b-Irvin	1	1	1	0	0	0
Wilhelm, 1	2	0	1	0	1	0
Totaux	37	7	15	27	11	0

a-Frappa pour Katt à la 9e
b-Frappa pour Maglie à la 9e
e-Frappa pour Hughes à la 8e

BROOKLYN ..... 210 001 000 — 4
NEW-YORK ..... 200 002 12x — 7

SOMMAIRE — Points produits par: Snider, Furillo, Lockman, Mays, Reese, Hodges, Irvin, Dark, Wilhelm, Mueller, Williams. Coup de deux buts: Dark. Coup de trois buts: Gilliam. Circuits: Lockman, Hodges. Ballons sacrifices: Mays, Dark. Laissés sur les buts: Brooklyn 9, New-York 11. Buts sur balles contre: Maglie 3, Wilhelm 3, Loes 3, Hughes 2, Labine 1. Retraits au bâton par: Maglie 3, Wilhelm 1, Loes 1, Hughes 1, Labine 1. Coups sûrs contre: Maglie 6 en 6 manches; Wilhelm 1 en 3; Loes 9 en 5⅓; Hughes 2 en 1⅔; Labine 4 en 1. Points et points mérités contre: Maglie 4-4; Loes 4-4; Hughes 1-1; Labine 2-2. Mauvais lancer: Maglie. Lanceur gagnant: Wilhelm (10-1). Lanceur perdant: Hughes (8-3). Arbitres: Barlick, Ballanfant, Dixon, Jackowski. Durée de la joute: 2 h. 16. Assistance: 46,611.

Courses d'autos demain et lundi après-midi à St-Jérôme

A l'occasion de la fête du Travail, le promoteur Gustave Bouvrette a décidé de présenter un programme de courses d'automobiles, lundi, en plus de sa matinée régulière de demain après-midi, à la piste Bouvrette de St-Jérôme.

Plusieurs conducteurs experts, novices et amateurs se sont inscrits pour prendre part à ces deux programmes, dont les premiers départs seront donnés à deux heures et trente.

Pas moins de $600 seront donnés en bourses. Comme on le sait, vu le grand nombre de conducteurs sur les lieux, dimanche dernier, des courses additionnelles furent ajoutées au programme et plus de $700 furent donnés en bourses.

Ces bourses sont réellement très intéressantes et c'est la raison pour laquelle les conducteurs sont toujours de plus en plus nombreux à la piste Bouvrette. Les assistances sont également très nombreuses et on anticipe des foules records pour les programmes de demain après-midi et lundi.

Labrèche, le conducteur du no 100, qui, récemment, faisait son apparition avec le no 99, prétend qu'il conduira la plus rapide voiture en fin de semaine, maintenant qu'elle est à point.

Il faudra également surveiller Beausoleil avec le C-25 et Sauvé avec le F-57. Ces deux audacieux conducteurs sont bien décidés à remporter la victoire dans les courses de grande importance.

Enlevant combat prévu entre Frank Valois et Bob Langevin

Frank Valois et Bob "Legs" Langevin, deux solides poids lourds, s'affronteront dans la grande finale de lutte de deux de trois à finir, ce soir, au stade Charleroi de Montréal-Nord, dans un autre programme de premier choix présenté par le promoteur Léon Verrette.

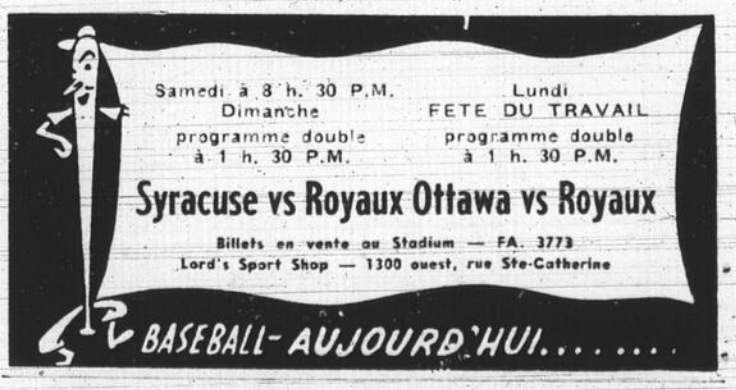
En plus de cette grande finale, le promoteur Verrette s'est assuré les services de quatre fameux lutteurs nains, vedettes de la télévision. Il s'agit de Sky Low Low, Tiny Tin, Tito Infante et Brown Panther qui se rencontreront dans un combat par équipes. Une forte assistance est prévue au stade Charleroi pour avoir à l'oeuvre ces sensationnels lutteurs nains qui sont une forte attraction partout où ils luttent.

Le combat Valois-Langevin promet de l'action du commencement à la fin, car il opposera deux solides lutteurs qui ont recours à tous les moyens nécessaires pour remporter la victoire.

Langevin entend bien continuer sa série de victoires aux dépens de Valois. Ce dernier est cependant désireux de mettre fin à la suprématie de Langevin au stade Charleroi. "Langevin devra se surveiller de près, car j'entends l'emporter rapidement et décisivement", a déclaré Valois.

Valois devra être à son meilleur, car Langevin entend lui aussi remporter une victoire rapide pour se mériter d'autres importants combats à Montréal-Nord, où il convoite devenir roi et maître.

LUTTE à MONTREAL-NORD
Ce soir, samedi, 4 sept.
AU STADE CHARLEROI
FINALE, 2 de 3
FRANK VALOIS
vs
BOB LANGEVIN
Combat par équipes
4 NAINS
Autres matches - DU. 8-3388



BLUE BONNETS
RACEWAY
Dimanche
Match Race
STAR VOLO - RUTH CHIPS
Lundi soir
5 MILLES — ENDURANCE

Joute décisive entre le Jarry junior et le Mayport

Le Jarry Junior et le Mayport se rencontreront dans la septième et décisive partie de la série semi-finale de la ligue de baseball des Loisirs Junior, demain soir, à 8 heures, au parc Lafontaine.

Le vainqueur de cette joute passera en finale contre l'équipe de l'Immaculée-Conception, alors que la première partie sera disputée lundi après-midi à deux heures au même endroit. Cette série finale pour le championnat de la ligue et le droit de représenter celle-ci dans les éliminatoires pour le championnat junior de Montréal et le trophée "Montréal-Matin" sera également de 4 de 7.

Le Mayport a évité l'élimination jeudi en remportant une victoire relativement facile. Paul Lefebvre, gérant du Mayport est fort confiant de conduire ses joueurs à la victoire. Il aura probablement recours à son as lanceur Roméo Charbonneau qui sera alors opposé à Marcel Moffatt.

Charbonneau et Moffatt ont participé à six joutes de la présente série.

Laurent Baril, gérant du Jarry, compte sur Moffatt et sur son dangereux frappeur Robert Brisson pour conduire son équipe à la victoire. "Nous avons réussi à vaincre le Mayport trois fois ce qui veut dire que mes joueurs sont capables de remporter une quatrième victoire", a déclaré Baril.

Lundi, Marcel Racine, gérant de l'Immaculée-Conception aura probablement recours aux services de son as gaucher, Gaétan Labrèche.

Charley Norkus bat Brion par décision partagée des juges

New-York (U.P.) — Le robuste Charley Norkus, de Bellerose, N.Y., a causé une certaine surprise en triomphant de Cesar Brion, d'Argentine, par décision partagée des juges, lors d'un combat de dix rondes disputé hier soir au Madison Square Garden de New-York.

Norkus pesait 196¾ livres contre 201¼ livres pour Brion. Norkus avait subi une défaite par mise hors de combat contre Brion le 24 mai 1950.

Hier soir, Norkus était plus rapide et plus agressif que Brion qui ne s'était pas battu depuis neuf mois. Brion en était à son premier combat aux Etats-Unis depuis 18 mois.

Aucun boxeur n'est allé au plancher dans ce combat qui a fourni peu d'action.

Le Juge Bert Grant a favorisé Norkus 6-4. Le juge Jack Gordon a voté pour un combat nul, 5-5, dans les rondes, mais il a favorisé Norkus 6-5 dans les points. L'arbitre Harry Kessler a favorisé Brion 5-4-1. La "United Press" a accordé la victoire à Norkus 6-4.

Brion était favori à 11 contre 5 pour l'emporter. Norkus était visiblement épuisé à la fin de la rencontre. C'est lui qui a forcé le combat en portant les meilleurs coups.

La série mondiale débutera le 29

New-York, (UP) — Le commissaire du baseball, Ford Frick, a annoncé que la série mondiale de 1954 débutera le 29 septembre, sur le terrain de l'équipe championne de la ligue Nationale.

La deuxième joute sera disputée sur le même terrain le 30 septembre. Les troisième, quatrième et, si nécessaire, la cinquième partie seront disputées sur le terrain de l'équipe de la ligue Américaine, le 1-2-3 octobre.

Les sixième et septième parties, si nécessaires, auront lieu sur le terrain de l'équipe de la Nationale les 4 et 5 octobre.

Première victoire de Jim Konstanty avec les Yankees

Washington (U.P.) — Les Yankees de New-York ont remporté leur neuvième victoire dans leurs dix dernières joutes en comptant cinq points à la cinquième manche et trois autres à la neuvième pour vaincre facilement les Sénateurs de Washington 9 à 2, alors que Jim Konstanty a remporté sa première victoire dans la ligue Américaine.

Les Yankees ont compté tous leurs points après deux retraits. Le vice-président des Etats-Unis, Richard M. Nixon, était au nombre des 12,587 spectateurs. Konstanty qui a remplacé le lanceur débutant Harry Byrd a blanchi les Sénateurs de la cinquième manche à la fin de la joute.

NEW-YORK	001	050	003	—	9	12	0
WASHINGTON	100	100	000	—	2	9	0

Batteries: Byrd, Konstanty (5) et Berra; Stobbs, Pascual (5) et Fitzgerald. Lanceur gagnant: Konstanty (1-0). Lanceur perdant: Stobbs (8-10).

7 NUMEROS 7 NUMEROS
Les spectacles américains les plus goûtés à Montréal
2 spectacles par soir
DANSE
Admission gratuite
Ni couvert Ni minimum
CAFE Tocambo
CH.0435
2591 est, NOTRE-DAME

Résultats des courses à Blue Bonnets

PREMIERE COURSE

Tom's Star Hal, Huff	35.60	13.20	7.90
Glendale Dexter, Bouvrette	—	4.70	3.90
Noreen Inworthy, Piedalue	—	—	7.00

Temps 2.19 — Ont aussi couru: Peter Miller, Smoky Signal, Billy at Law, Bob Hal Azoff, Flaxie Brooks, Noreen Inworthy.

DEUXIEME COURSE

Nippy Hanover, Habkirk	8.00	6.70	4.50
Nell Grattan, Chevier	—	9.20	5.40
Victory Direct, Charbon	—	—	4.90

Temps 2.16 — Double $105.60 — Ont aussi couru: Miss Star Jr, Captain Brady, Victory Direct, Sunny Brooke, Nell Grattan, Sir Peter Brooke, Figaro.

TROISIEME COURSE

Roan Prince, L'Heureux	4.10	3.30	3.10
Kelly Chief, Roloson	—	5.70	4.70
Absand, Dussault	—	—	4.70

Temps 2.13 — Ont aussi couru: Laura Irene, Royal Dundee, Clever Jimmy, Miss Valleyfield, Betty Wisdom.

QUATRIEME COURSE

Miss Donna Direct, Waples	4.50	3.30	3.00
Princess Decca, Caldwell	—	5.50	3.50
Fred Direct, Lamb	—	—	6.60

Temps 2.11 — Double: $21.10 — Ont aussi couru: Pistol Tass, Benny Belwin, Sir Jester, Buddy Hanover, Tardal.

CINQUIEME COURSE

Widower Pat, Bouthillier	13.60	6.00	3.20
Buddy York, Laraia	—	5.50	4.40
Baker Direct, Dryden	—	—	3.30

Temps 2.15 3-5 — Ont aussi couru: Congresswoman, Aylmer Forbes, Major Kelly, Foxie Fancy, Goodwill Mickey.

Les Royaux perdent 5 à 4 en dix manches contre Syracuse

(Par JACQUES BEAUCHAMP)

Les Chiefs de Syracuse se sont superbement ralliés, hier soir, pour disposer des Royaux 5 à 4 lors d'une joute disputée devant seulement 1,140 personnes, au stade de la rue Delorimier. Le gérant "Skeeter" Newsome s'est révélé un habile stratège au cours de cette joute. Newsome a utilisé pas moins de dix-sept joueurs, dont six lanceurs et trois frappeurs d'urgence, au cours de cette rencontre.

Jack Meyer, le sixième lanceur des Chiefs, a été superbe en relève, ayant retiré trois frappeurs au bâton en une manche et un tiers, pour remporter sa treizième victoire de la saison contre onze échecs. Glenn Mickens, qui a remplacé Glenn Cox dans la neuvième manche alors que les Chiefs ont enregistré deux points pour égaler le compte, a subi la défaite, sa deuxième de la saison.

Les Chiefs se sont assuré la victoire au cours de la dixième manche, grâce à un simple de Don Richmond, un sacrifice de Marv Blaylock et un autre coup sûr de Bob Bowman après deux retraits.

Les Chiefs avaient égalé le compte dans la neuvième manche sur un but sur balles, des simples de Joe Lonnett et Bob Command et une erreur de jugement de Rocky Nelson.

Les deux clubs ont frappé chacun neuf coups sûrs durant cette joute.

SYRACUSE (5)	ab	p	cs	r	a	e
Micelotta, ac	5	0	0	4	5	1
Richmond, cg	5	1	1	0	0	0
Blaylock, 1b	4	0	2	13	0	0
Blatnik, cd	5	0	0	1	1	0
Bowman, cc	3	1	1	4	0	0
Lonnett, r	5	1	1	5	0	1
Command, 2b	4	0	1	2	0	0
Smith, 3b	3	1	2	1	4	0
Peterson, 1	0	0	0	0	3	0
Lovenguth, 1	0	0	0	0	0	0
Tully, 1	0	0	0	0	0	0
Zinker, 1	0	0	0	0	0	0
Spring, 1	0	0	0	0	0	0
Meyer, 1	0	0	0	0	0	0
a-Novak	1	1	1	0	0	0
b-Mierkowicz	1	0	0	0	0	0
c-Erautt	1	0	0	0	0	0
Totaux	37	5	9	30	13	2

MONTREAL (4)	ab	p	cs	r	a	e
Cassini, cd	4	0	1	1	0	0
D. Thompson, cg	1	0	0	1	0	0
Fernandez, ac	5	0	3	2	4	0
Wilson, 3b	5	0	0	1	6	0
Nelson, 1b	3	1	0	13	1	0
Howell, r	4	1	2	3	1	0
C. Thompson, r	1	0	0	1	0	0
Cimoli, cc	5	0	1	1	0	0
Fiala, 2b	4	1	1	4	0	0
Clemente, cg, cd	2	1	1	2	0	0
Cox, 1	4	0	0	1	3	0
Mickens, 1	0	0	0	0	1	0
d-Young	1	0	0	0	0	0
e-Whitman	1	0	0	0	0	0
Totaux	39	4	9	30	16	0

a-Frappa pour Peterson à la 6e manche.
b-Frappa pour Lovenguth à la 7e.
c-Frappa pour Tully à la 9e.
d-Frappa pour Fiala à la 10e.
e-Frappa pour Clemente à la 10e.

SYRACUSE	000	002	002	1	—	5
MONTREAL	000	301	000	0	—	4

SOMMAIRE — Points produits par: Cimoli, Cassini 2, Novak 2, Fernandez, Command, Erautt, Bowman. Coups de deux buts: Howell 2, Blaylock, Fernandez. Circuit: Novak. Sacrifices: Peterson, Blaylock. Laissés sur les buts: Syracuse 7, Montréal 10. Buts sur balles contre: Peterson 4, Cox 3, Mickens 1. Retraits au bâton par: Peterson 1, Lovenguth 1, Meyer 3, Cox 3, Mickens 1. Coups sûrs contre: Peterson 4 en 5 manches; Lovenguth 3 en 1; Tully 1 en 2; Zinker 1 en ⅓; Cox 7 en 8; Mickens 2 en 2; Spring 0 en ⅓; Meyer 0 en 1⅓. Mauvais lancer: Cox. Lanceur perdant: Mickens (2-2). Lanceur gagnant: Meyer (13-11). Durée de la joute: 2 h. 40. Assistance: 1,140.

Baseball

JOUTES D'HIER

LIGUE INTERNATIONALE
Syracuse 5, Montréal 4.
Rochester 8, Toronto 5.
Buffalo 5, Ottawa 2.
La Havane 4, Richmond 2.
(2e partie non comprise).

LIGUE NATIONALE
New-York 7, Brooklyn 4.
Milwaukee à Cincinnati (soir).
Chicago à St-Louis (soir).
Philadelphie 7, 10, Pittsburgh 1, 2.

LIGUE AMERICAINE
Cleveland 3, Chicago 2.
New-York 9, Washington 2.
Boston 11, Philadelphie 1.
Détroit 4, Baltimore 3.

JOUTES DE SAMEDI

LIGUE INTERNATIONALE
Syracuse à Montréal.
Buffalo à Ottawa.
Richmond à La Havane.
Toronto à Rochester.

LIGUE NATIONALE
Brooklyn à New-York.
Milwaukee à Cincinnati.
Chicago à St-Louis. (Soir)
(Seules joutes cédulées).

LIGUE AMERICAINE
Cleveland à Chicago. (Soir)
New-York à Washington.
Boston à Philadelphie.
Baltimore à Détroit.

LIGUE PROVINCIALE
Trois-Rivières à Québec. (8 h.)
Drummondville à Thetford Mines. (8 h.)
Sherbrooke à St-Jean. (8 h.)

JOUTES DE DIMANCHE

LIGUE INTERNATIONALE
Syracuse à Montréal (2).
Ottawa à Buffalo.
La Havane à Richmond.
Toronto à Rochester (2).

LIGUE NATIONALE
Brooklyn à New-York.
Philadelphie à Pittsburgh.
Milwaukee à Cincinnati (2).
Chicago à St-Louis.

LIGUE AMERICAINE
Cleveland à Chicago.
New-York à Washington.
Boston à Philadelphie (2).
Baltimore à Détroit.

LIGUE PROVINCIALE
Après-midi
Trois-Rivières à Québec. (2 h.)
Drummondville à Thetford Mines. (2 h.)
Sherbrooke à St-Jean. (1 h. 30)
Soir
Québec à Trois-Rivières. (8 h. 30)
Thetford Mines à Drummondville. (8 h.)
St-Jean à Sherbrooke. (8 h. 15)

CLASSEMENT

LIGUE INTERNATIONALE

	g.	p.	moy.	dif.
Toronto	90	55	.621	—
Rochester	88	60	.580	6
Montréal	80	61	.567	8
Syracuse	70	71	.496	18
La Havane	70	75	.483	20
Buffalo	65	76	.461	23
Richmond	58	87	.400	32
Ottawa	56	87	.392	33

LIGUE NATIONALE

	g.	p.	moy.	dif.
New-York	83	46	.634	—
Brooklyn	80	53	.602	4
Milwaukee	75	54	.581	6½
Cincinnati	65	67	.492	18
Philadelphie	63	69	.477	20½
St-Louis	60	73	.451	24
Chicago	57	77	.425	27½
Pittsburgh	46	88	.343	38½

LIGUE AMERICAINE

	g.	p.	moy.	dif.
Cleveland	96	39	.786	—
New-York	92	41	.692	3½
Chicago	87	48	.694	10½
Boston	58	73	.443	36½
Détroit	58	75	.436	37½
Washington	55	77	.417	40
Philadelphie	44	88	.333	51
Baltimore	43	91	.321	53

SIXIEME COURSE

Miss Laviolette, Dussault	7.00	3.80	3.00
Henley Wilks, Bomar	—	7.40	4.00
Signal Abbe, Boucher	—	—	3.70

Temps 2.10 — Ont aussi couru: Ariel Chief, Goose Vic, Margret Lee Bal, Jean B. Lee, Pastime Girl.

SEPTIEME COURSE

Victory Law, Silliphant	44.70	16.60	5.50
Cardinal Sally, Dussault	—	9.90	4.20
Princess Betty G, Hess	—	—	2.80

Temps 2.12 — Ont aussi couru: The Black Prince, Eddie Rea, Tenniswood, Hillcrest Alice, Abbie Vic.

HUITIEME COURSE

Evelyn G. Dillon, Habkirk	8.50	3.60	2.60
Butch H. Kyer, Kyer	—	3.10	2.10
Poplar Ike, Gingras	—	—	4.60

Temps 2.07 — Ont aussi couru: Brooke Harvester, Cax Brooke, Donna Harvester, Day Direct, Senator Pointer.

Que fera Maurice Vachon contre Bob Lortie à Verdun

Une très grande rivalité existe entre Maurice Vachon et Bob Lortie, qui se rencontreront dans la finale de deux de trois, ce soir, à l'Auditorium de Verdun, dans un combat qui promet de l'action du commencement à la fin.

Vachon a tout tenté pour que le combat soit pour le championnat international, mais le détenteur du titre, Bob Lortie, a évité de prendre une chance en alléguant que son adversaire ne s'était pas officiellement qualifié et qu'il devra établir ses preuves de façon décisive.

Maurice Vachon est quelque peu satisfait des derniers arrangements alors qu'on lui a donné la certitude qu'il obtiendra une rencontre pour le titre s'il réussit à battre le champion ce soir.

Une forte assistance est prévue à l'Auditorium de Verdun car, en plus de la finale entre Vachon et Lortie, il y aura une rencontre par équipes entre quatre fameux lutteurs nains.

Ce combat opposera Mighty Schultz et Diamond Jim à Farmer Pete et Sunny Boy Cassidy.

Dans la semi-finale de la soirée, le champion mi-lourd du monde, Jacques Larose, risquera son championnat contre le rude Henri Dufresne. C'est un autre match qui promet de l'action du commencement à la fin.

Dans les autres matches, Marcel Ouimet fera face à Golden Terror, et Georges St-Louis disputera la victoire à Bob Taylor.

Boileau passera à travers un mur de glace à Rigaud demain

D'enlevantes courses d'automobiles stock-cars en plus d'une attraction spéciale seront présentées demain après-midi à la Saratoga Speedway, alors que René Boileau passera à travers un mur de glace de trois tonnes.

Boileau est reconnu à juste titre comme l'un des plus audacieux conducteurs dans le domaine des courses d'automobiles. Il franchira le mur de glace de trois tonnes avec une automobile de promenade. C'est une attraction que les amateurs de courses ne devraient pas manquer.

Le premier départ de cet excellent programme de courses, aura lieu à 2 heures et trente. Comme à l'ordinaire, un magnifique prix de présence sera tiré au sort.

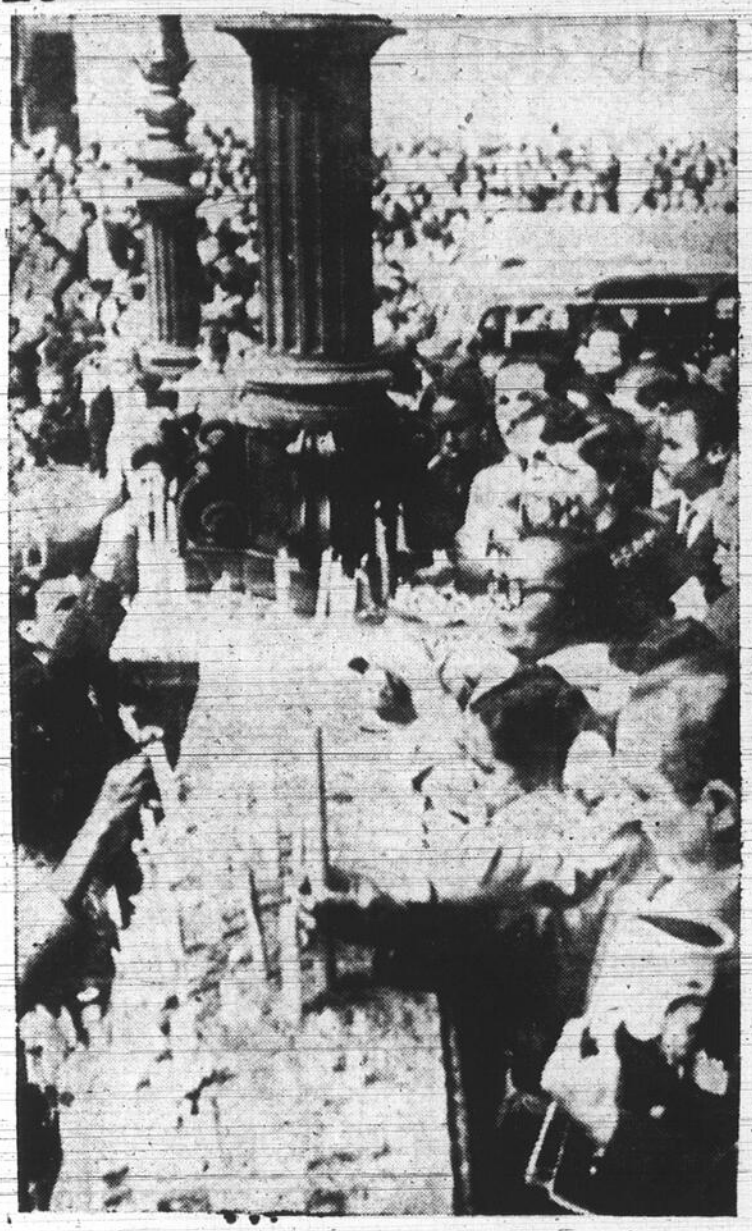
En plus de fournir son attraction spéciale, Boileau, qui a remporté quatre victoires la semaine dernière, prendra part aux différentes courses à l'affiche, soit un "free for all" de vingt-cinq tours, et quatre épreuves de quatre et cinq milles.

Boileau entend bien vaincre Larry Godin et sa rapide voiture no 222 dans le "free for all". La semaine dernière il détenait la première position vers la fin du "free for all", lorsqu'une crevaison l'a empêché de terminer la course.

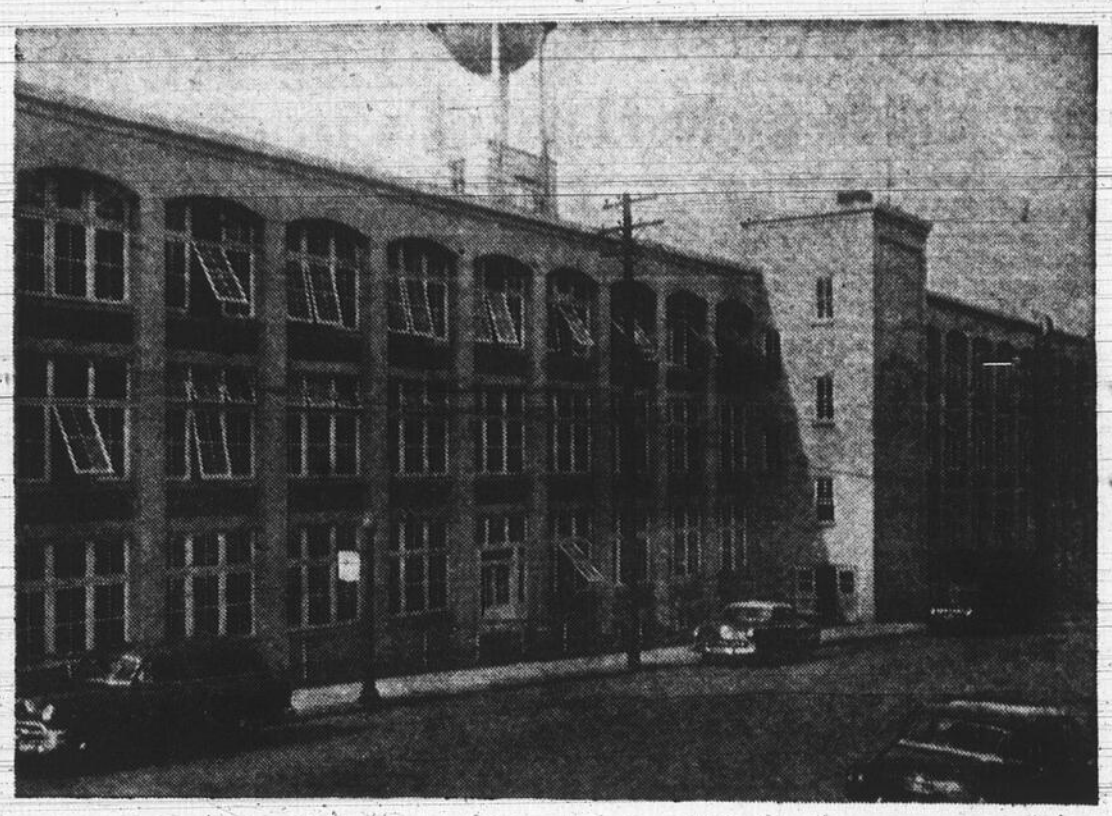
Parmi les autres conducteurs qui seront sur les lieux, mentionnons les noms de Jerry Hébert, no 8, Lucien Champagne, 0-40; Kenneth Graham, 4-As; Marcel Belisle, no 3; Ernie Bédard, no 61; L. Prieur, no L-13; Fred Malboeuf, no 9; Claude Germain, no L-16; Gerry Raymond, F-86; et autres.

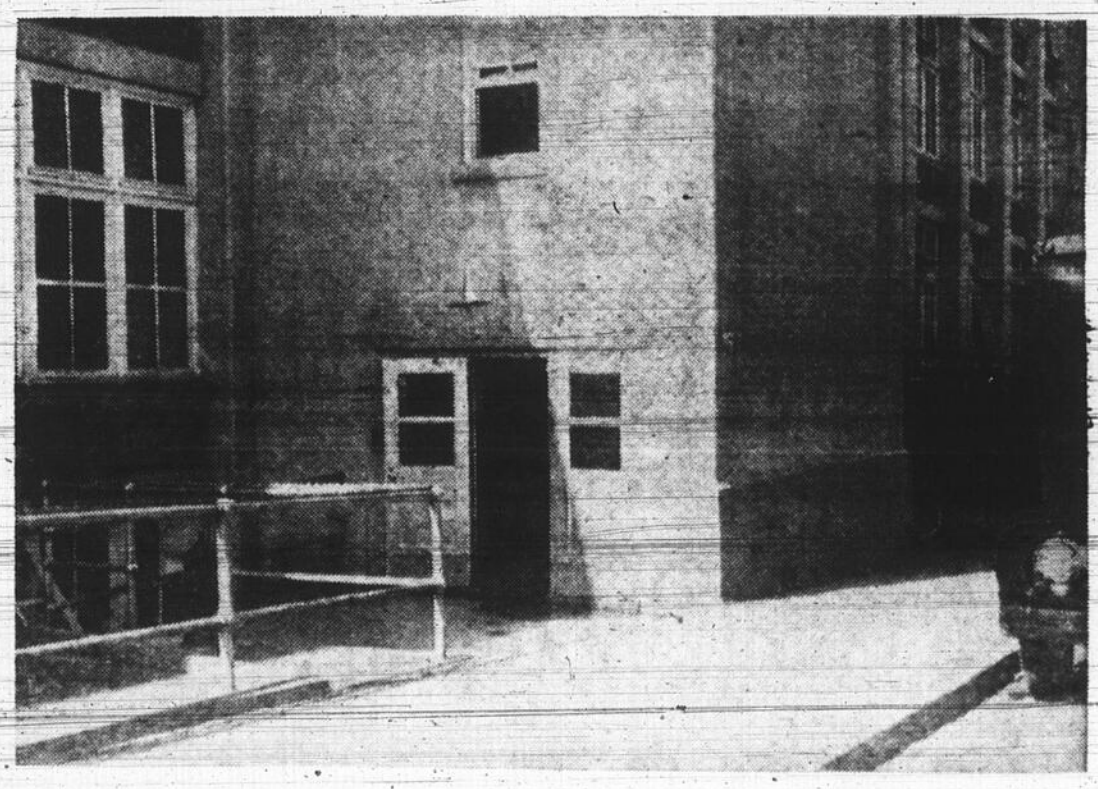
Vu la magnifique condition de la piste, du temps très rapide est prévu de même qu'une autre forte assistance à cause de la popularité grandissante des courses d'automobiles dans la région de Rigaud.

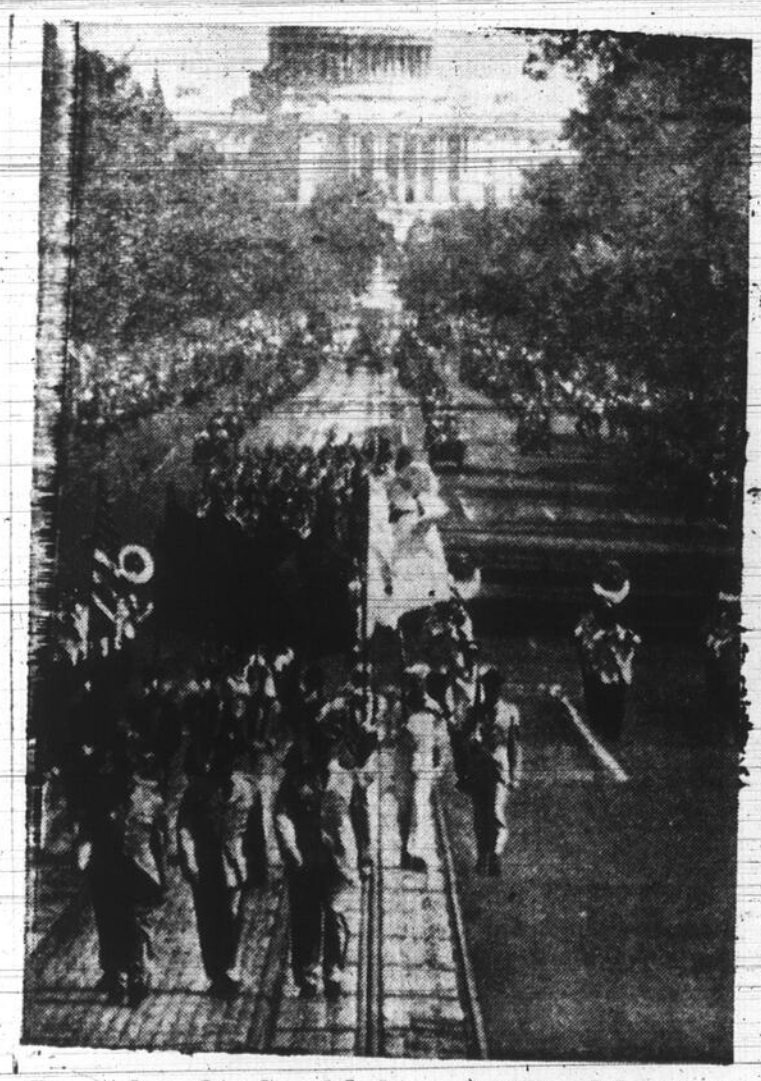
Courses de "stock-cars"
dimanche, 5 septembre 1954
AUTODROME DE VICTORIAVILLE
• PISTE D'ASPHALTE
• 25 CONDUCTEURS
• 6 COURSES AU PROGRAMME, DONT UN "FREE FOR ALL" DE 25 TOURS
• ATTRACTION SPECIALE : UNE AUTOMOBILE TRAVERSERA UN MUR DE BRIQUES
• COURSE AUX HOT-DOGS
• LE PLUS GRAND PROGRAMME DE L'ANNEE
• PRESENTE PAR G. BEAUDOIN, T.-D. et R. PICHE



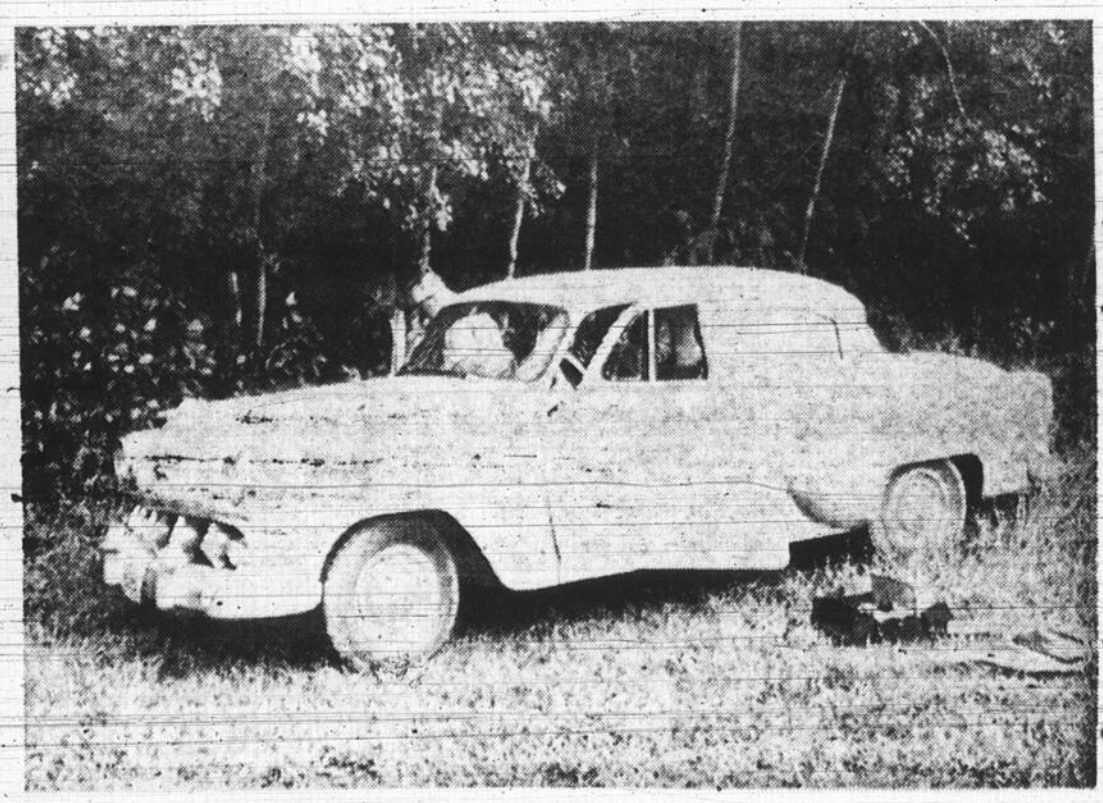
En mémoire de Vargas — Suivant en cela une tradition de temps immémorial, nombreux furent les Brésiliens qui se rendirent dans les églises allumer des cierges, à la mémoire de l'ancien président, dont le suicide dramatique causa un vif émoi dans le monde entier. (Téléphoto United Press — "Montréal-Matin")







Parade de la légion à Washington
Des milliers de membres de la légion américaine qui viennent de terminer leur congrès annuel dans la capitale américaine paradent en rangs serrés, aux accords de musique militaire, dans les principales rues de Washington. (Téléphoto United Press — "Montréal-Matin")



Hold-up de $20,000 à Sherbrooke — La police de Sherbrooke enquête, de concert avec les agents de la police provinciale, sur l'un des hold-up les plus sensationnels jamais commis dans leur ville. Trois bandits se sont emparés d'une somme de $20,000, hier matin, soit la paie des employés de la compagnie Julius Kayser. Ils disparurent plus tard dans une auto qui fut retrouvée abandonnée non loin de Sherbrooke. Ces trois photos nous montrent l'extérieur de l'usine, l'auto des bandits et l'entrée de l'usine où s'étaient cachés les gunmen. (Photos "Montréal-Matin", par Studio Breton, Sherbrooke)